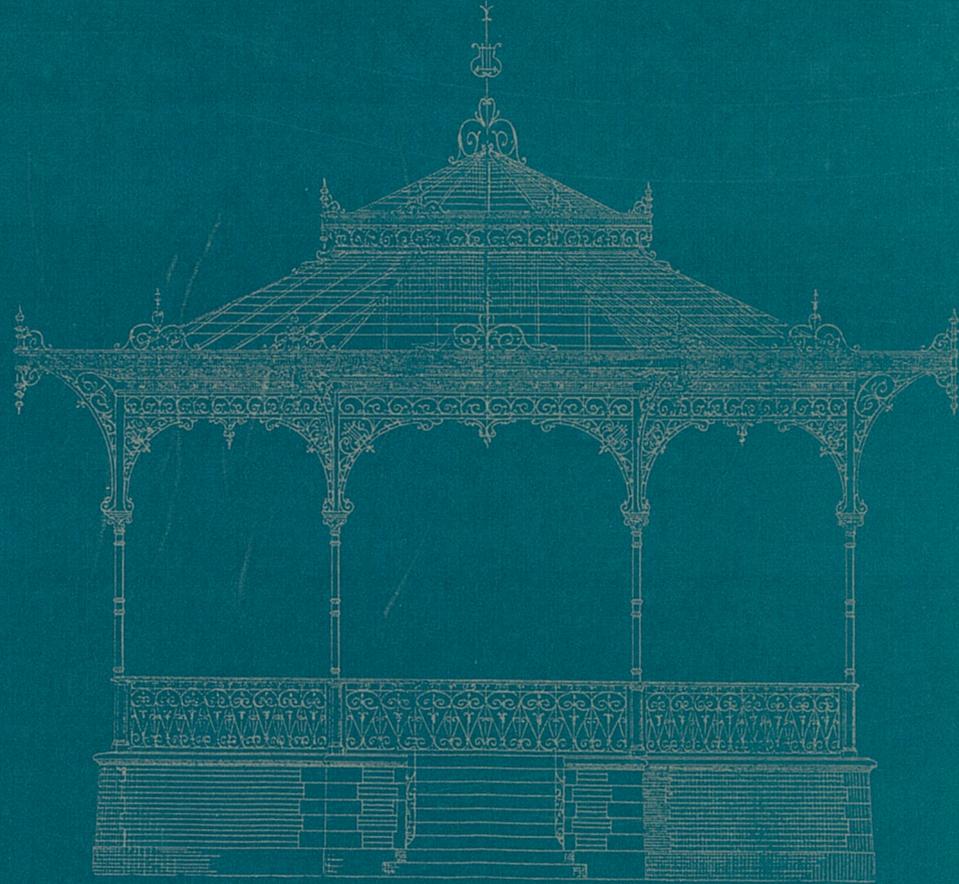


LES KIOSQUES A MUSIQUE



En couverture: Hubert Faigneux, *Projet de kiosque en fer et fonte pour le square Rogier à Huy*, élévation. Bruxelles, parc Royal, détail du socle en fonte ajouré.

Les kiosques à musique

A côté des monuments prestigieux, notre patrimoine est aussi constitué d'éléments d'accompagnement plus humbles dont la

perte serait irréparable. Il nous appartient d'en conserver la mémoire et des témoins.

Sous la direction de:

Marie-Laure ROGGEMANS
Directeur à la Fondation Roi Baudouin
Léo ROBBERTS
Secrétaire Général de Qualité-Village-Wallonie, a.s.b.l.

Coordination:

Martine WILLE
Chargé de mission à la Fondation Roi Baudouin

Auteur:

Nathalie de HARLEZ de DEULIN
Historienne de l'art

Collaborateurs au projet:

Jacques BARLET
Chargé de cours à l'Université de Liège, Président de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles
Anne-Françoise BARTHELEMY
Animatrice Qualité-Village-Wallonie
Thérèse CHANTRAINE-VAN DEN NOORTGAETE
Historienne de l'art
Isabelle DALIMIER
Animatrice Qualité-Village-Wallonie
Nathalie de HARLEZ de DEULIN
Conseiller scientifique Qualité-Village-Wallonie
Xavier FOLVILLE
Historien de l'art
Christine HERMAN
Architecte, Fondation Roi Baudouin

Brigitte JOUSTEN
Historienne de l'art, Fondation Roi Baudouin
Bernard LAMBOTTE
Archéologue et historien de l'art
Cécile VANDENVEN
Animatrice Qualité-Village-Wallonie

Recherche documentaire:

Anne-Françoise BARTHELEMY
Isabelle DALIMIER
Nathalie de HARLEZ de DEULIN
Susan HEENAN
Cécile VANDENVEN

Conception et mise en page: La Page
Photos: Gilles BATZ
Qualité-Village-Wallonie
Cartes: Cécile VANDENVEN
Photocomposition: Lithocompo s.a., Allieur-Liège
Réalisation: MASSOZ s.a., Allieur-Liège
pour les Editions du Perron, Allieur-Liège

D/1992/3869/8
ISBN 2/87114/082/X

Remerciements

Cet ouvrage n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse des responsables des centres de documentation et des musées, des centres d'archives, des syndicats d'initiative et des bibliothèques qui nous ont ouvert les portes de leur institution ainsi que des nombreux collectionneurs, artistes et sympathisants qui nous ont fait partager leur documentation, leurs connaissances et leurs souvenirs. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

Nous remercions tout particulièrement les conservateurs et responsables des organismes suivants:

Les Archives de la société Vieille-Montagne à Angleur
Le Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège
Le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques de l'Université de Liège
Les collections du Crédit Communal de Belgique
L'Ecomusée régional du Centre à La Louvière
Le Musée communal de Huy
Le Musée de la Ville d'Eaux à Spa
Le Musée de Folklore de Mouscron
Le Musée de la Vie Wallonne à Liège
Le Musée du Vieux Nimy
L'Office de la Propriété Industrielle, Service des Brevets à Bruxelles
La société Touartube à Mouscron
La Société Nouvelle Générale d'Hydraulique et de Mécanique de Sommevoire, France

ainsi que:

Madame Malou Haine
Madame Françoise Lempereur

Les kiosques à musique, issus de la longue tradition des pavillons de jardin, sont une invention architecturale qui a su s'adapter à la variété des sites, à l'imagination technique et décorative des époques, aux moyens prestigieux ou modestes que villes et villages peuvent consentir à leur édification.

Ces édifices légers ont été des hauts lieux de convivialité, appelant ouvriers et bourgeois à goûter les plaisirs partagés des concerts de musique chorale, militaire ou symphonique, offrant un répertoire d'opérettes, d'œuvres de compositeurs locaux et d'airs à la mode. Si cette culture musicale peut paraître désuète, elle n'en est pas moins vivace et la musique dite populaire a amplement démontré sa créativité.

Renouer avec ce goût particulier de la fête dépend aussi de la mise en évidence et, dans certains cas, de la sauvegarde de ces édifices autour desquels la vie commune s'est tant de fois animée.

Pour ces raisons, la Fondation Roi Baudouin publie aujourd'hui, avec l'appui de la Loterie Nationale, l'étude réalisée par l'asbl Qualité-Village-Wallonie. Parce qu'il s'agit également de mettre en évidence l'action des associations visant à sensibiliser le public à un patrimoine fait de mille facettes qui ont patiemment composé un environnement culturel, reflet de la qualité de la vie.

Mais, des raisons il y en a d'autres, dont la moindre n'est pas la valeur de ce travail très documenté, éveillant la curiosité et offrant un panorama qui à lui seul plaide en faveur de ces constructions fragiles et de l'usage que l'on pourrait à nouveau en faire.

1. Spa, la place Royale vers 1860.



J'ai été particulièrement intéressé et ravi de découvrir l'intéressante étude sur les kiosques à musique en Wallonie, réalisée par l'asbl Qualité-Village-Wallonie qui nous avait d'ailleurs déjà offert une information tout à fait inédite sur les glaciers.

Poursuivant sa mission de sensibilisation, la Fondation Roi Baudouin, avec l'aide des Editions du Perron, a pris l'heureuse initiative d'assurer la publication de cette nouvelle étude et je ne peux que l'en féliciter.

Non seulement pour l'intérêt que présentent les kiosques, éléments du décor urbain trop souvent oubliés, mais encore parce que cette démarche se situe parfaitement dans la ligne de la politique que je compte mener en matière de patrimoine.

Plus particulièrement, cette recherche illustre à merveille deux des axes essentiels de notre politique en cette matière : mieux classer et sensibiliser plutôt que subventionner.

En ce qui concerne le premier axe — mieux classer — je compte faire réaliser une série d'études thématiques sur les principaux éléments de notre patrimoine (hôtels de ville, perrons, piloris, maisons du peuple, etc.) afin de définir ceux qui, au sein d'une catégorie donnée, méritent d'être classés.

Cette façon de procéder, à la fois plus logique et plus scientifique, me semble préférable à la politique (ou plutôt à l'absence de politique) qui consiste à classer au coup par coup, en fonction de demandes individuelles quand ce n'est pas pour bloquer un projet donné, ce qui constitue incontestablement un détournement de l'outil.

Le deuxième axe consiste à mener une campagne de sensibilisation permanente de la population en faveur de notre patrimoine.

Je considère cette campagne indispensable pour induire un changement des mentalités.

Trop souvent, la procédure de classement d'un monument apparaît comme un moyen d'obtenir des subsides de la Région pour entretenir un bien immobilier, ce qui relève en fait de l'attitude que

devrait avoir spontanément tout « bon père de famille » envers son patrimoine.

Il faut donc convaincre tout un chacun de sa responsabilité individuelle à l'égard de ce patrimoine qui constitue en fait un des fondements de notre culture, une des racines essentielles de notre société et, au-delà, de nous-mêmes.

Le présent ouvrage illustre, à mon sens, parfaitement ces idées fortes dont je ferai l'ossature de ma politique.

Etude thématique par excellence, cette publication me permettra, en collaboration avec la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles, de sélectionner ceux qui, parmi les kiosques wallons, méritent le classement.

D'autre part, la conception même et la présentation de cette étude en font incontestablement un élément de sensibilisation de la population et des responsables communaux à la valeur de ces kiosques qui furent, jusqu'il y a peu, un des éléments majeurs d'animation et de vie culturelle dans nos cités.

La sensibilisation étant le début de la responsabilité, je ne doute pas que plus d'un mandataire communal redécouvrira au travers de cette publication un des joyaux de sa ville que, par habitude peut-être, il avait cessé de voir.

Robert COLLIGNON
Ministre de l'Aménagement du Territoire,
chargé du Patrimoine

2. Ath, le kiosque du parc, un rare exemple de kiosque en bois parvenu jusqu'à nous. Carte postale, 1912.



Introduction

Au XIX^e siècle, concerts et théâtre, cérémonies et commémorations constituent les piliers d'une vie associative qui se nourrit de festivités à caractère public. La musique célèbre les événements officiels, elle accompagne les défilés, les parades et les cortèges folkloriques. Populaire ou savante, elle occupe une place de choix dans la vie quotidienne et tout particulièrement dans les manifestations de plein air. Les prestations des sociétés de musique qui ont lieu un peu partout dans le pays suscitent la curiosité puis, très vite, l'engouement du public pour les concerts d'harmonies, de fanfares ou d'orphéons.

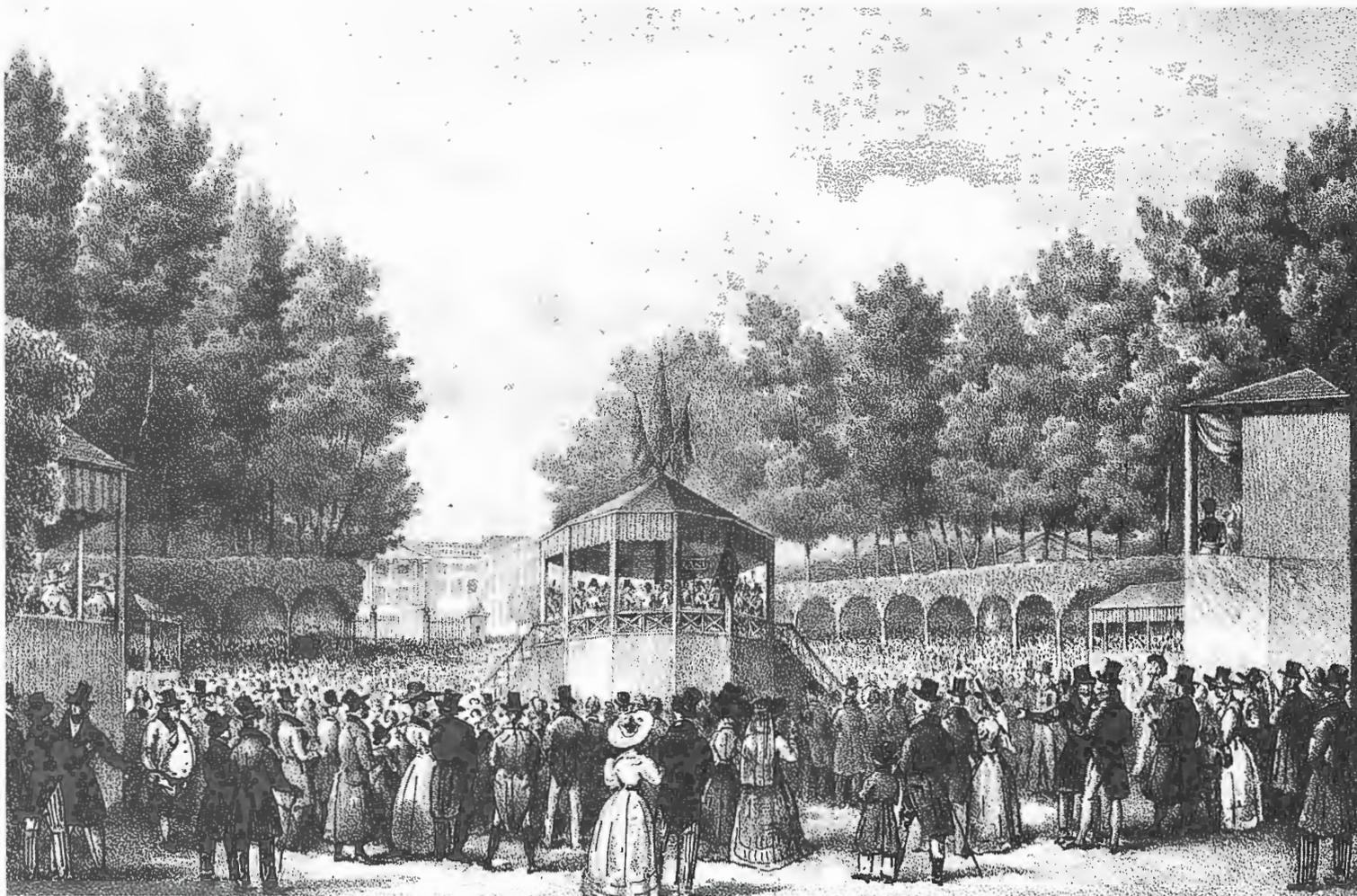
C'est dans ce contexte que naissent vers 1830 les premiers kiosques à musique sous la forme d'estrades en bois couvertes. Ce sont des édifices temporaires montés à l'occasion de concerts dans les parcs publics et remisés le reste de l'année. Dès 1840 des kiosques permanents apparaissent à Spa, à Bruxelles, à Binche et dans les villes ou localités qui développent une activité musicale intense. Le phénomène ne cessera de s'amplifier pour atteindre entre 1880 et 1914 sa puissance maximale, en Belgique comme à l'étranger. Dès cette époque, le kiosque devient le lieu de convergence spontanée de la communauté. Tantôt édifice somptueux paré d'ornements en fer finement ouvragé et coiffé d'un bulbe à l'orientale, tantôt pavillon rustique en ciment moulé imitant les branchages, le kiosque témoigne d'une physionomie sans cesse réinterprétée dans le temps et dans l'espace. Chaque localité veut posséder son kiosque à musique car il est devenu le signe de l'activité des sociétés locales et l'emblème du nouvel art musical. Fixe, démontable ou pliant, on choisit de le faire construire, de l'acheter sur catalogue ou de le louer le temps des manifestations.

En Wallonie, la trace de plus de trois cents kiosques a été retrouvée dont seulement quatre-vingt-six exemplaires fixes sont encore

conservés. Ceux-ci s'imposent aujourd'hui comme les vestiges d'une époque significative de l'histoire de la musique et de l'évolution des goûts musicaux depuis le deuxième tiers du XIX^e siècle. L'étude de leur architecture ne prend son sens véritable qu'à la lumière du rôle qu'ils ont assumé au sein de la vie sociale, culturelle et économique du siècle passé et du début de ce siècle. Aujourd'hui le retour à des édifices temporaires s'impose, avec la création de kiosques toujours plus mobiles et polyvalents, dont le temps de montage est réduit au minimum et l'ingéniosité technique poussée à son paroxysme.

Cet ouvrage original s'inscrit dans la poursuite des études thématiques que l'a.s.b.l. Qualité-Village-Wallonie avait entamées avec la publication, dans la même collection, des « Glacières à glace naturelle ». Les kiosques à musique font partie de ces témoins méconnus du passé que les brusques changements de société ont entraînés dans le tourbillon de l'indifférence. En consacrant son mémoire de licence en Histoire de l'Art et Archéologie au « Kiosque à musique en Belgique », Thérèse Van Den Noortgaete avait posé les bases d'une approche scientifique qui se voulait ouverte à des développements futurs. Le présent travail est de ceux-ci. Par l'approfondissement de l'étude des kiosques de Wallonie et en s'attachant plus particulièrement à leur passé riche en festivités, l'a.s.b.l. Qualité-Village-Wallonie souhaite éveiller l'intérêt pour ces éléments constitutifs d'un patrimoine architectural de valeur et témoins d'un riche héritage musical. Dans le cadre plus général de ses activités menées sur le terrain à l'égard du patrimoine des villages de Wallonie, elle souhaite susciter auprès des autorités responsables la mise en œuvre de mesures de protection et de sauvegarde en faveur des témoins les plus représentatifs d'un phénomène qui a généré dans nos régions des réalisations qui comptent parmi les plus remarquables.

3. J.-B. Madou, «Grand concours d'harmonie dans le parc de Bruxelles», lithographie, vers 1830.



Passé, présent et avenir du kiosque à musique

4. Istanbul, Sérail de Topkapi, le kiosque du sultan Ibrahim I^{er} surplombant le Bosphore.

5. Gallipoli, mosquée et place du Marché. Petit kiosque abritant une fontaine.

Généalogie, grandeur et décadence

De l'Allemagne au Portugal, de l'Angleterre au sud de la France, de l'Espagne à l'Amérique latine, aux Etats-Unis ou au Canada, le kiosque à musique a envahi le monde occidental pour s'implanter dans des pays aux cultures et aux climats très différents. Il apparaît comme l'emblème d'un nouvel idéal qui rassemble autour de la musique les différentes couches de la société. Précédemment, kiosque et musique n'avaient été qu'exceptionnellement associés pour les plaisirs d'un petit nombre de privilégiés. Avec le kiosque à musique, dès le deuxième tiers du XIX^e siècle, la musique investit enfin l'espace public. Du turc «kieutch» (pavillon de jardin), les premiers édifices à en porter le nom agrémentaient les jardins en terrasses des sérails où ils étaient distribués sans règle selon la seule beauté du panorama. C'étaient des petites constructions à plan central avec des avant-corps et des balcons sur les quatre faces délicatement ornées. Salons en plein air, pavillons de repos pour sultans, pavillons de chasse dans les parcs ou belvédères, les kiosques ne sont pas une invention de la culture ottomane. Celle-ci n'a fait que reprendre le principe du kiosque chinois que la tradition culturelle byzantine, léguée lors de la prise de Constantinople, avait déjà sensiblement assimilé. Le kiosque réinterprété par les Turcs, avec ses coupoles, ses décors peints, ses incrustations de nacre et d'écaïlle, ses faïences et ses inscriptions persanes trahit un parti décoratif tout entier voué à souligner l'opulence des princes. Sur certaines places de marché, de petits édicules polygonaux similaires abritaient les fontaines publiques.

L'usage des kiosques dans les jardins remonte à l'Antiquité égyptienne où, sous la forme de petits pavillons quadrangulaires à plusieurs niveaux, placés en promontoires, ils constituent des points de repère dans des jardins plats aux compositions rigoureusement architecturées. A la fois aire de fraîcheur réservée au repos ou à la



6. Laeken, le pavillon chinois commandé par Léopold II à l'architecte Alexandre Marcel (1860-1928).

collation, le kiosque est également un lieu de prière et d'offrande. Par sa double vocation, il se fait l'intermédiaire entre la nature humaine et le divin et par là même le lieu par excellence de la méditation. La tradition d'insérer des architectures en réduction dans l'espace du jardin amènera chaque peuple à réinterpréter le motif du kiosque selon les modes de l'époque et les sensibilités locales. La fonction spirituelle initiale, héritée du jardin sacré égyptien, cédera la place, dans les jardins persans, à un usage essentiellement décoratif. Le kiosque est à la fois cet édifice à la structure légère et rudimentaire servant d'abri momentané et cet édifice cossu au caractère oriental puissamment affirmé pouvant servir de seconde résidence durant la belle saison. Ceci nous amène aux « folies exotiques » aménagées dans les jardins du XVIII^e siècle et qui, tantôt sous le nom de kiosque tantôt sous celui de pavillon, reprendront préférentiellement l'héritage du style chinois. Les catalogues et les recueils tels les « Cahiers des Jardins Anglo-chinois » de Le Rouge puis, au XIX^e siècle, les divers traités de « Composition et de l'ornement des jardins » assureront la diffusion de ces modèles.

Le kiosque à musique, bien qu'étymologiquement issu du pavillon de jardin et formellement proche de celui-ci, acquiert rapidement une architecture caractérisée. Celle-ci s'inspire de styles étrangers, et tout particulièrement orientaux, ou adopte selon les lieux et les époques les données d'une tradition constructive et décorative locale. Si le parti décoratif est variable à l'infini, la structure, elle, n'évolue que peu.

Par sa destination, le kiosque à musique poursuit la tradition des salons de plein air et cabinets de verdure où, au XVIII^e siècle, les musiciens se produisaient pour le plaisir de quelques privilégiés de la haute société. Implanté au cœur de l'espace public de la place ou du parc, le kiosque assume dès le milieu du XIX^e siècle, et pour la première fois, la diffusion d'un loisir collectif dans lequel les sociétés de musique vont jouer un rôle déterminant. Aussi deviendra-t-il rapidement le lieu privilégié de leurs auditions publiques.



7. Nivelles, le pavillon chinois miniature érigé dans le parc sur le modèle de l'ancien kiosque.

En France, où la sensibilisation à l'égard des kiosques tend actuellement à se concrétiser par des actions de sauvegarde et où, par ailleurs, il s'en reconstruit de très beaux, un récent rapport de l'Agence d'Urbanisme du Bassin de la Sambre a mis en lumière le phénomène tant du point de vue formel qu'idéologique. Les premiers kiosques sont apparus dans l'est du pays, région à la fois proche de l'Allemagne, nation musicienne par excellence, et de l'Ardenne, grande productrice de mobilier urbain en fonte. La fréquence des garnisons militaires frontalières y garantissait le succès des manifestations d'une musique pseudo-savante jouée par les fanfares, orphéons et harmonies. A la fin du XIX^e siècle, l'expansion du phénomène dans le sud du pays paraît davantage liée à une stratégie touristique, au désir de retenir une riche clientèle par un cadre de vie séduisant et à la volonté de satisfaire un besoin d'exotisme, notamment celui des colons anglais implantés au pied des Pyrénées. La grande vogue des kiosques à musique à la côte belge et dans certaines villes thermales du pays jusque dans les années vingt ne s'explique pas d'une autre manière. Et lorsqu'au désir d'assainir son corps répond celui d'équilibrer son esprit, l'assistance aux concerts et autres manifestations



culturelles s'inscrit spontanément au programme d'une journée composée de bains de mer, de promenades, de sports et de jeux. Concerts et théâtre constituent alors les piliers d'une vie associative en quête de convivialité où tout est prétexte à musique et à parades: galas, fêtes, cérémonies sportives ou commémoratives, kermesses, ducasses ou cavalcades. Dès lors, il n'existe pas de bonne fête sans musique et pas de musique sans les sociétés de fanfare, les harmonies et les sociétés chorales. Les concerts publics se donnent «sur le pavé» ou sur kiosques tandis que des concerts payants attirent une clientèle de soirée dans les «Waux-Hall», «kursaals» et autres salles de fêtes. A Namur, vers 1880, l'accès à certains concerts donnés dans le parc Louise-Marie était encore réservé à une élite.

Les fêtes ne se conçoivent pas sans la participation des musiques militaires: c'est par elles d'abord qu'on découvre le plaisir de la musique. Chaque garnison a sa clique, voire sa musique. Celle-ci n'est en fait que l'extension normale de l'obligation militaire d'incorporer des musiciens dont les «sonneries» ponctuent la vie du régiment. La clique accompagne les sorties quotidiennes pour se rendre au champ de manœuvre ou aux exercices. Ces sorties, surtout celles des cavalleries, sont spectaculaires et attractives. Aux fêtes à caractère national, les régiments offrent des défilés et des concerts aux populations qui se rassemblent autour des kiosques. A ces occasions, les échanges sont fréquents qui permettent aux «Lanciers» de Liège de se produire à Charleroi tandis que les «Guides» de Spa honorent les kiosques de Liège. On n'ignore pas non plus les concerts de charité donnés au profit de la Croix-Rouge ni ceux offerts au sein des hôpitaux militaires pour soutenir le moral des convalescents.

Toutes ces manifestations forment un noyau de réjouissances populaires autour duquel viennent s'articuler les autres prestations militaires et cérémonies officielles pour lesquelles le kiosque est une tribune privilégiée. Celui-ci permet aux sociétés musicales d'élargir leur audience en profitant des foules attirées dans les quartiers ou les villages. C'est l'époque où l'on s'endimanche encore pour assister au

défilé de la fanfare locale dans la rue, pour se promener et bavarder au parc les jours de concert ou encore prendre une consommation au pied du kiosque en fête. C'est l'époque où toute distraction est la bienvenue. On se rassemble spontanément autour du kiosque entre amis ou en famille, on y négocie des affaires, on vient y flirter au rythme des marches et grands airs. Les personnes plus âgées s'asseyaient sur des chaises pliantes tandis que les jeunes qui s'y sont donnés rendez-vous chantonnent les airs à la mode en se baladant. ●h!
l'heureux temps que celui-là!

A Liège, le premier kiosque d'Avroy — qu'a immortalisé Joseph Duy-sinx dans son opérette «Cusin Bèbert» —, est le lieu de rendez-vous annuel du cortège du Premier Mai et celui du rassemblement des sections socialistes avec leurs fanions et les fanfares se dirigeant vers la ville par le boulevard, le Pont d'Avroy et les rues du centre. A Namur, à partir de 1880, les concerts ont lieu sur les kiosques du parc Louise-Marie, du square Léopold ou de la Grand-Place. A Bruxelles,

3 les fanfares qui se produisent au kiosque du parc Royal attirent une foule de spectateurs parés de leurs plus beaux atours. A Spa, ville thermale, dès 1840, les promenades estivales des curistes s'agrémentent de concerts sur les kiosques de la place Royale et du parc de Sept Heures. Un programme affiché permet au curiste de s'organiser en fonction des manifestations journalières. Celles-ci, bien utiles à la distraction d'une bourgeoisie désireuse de se cultiver tout en se distrayant, sont nombreuses et diversifiées. En cas de mauvais temps, les concerts se donnent dans le grand auditorium de la Galerie Léopold II dans le parc de Sept Heures ou dans le jardin d'hiver du Pouhon Pierre-le-Grand.

A la même époque, certains industriels font construire un kiosque à musique dans l'enceinte de leur cité. La création de corps de musique, la pratique et l'enseignement d'un instrument, la mise sur pied de concerts et concours d'harmonies au sein même de l'entreprise permettent d'offrir aux ouvriers des loisirs jusqu'alors impensables. De telles dispositions améliorent sensiblement le cadre de vie de la

classe ouvrière qui trouve désormais la source de ses plaisirs à côté de son lieu de travail. Toutefois, une telle organisation n'était pas innocente de la part des patrons d'industrie; elle devait leur permettre de détourner la classe ouvrière d'un combat social particulièrement aigu et ainsi la maintenir sous le joug de leur pouvoir. Dès lors, à l'instar des sociétés locales et régionales — dont les appartenances politiques n'étaient un secret pour personne —, des fanfares, harmonies et chorales d'entreprises voient le jour dans les régions les plus industrialisées du pays.

Le nombre considérable d'ensembles instrumentaux donna bientôt l'idée d'organiser des concours et joutes musicales à travers tout le pays. Celles-ci sont vite devenues populaires à la fois par l'émulation qu'elles suscitaient chez les musiciens et par le succès qu'elles rencontraient auprès d'un public de plus en plus averti et dès lors plus exigeant. Dans l'euphorie générale, la S.N.C.B. ira jusqu'à offrir des réductions aux sociétés voyageant en corps et à organiser des trains spéciaux lorsque celles-ci sont en nombre. Ces concours, joutes musicales et festivals, encouragés par un mécénat éclairé, ont été un des moteurs du développement de la musique instrumentale mais également chorale. En 1873, les «Tablettes de musiciens» publiées à Bruxelles relèvent pour la Belgique pas moins de 263 sociétés de musique. C'est presque exclusivement la musique chorale pour voix d'homme, ainsi que celle d'harmonie et de fanfare qui sont cultivées. La musique symphonique commence elle aussi à être en honneur avec, pour l'époque, dix-sept sociétés¹. Depuis la création de l'Orphéon — association chorale d'hommes amateurs —, en 1833, la musique vocale cesse d'être une denrée savante réservée à la jouissance de quelques privilégiés. Elle investit l'espace public et suscite l'éclosion massive d'un public de boulevard. Encouragé par les pouvoirs publics qui misent sur sa vertu vulgarisatrice et pédagogique, l'Orphéon devient un mouvement social de premier plan.

L'édification des premiers kiosques à musique s'inscrit en accompagnement de ce vaste programme d'éducation musicale marqué par

de grands rassemblements au caractère très souvent patriotique. Le kiosque devient le support privilégié de la distribution collective de l'art musical, soucieuse d'élever le peuple et de le «moraliser». Tout se fête alors en musique: galas, cérémonies, concours, événements locaux, manifestations sportives, expositions. Le répertoire qui accompagne ces manifestations est, dans un premier temps, essentiellement constitué de marches, pas redoublés, valse, polkas et œuvres de compositeurs locaux et ne suscite chez les auditeurs aucune exigence particulière. Mais, puisque tout se fête en musique, celle-ci devient matière obligatoire d'enseignement, entraînant avec elle la multiplication des académies et des écoles de musique. Vers la fin du siècle, de nombreuses améliorations techniques voient le jour tandis que des instruments anciens sont remis à l'honneur. Le public, éduqué au nouvel art musical, cherche désormais les concerts qui lui feront plaisir. Dès lors, le divorce entre deux genres de musique, deux publics, est inévitable: les grands classiques d'un côté, les genres appelés mineurs de l'autre, dualité qui reflète par ailleurs un véritable clivage sociologique. Au ^{xx}e siècle, l'écriture d'une musique de plus en plus complexe ne fera que creuser le fossé entre les genres. Après la première guerre, la récession économique qui touche les charbonnages, les verreries et les usines métallurgiques entraîne la restriction du mécénat industriel et, spontanément, une diminution des effectifs et de l'activité des sociétés de musique qui, bientôt, deviennent les victimes des changements de société. L'apparition de relais médiatiques plus efficaces (gramophone, radio, T.V.), la création de nouveaux lieux de convivialité (salles de concert, de bal ou d'opéra, cafés) et la multiplication des distractions tant culturelles (cinéma, orchestre, musique mécanique) que sportives ou touristiques provoquent une inévitable dispersion des centres d'intérêt. Le développement extraordinaire des loisirs, que la loi des Huit Heures (1921) et les premiers congés payés (1936) permettront de consommer, détourne le public des kiosques à musique et des festivités à caractère local. Le succès du disque, assuré par la T.S.F. qui apporte la

8. Namur, le kiosque place d'Armes durant la première guerre. Carte postale.

musique dans le foyer, témoigne d'un début de commercialisation à outrance. Après 1945, le développement de l'aviation et des voyages suscite une mobilité toujours plus grande pour le travail comme pour les loisirs. Les campagnes publicitaires des sociétés de transports, des lieux de villégiature et de plaisance alimentent les nouveaux rêves d'évasion d'une société de consommation en pleine expansion.

La musique elle-même, médiatisée à outrance, est déracinée. Les polyphonies sont de plus en plus riches et complexes. Comprises et appréciées par quelques bourgeois et intellectuels seulement, elles creusent le fossé qui sépare les compositeurs des auditeurs. Et malgré une tentative de réhabilitation des tournois provinciaux d'art musical et dramatique lancée à l'initiative des Communautés Provinciales des Loisirs de l'Ouvrier dans les années vingt, l'effondrement des sociétés est consommé après 1945.

Les nombreux kiosques construits après cette date témoignent toutefois d'une volonté indubitable de transmettre la tradition et peut-être surtout du désir de retrouver une convivialité partagée. La



mode des podiums et kiosques transformables en estrades qui s'impose dans les années cinquante dresse le procès du kiosque permanent et de son inadaptation aux nouveaux modes de communication. Le kiosque sera polyvalent ou ne sera plus.

Actualité et prospective

Au-delà de sa relation importante avec la musique, le kiosque a été longtemps porteur d'une symbolique différenciée attachée à des valeurs locales. Dans les villes d'eau, il représentait les privilèges des classes aisées et sa présence, comme les manifestations dont il était le siège, marquait la différence entre un nombre restreint de dominants et des serviteurs nombreux. Dans les cités industrielles, il apparaissait, pour les uns, comme le témoignage d'une sollicitude et, pour les autres, comme la manifestation du paternalisme patronal. C'est donc aussi la succession des socialisations nouvelles qui, s'ajoutant à l'évolution des techniques musicales, festives et de communication, fut à la base de la désaffectation progressive des kiosques à musique et de leur abandon. Un reflet de la dualité sociale peut également être observé dans les choix des partis architecturaux. Certains kiosques urbains montrent, par une abondance d'éléments décoratifs ou de conception élitiste, une volonté d'affirmer la supériorité d'une bourgeoisie aisée dans une expression orgueilleuse. D'autres, moins élaborés, manifestement construits dans le souci de limiter les dépenses, semblent vouloir faire preuve, comme un défi, de la recherche d'une liberté.

La désaffectation actuelle d'une grande majorité des kiosques wallons est liée à de nombreuses composantes qui ne sont pas toutes fonction de l'évolution des techniques ou des expressions culturelles. Le principe de manifestations festives qui, précédemment, était étroitement lié au kiosque, est toujours actuel mais il y a discordance

entre les objectifs recherchés et les exigences contemporaines d'une part, l'ensemble des caractéristiques du kiosque traditionnel d'autre part. D'où les tentatives successives d'amélioration de l'acoustique du kiosque qui ont, par exemple, donné lieu à des expériences de fermeture partielle ou de modifications internes de kiosques existants et, quelquefois, généré la construction de kiosques nouveaux dont la couverture, réputée acoustique, se révélait n'être qu'un exercice architectural. Même si la qualité de la reproduction du son était à la hauteur de celle de l'aiguille du gramophone, il serait présomptueux d'imaginer que les populations se contentaient de prestations instrumentales de qualité insignifiante. Par ailleurs, l'implantation des kiosques était judicieusement choisie en fonction d'un environnement valorisant dont la dégradation progressive a altéré les caractéristiques. En conséquence, des lieux qui nous apparaissent aujourd'hui comme dénués de qualité ne peuvent cependant nous laisser croire à des exigences initiales négligeables.

Dans d'autres domaines que l'acoustique, des démarches ont été menées pour diminuer d'autres contraintes et l'on a vu, par exemple, se développer des expériences relatives à la mobilité des kiosques. En effet, l'occupation permanente du sol par les kiosques fixes, implantés dans des espaces restreints ou affectés régulièrement à d'autres usages, pouvait poser problème. Les kiosques déplaçables, pliants ou démontables ont apporté, chacun à sa manière, une solution à leur insertion dans l'espace. L'analyse des kiosques pliants et démontables anciens est particulièrement éloquente à cet égard, sans qu'il soit toutefois possible de déterminer, selon les cas, s'ils furent réalisés pour des raisons d'économie, de copropriété ou d'itinérance. C'est toute la problématique des kiosques à musique qui s'inscrit dans un contexte socio-culturel, affectif, relationnel et technique et qui, dès lors, ne permet pas de cerner une cause particulière à la désaffectation actuelle des kiosques anciens. C'est l'ensemble des variations de ces facteurs et, plus précisément, l'amplitude locale de ces variations qui est à la base de l'abandon des kiosques anciens, dont la

9. Namur, le dernier kiosque du parc Louise-Marie avant sa démolition en novembre 1990.

vétusté, liée au manque d'entretien, n'apparaît qu'en surimpression. L'attrait pour des manifestations liées à la présence d'un kiosque est toujours existant et est confirmé, en Wallonie, par plusieurs constructions récentes de kiosques permanents (Trois-Ponts, Saint-Hubert, La Calamine, Welkenraedt). Il n'en reste pas moins vrai que le kiosque traditionnel est inéluctablement voué à disparaître. C'est, en fait, un anachronisme. Conçue pour briller dans un environnement privilégié, la structure du kiosque permettait à la musique de l'époque de couvrir largement une ambiance sonore que la circulation et le bruit de fond d'aujourd'hui ne permettent plus de surmonter sans artifice. Par ailleurs, la forme contemporaine des spectacles appréciés s'adapte mal aux contraintes du kiosque et s'exprime plus facilement sur des estrades et des podiums. Longtemps, le kiosque a été destiné à des concerts et à des prestations régulières; il servait aussi à distiller une musique d'ambiance dans son milieu d'implantation, ce que les sonorisations actuelles réalisent avec moins de charme mais davantage de décibels.



Les kiosques anciens se trouvent ainsi réduits à des utilisations épisodiques, lors de manifestations à caractère prestigieux et occasionnel alors que, le plus souvent, leur état sanitaire devrait en interdire l'utilisation. Leur conservation appelle des investissements considérables que leur taux d'occupation dans le temps ne justifie pas. En matière de gestion et de rentabilité, l'espace occupé au sol par un kiosque apparaît comme une incongruité, de sorte que les plans particuliers d'aménagement n'ont jamais tenu à les ménager. En réalité, ce n'est pas l'ensemble des caractéristiques des kiosques anciens qui dérange la société contemporaine; c'est leur caractère permanent et leur statut d'immeuble au sein du mobilier urbain ou rural. C'est la raison de leur inéluctable disparition. C'est aussi celle qui doit aujourd'hui nous motiver à en conserver des témoins privilégiés.

L'avenir du kiosque à musique et de ses utilisations ne peut s'envisager qu'en faisant abstraction de son caractère fixe et permanent. Les faits démontrent que le développement de techniques nouvelles appliquées à l'élaboration de kiosques répondant mieux aux aspirations contemporaines ne s'exerce qu'en fonction de la mobilité et de prestations limitées dans le temps. Quelques minutes suffisent aujourd'hui pour déployer un kiosque à l'endroit désiré et le même temps, après la manifestation, pour rendre l'espace à sa destination habituelle. Le coût, relativement élevé, de ces kiosques pliants réserve la possibilité de leur acquisition à des entités importantes. En conséquence, on peut imaginer avec espoir que les petites et moyennes entités entreprendront des mesures conservatoires en faveur des kiosques encore existants, lorsque la demande de la population se fera suffisamment pressante.

¹ VAN BEMMEL, E., (dir.), *Patria Belgica: encyclopédie nationale ou exposé méthodique de toutes les connaissances relatives à la Belgique ancienne et moderne, physique, sociale et intellectuelle*, 3^e partie, chap. XXXII: *Histoire de la musique*, Bruxelles, 1875, p. 82v.

10. Liège, concert sur le kiosque du parc d'Avroy, face au Trink-Hall.



Localisation et signification

Avec le kiosque, dans le deuxième tiers du XIX^e siècle, la musique investit l'espace public : les parcs urbains et les promenades publiques, les places communales, les parcs d'exposition mais également les cités ouvrières. Ces lieux sont les seuls capables d'accueillir de vastes rassemblements d'auditeurs, provenant parfois de plusieurs entités, autour de l'édicule. Ils deviendront, pour cette raison, des espaces privilégiés que la présence d'un kiosque suffira alors à signifier.

Si l'implantation de kiosques permanents dans les parcs ou promenades publics se faisait sans heurt, il n'en allait pas de même sur les places où des marchés, kermesses et fêtes ainsi que des luttes de balle pelote et d'autres jeux monopolisaient l'espace à certains moments. La circulation routière augmentant de jour en jour, la disposition de la voirie imposait le plus souvent le choix de l'emplacement. Quelquefois même, l'érection de l'édifice volontairement décentrée pour ces raisons rendait l'accès à certaines maisons de commerce en bord de place impossible aux véhicules. On a vu des commerçants réclamer des dommages et intérêts pour perte de jour et moins-value de leurs propriétés. Ainsi, à Lessines, le tapissier-garnisseur François-Leroy, qui avait alors son magasin au numéro 19 actuel de la Grand-Place, obtient-il, le 27 juin 1910, soit près de quatre ans après l'érection du kiosque, une indemnisation directe de mille francs accompagnée de dix annuités de cent-cinquante francs et le remboursement de tous les frais de justice encourus pour l'affaire. On avait bien envisagé le détournement de la grande voirie qui coupe la place en deux et qui, reportée le long du trottoir, aurait permis de placer le kiosque en plein centre de la place. Une solution idéale, mais qui, avec l'intensification du réseau routier, sera de plus en plus difficile à faire accepter aux autorités communales. Le choix même de l'emplacement du kiosque pouvait susciter des polémiques au

sein du Collège échevinal et du Conseil communal. Pourquoi choisir telle place plutôt que telle autre ? Pourquoi, par exemple, avoir imposé à Verviers la place Verte alors que la place du Martyr semblait jouir de l'avantage de nombreuses festivités.

En 1951, lorsque le Syndicat d'Initiative et les sociétés de musique de Vielsalm demandent la construction d'un kiosque moderne, le choix du parc, cette fois, s'impose : l'acoustique y sera meilleure, le confort des auditeurs plus grand, l'entrée pourra y être payante et, surtout, les concerts ne seront plus troublés par les bruits intempestifs des voitures et de la ville. Il est vrai que dans toutes les localités touristiques le kiosque est dans un parc, et que les concerts sur l'ancien kiosque de la place Moxhet n'apportaient un coup de fouet touristique que deux ou trois fois par an. Le kiosque proposé par l'architecte bruxellois C. Soin bénéficiera de la situation en amphithéâtre du parc communal ; il sera présenté comme un « Nouveau théâtre de verdure ».

Le premier kiosque du parc communal de Tournai érigé vers 1860 par Simon Gahylle est condamné en 1909 et transporté au square de la place Combrez, devant la gare. Un kiosque flambant neuf, œuvre de l'architecte Jules Wilbaux, remplacera avantageusement l'ancien édicule qu'un auteur de l'époque avait osé qualifier d'étriqué, de banal, de défraîchi et de vieux-jeu¹. En bref, l'édicule démodé n'avait plus sa place au parc ; signe que les goûts avaient changé et que les exigences du public en matière de divertissement justifiaient des investissements importants de la part de la Commune.

Outre les places communales, les parcs et certaines autres places, les kiosques ont quelquefois exploité des lieux inhabituels : à Esneux, le long des berges de l'Ourthe au lieu-dit « La Lèche », ou à Hotton, au bout de l'île de « L'Hôteux » où l'escalier forme passerelle au-dessus de l'Ourthe. Le kiosque de Ligneuville placé directement en bordure de voirie, n'est pour cette raison utilisé qu'en des circonstances exceptionnelles.

Le choix du site relève avant tout des opportunités locales. Néan-

11. Binche, l'esplanade du kiosque au cœur du parc Marie de Hongrie.

moins, l'interprétation des données relatives aux sites d'implantation des kiosques permet de mettre en évidence quelques réflexions. Plus d'un tiers des kiosques occupe les places communales ou assimilées, un peu moins les parcs publics, tandis qu'un quart concerne d'autres places et des situations inhabituelles. Trente-trois kiosques disparus n'ont malheureusement pu être localisés avec précision tandis qu'une dizaine d'exemplaires ont été montés ponctuellement à l'occasion d'expositions universelles.

Sur la place publique, les causes de destruction sont nombreuses, potentielles ou réelles qui, depuis la seconde Guerre mondiale, ne l'ont pas épargné: remaniements de voirie, reconstructions de bâtiments publics, installations de monuments aux morts. Environ deux kiosques sur trois ont disparu des places publiques de Wallonie et un peu plus d'un sur trois des parcs. Dans le Hainaut, le choix de la place communale semble avoir tenu le haut du pavé tandis qu'en province de Liège, celui du parc se démarque très nettement. Enfin, les témoins conservés dans les parcs représentent en nombre équivalent toutes les périodes tandis que les exemplaires conservés sur les places publiques datent majoritairement des années 1900-1940.



12. Aywaille, le kiosque rustique du parc Louis Thiry. Carte postale.

Au-delà des chiffres, c'est bien souvent le site lui-même qui révèle le mieux les raisons ou motifs qui ont sous-tendu son choix: géographie interne de l'entité, opportunités financières (le parc permet de faire payer une entrée) ou politico-économiques (la cité industrielle), mobiles de développement touristique (circuit de plusieurs kiosques) ou, exceptionnellement, qualité de l'environnement et pittoresque du lieu (île, bord de fleuve).

Ces choix n'ont pas été sans influencer la préservation des kiosques jusqu'à nos jours.

La position du kiosque au sein de l'espace public est une réponse à la configuration du lieu: idéalement centrale pour permettre un déploiement du public à son pourtour, elle peut quelquefois s'accommoder d'une bordure de place, surtout lorsque le dénivelé suggère une position dominante (Ecaussines-d'Enghien). Ces situations de bordure se retrouvent également dans les parcs où un aménagement du lieu peut amener un dispositif en amphithéâtre. Le plan du kiosque devient alors rectangulaire (Schaerbeek, parc Josaphat), elliptique (Vielsalm) ou en éventail (Messancy).

89
62



13. Hotton, le kiosque implanté sur une île de l'Ourthe a été relié au village par une solide passerelle en béton à plusieurs volées d'escaliers.



Rôle dans la vie sociale et économique

La localisation du kiosque reflète le rôle qu'on lui a attribué dans la vie sociale. Espace propice à la convivialité et aux grands rassemblements, il est le lieu de rendez-vous des cortèges, l'étape obligée sur le circuit des parades, la tribune de laquelle les représentants officiels ouvrent les cérémonies et remettent les honneurs. Mais il est avant tout l'espace privilégié des concerts d'harmonies et de fanfares, des joutes instrumentales, des concours de chant et de théâtre, des festivals divers. Toutes ces manifestations offrent l'occasion de se divertir, de découvrir des talents musicaux mais aussi de se rencontrer, de dialoguer, toutes classes sociales confondues. Le kiosque est ce lieu de convergence spontanée de la vie communautaire. Il est, pour cette raison, et durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle, un haut lieu de la socialisation.

En France, la politique de réconciliation nationale qui caractérise le Second Empire (1852-1870) s'épanouit en d'imposantes célébrations patriotiques toujours rythmées par la musique militaire. Dans ce contexte, le kiosque devient porteur de l'idéal républicain et la musique un moyen déterminant pour souder l'identité et l'unité nationales. Les «plaisirs sages» qu'elle procure permettent à la musique de se faire inscrire aux programmes des enseignements scolaire et académique.

A la fois art et divertissement collectif, le concert sur kiosque fait œuvre d'éducation permanente avant la lettre. Les prestations des musiciens, réunis en sociétés, éduquent à la «culture» musicale un public qui, par manque de formation, n'a pas encore d'exigence particulière mais qui ne demande qu'à participer. Pour les sociétés d'instruction populaire dont le but exclusif est de développer l'instruction ouvrière, la musique a la double fonction d'amuser et de moraliser : elle est à la fois «l'art populaire par excellence» et un «art civilisateur». Elle accompagne dès lors la plupart des causeries et confé-

rences dont elle constitue la partie récréative et dont elle assure le succès. A la fin du XIX^e siècle, les sociétés qui ont recours à ce type d'action se multiplient à tel point que chacune d'elles doit renouveler son répertoire. Déjà en 1910, l'invasion du théâtre se fait aux dépens de la musique tandis que dès 1918 le jazz lui insuffle un rythme nouveau.

Par le biais de ces sociétés, la classe ouvrière d'avant 1914 participe de plain-pied à l'essor de la musique. Ses nouveaux loisirs liés à l'enseignement et à la pratique de la musique apportent un peu de poésie dans le dur labeur quotidien ; ils deviennent vite pour l'ouvrier une occasion de briser le carcan social, de bénéficier de promotion ou d'obtenir un emploi de professeur. Pour la bourgeoisie industrielle du XIX^e siècle, désireuse de compléter ses triomphes économiques et politiques par un épanouissement culturel, c'est l'occasion de redorer son image de marque : elle a ses peintres, ses littérateurs et surtout ses musiciens, ses théâtres de verdure, ses kiosques et ses sociétés de musique. En s'offrant des distractions à domicile, chaque établissement forme un microcosme économique, social, politique et cultu-



rel. Les sociétés deviennent elles-mêmes de petites unités socio-culturelles liées à l'usine dont elles dépendent et dont elles propagent l'image de marque lors des concours, festivals, joutes musicales et autres sorties. Le règlement de la société est très strict. Paternaliste, il donne un pouvoir absolu à la tutelle. Il est fait de rigueur, de discipline et de préoccupations humanitaires. Au-delà de l'obéissance politique, le règlement impose l'assistance aux leçons de musique ainsi qu'aux prestations extérieures : concours, festivals, cérémonies officielles. La plupart des sociétés participent également à trois types de manifestations : prestigieuses, politiques et philanthropiques. Par celles-ci, certains patrons particulièrement sensibles aux catastrophes liées directement à l'industrie (catastrophes minières, inondations, sinistres) et soucieux de leur image de marque, font participer l'harmonie aux temps forts de l'émotivité populaire ou aux fêtes mondaines de charité. Enfin, les prestations des sociétés renforcent la confiance des patrons dans leur audience politique, par les rassemblements de force qu'elles provoquent d'une part, par le système de sécurisation et de réconfort — inspirant la fidélité de leurs adhérents — qu'elles alimentent, avec leurs mutuelles et caisses de retraite d'autre part.

Si les voyages et les déplacements imposés sont fatigants et toujours gratuits, ceux-ci ne sont pourtant pas vécus comme des corvées. C'est l'occasion pour ces hommes de voir du pays et de s'ouvrir au monde. Les musiciens qui rejoignent les corps de musique de l'entreprise savent qu'ils obtiendront des compensations ludiques (excursions, concours) mais surtout professionnelles. En jouant, on côtoie la direction et, lorsqu'on parvient à se distinguer dans les concours et autres prestations, une promotion peut se présenter. Ainsi R. Warocqué intervenait-il auprès de collègues ou dans les ministères pour recommander ses protégés qui, parmi les membres de l'Harmonie des Charbonnages de Mariemont-Bascoup, cultivaient des aptitudes musicales extraordinaires. Ainsi se tisse un réseau d'influences qui introduit déjà dans le pays le clientélisme politique que nous

connaissons aujourd'hui sous des formes différentes. On peut donc dire qu'à l'époque, la politisation de la vie sociale commençait par celle de la musique. Dans le Hainaut, les libéraux l'ont bien compris, dont la mainmise sur les sociétés industrielles a pris une ampleur extraordinaire entre 1880 et 1914.

Quelques-unes de ces sociétés, qui ont besoin d'un local de répétition et d'un espace de concert, se font offrir un kiosque. A Morlanwelz, celui des charbonnages de Mariemont-Bascoup voit « par temps propice, le jeudi soir, affluer dans le parc les mélomanes des alentours et les membres de la direction, anxieux d'enregistrer les progrès de l'orchestre. Autour du kiosque décoré de lierre, ils s'attablaient aux tonnelles garnies de verdure et sirotaient une bière bien fraîche en se laissant bercer par les flots d'harmonie parfois brusquement interrompus par le claquement de la baguette du chef² ». En 1937, la disposition du kiosque sera modifiée de manière à augmenter la capacité en public.

Les kiosques des cités industrielles ne sont pas parmi les édifices les plus somptueux. Certains sont installés dans l'enceinte même de l'usine, soit dans la cour principale (Cristalleries du Val-Saint-Lambert à Seraing), soit légèrement en retrait (Usine de Valentin-Cock à Hollogne-aux-Pierres, Usine Saint-Roch de la Société Anonyme des Glaces Nationales Belges à Auvélais). Lorsqu'ils sont implantés au cœur de la cité (Société Civile des Usines et Mines de Houille du Grand Hornu, Charbonnages du Bois-du-Luc) ils s'insèrent dans un parc et leur prestance s'en voit accrue. A Seraing, le kiosque que la Société Cockerill a fait ériger face au château, le long de la Promenade des Princes, était entièrement démontable.

Le kiosque au sein de la cité joue un rôle identique à celui du kiosque au milieu du village : un lieu de convivialité spontanée où, rassemblées autour de la musique, les classes sociales se mêlent. Au milieu du public, l'ouvrier et l'employé se retrouvent et côtoient la direction. Si cette confusion n'est jamais qu'illusoire, elle entretient toutefois chez l'ouvrier, le temps d'une soirée, le goût du rêve et de l'ascension

15

64

15. Bois-du-Luc, le kiosque entièrement en fonte du parc de la Cité ouvrière.
 16. Liège, le premier kiosque du boulevard d'Avroy, installé au milieu du XIX^e siècle face à la rue Darchis. Carte postale.

sociale par le biais de son travail musical. La musique est présentée comme un instrument de profit qui permet de briser le carcan social. Les cachets fabuleux de certains grands maîtres sont là pour le prouver, même si tout le monde sait que ce sont là les exceptions à la règle. Tout ceci nous amène à conclure que c'est peut-être au coeur de la cité industrielle que le kiosque assume le plus complètement son rôle social.



La place du kiosque dans la ville

Le XIX^e siècle entretenait un sens de la fête et un amour du spectacle que la vie trépidante actuelle a tués. Partout, dans les villages et dans les villes, dans les cités balnéaires et dans les stations thermales, la fête était attendue. Elle avait sa place dans le quotidien où elle rythmait les journées de trop grande oisiveté et les longues soirées d'été. Populaire, bourgeoise ou mondaine, la fête donnait lieu à de vastes réjouissances publiques dans les rues, « sur le pavé » ou dans les kiosques puis, plus tard, dans les salles de concert, de fête ou d'opéra. C'est dans les villes de grande et moyenne importance que sont nés les kiosques à musique: Mons et Bruxelles (avant 1830), Spa (vers 1840), Binche (1843), Soignies (1847), Liège (1852). Dès le milieu du XIX^e siècle, certaines villes remplacent leur édicule provisoire par un kiosque « en dur »; d'autres vont jusqu'à s'en adjoindre plusieurs sur un espace parfois limité pour satisfaire un public de plus en plus nombreux et demandeur.

3, 1
16

Les villes d'eaux et les stations balnéaires

En Belgique comme à l'étranger, les stations thermales et les cités balnéaires représentent de véritables microcosmes spécifiquement réservés à la cure et au divertissement, auxquels le luxe et la frivolité donnent un statut d'exutoire. Villes idéales, les stations thermales ont leurs établissements de soins agrémentés de buvettes, leurs lieux de résidence (hôtels, villas), leurs salles de fête, de jeu (casino) et d'exercice physique (gymnase), leurs jardins d'hiver, leurs parcs et leurs salons de thé. Le jeu, les divertissements et les espaces verts apportent au curiste des lieux propices à sa détente et à ses loisirs.

A Spa, la musique en tant qu'art cultivé est contemporaine des premiers « bobelins » qui viennent y prendre les eaux. Dès le milieu du

17. Braine-l'Alleud, le kiosque Grand-Place. Carte postale.

Braine-l'Alleud — Grand'Place - Hôtel-de-Ville



xvi^e siècle, des chanteurs et joueurs d'instruments amusent les buveurs près des principales sources. Des concerts de luth et de viole ont déjà lieu auprès des fontaines et sur la Promenade de la Place. Par la suite, un corps d'instrumentistes est constitué pour donner des concerts à la Redoute, au Waux-Hall et au Salon Levoz. Quelquefois, les orchestres se rassemblent dans la Promenade de Sept Heures, dans la Prairie de Quatre Heures ou sur la place Royale; ils s'y abritent dans des salons et des cabinets de verdure. Au xix^e siècle, avec les premiers kiosques à musique, le mouvement s'amplifie pour atteindre au début de ce siècle son essor maximum. Trois concerts journaliers sont alors offerts aux curistes durant la période estivale, qui va de mai à septembre: le matin au kiosque de la place Royale, l'après-midi au kiosque du parc de Sept Heures et le soir, à celui des jardins du Casino. Le premier kiosque avait été élevé au parc de Sept Heures vers 1840. C'était un simple bâti octogonal surmonté d'un toit conique qu'on installait aux premiers jours de mai pour le remiser à la fin de la saison. A la même époque, une tribune carrée occupait tour à tour le haut, le bas ou le milieu de la place Royale tandis que des concerts donnés depuis le point de vue de la Montagne d'Annette et Lubin, pouvaient également y être entendus. Vers 1852, on bâtit sur la place un kiosque en fer sur soubassement de pierre. C'est le premier kiosque permanent de Spa. Les autres ne se sont pas fait attendre longtemps puisque le 23 juin 1861 «L'Echo des Fontaines» confirme que le nouveau kiosque d'harmonie du parc de Sept Heures a été dignement inauguré le 16 du mois. Bâti au pied de la colline dans le style chalet suisse, le kiosque est, en l'espace de vingt années, successivement détruit, reconstruit et inauguré sur un nouvel emplacement. Depuis 1951, un golf miniature a pris sa place. Sur la place Royale, un nouveau kiosque, dessiné par Léon Suys, est inauguré en juillet 1860. Aux douze frontons figurent les noms de musiciens célèbres; au début du xx^e siècle, certains de ces noms seront remplacés par d'autres afin de rendre hommage aux compositeurs qui séjournèrent à Spa. Ce kiosque réservé aux concerts de sympho-

18. Spa, le kiosque place Royale, œuvre de l'architecte Léon Suys. Carte postale.

19. Spa, le kiosque reconstruit au parc de Sept Heures, vers 1880, dans le style chalet suisse.



20

19



PROMENADE DE SEPT HEURES
1860

nie était considéré par les Spadois comme le seul vrai. Enfin, deux kiosques se sont succédés dans les jardins du Casino: le premier ne vécut que quatre ans; le second, surnommé «La Potinière», a été démonté en 1947 et remis à l'Administration communale. Depuis, privée de ses nombreux kiosques, la ville de Spa a acquis, à la fin des années cinquante, un kiosque démontable en tubes métalliques; celui-ci est encore installé de nos jours lors de certaines fêtes populaires sur la place Verte, sur la place Royale ou dans les quartiers de la ville.

18

Au tournant de ce siècle, le succès des villes d'eaux est dû à l'afflux de citadins assurés d'y trouver quotidiennement un choix de festivités et de spectacles de qualité. Sous le prétexte du ressourcement, ils viennent y chercher la fête, les «amusements», le défoulement, la fuite vers un ailleurs où, momentanément, les lois et les convenances sociales ont été suspendues.

A la même époque, le succès des stations balnéaires à la côte belge participe du même engouement pour la villégiature. C'est dans ces villes idéales où tout concourt à déréaliser l'espace pour en faire un décor romanesque que le kiosque a fait ses plus belles conquêtes. Comme espace musical d'abord, inséré au sein de compositions paysagères ou de jardins de casinos, le long de promenades publiques ou de digues. Comme architecture exotique ensuite, réinterprété sous la forme du pavillon abritant la source. Le modèle de la galerie couverte menant d'un côté au Waux-Hall et de l'autre à une buvette d'architecture métallique d'inspiration extrême-orientale, s'impose à travers l'Europe.

L'ambiance des bains évoque davantage le hammam oriental que les thermes romains. Cet exotisme contribue à créer une atmosphère de fête, colorée, luxuriante, que la ville se doit d'offrir au curiste déprimé.

Les villes touristiques

Durant la seconde moitié du XIX^e siècle, on assiste dans les grandes villes du pays à la création de nombreux parcs, promenades publiques et espaces verts. Les nouveaux espaces de détente deviennent les lieux privilégiés des concerts et des fêtes publiques qui ne peuvent se concevoir sans le concours des meilleures formations militaires et civiles, tant locales qu'étrangères. Sous les frais ombrages des parcs, propices aux vastes rassemblements, les kiosques vont se multiplier. A Liège, le parc d'Avroy et son étang, créés par l'architecte paysagiste Edouard Keilig, attirent les foules durant l'été et la foire d'octobre. Plusieurs kiosques y seront élevés. Le premier, construit en 1852 face à la rue Darchis, était en fonte. Jusqu'en 1914, les corps de musique militaire venaient y donner leur aubade. La chaise coûtait alors 10 centimes... Un peu plus loin sur le boulevard, on érigea en 1880 le Trink-Hall dans le style turco-mauresque. C'était un endroit rêvé pour venir écouter les concerts donnés par la ville. Un premier kiosque en bois avait été dressé en face du bâtiment. Plus tard, on lui substitua un élégant édifice dont les douze colonnes en fonte étaient gracieusement inclinées vers l'extérieur. La toiture en zinc était sommée d'une lyre moulée dans le même matériau tandis que les eaux de pluie étaient évacuées par des gargouilles à tête animale. Ce kiosque servira de modèle à celui, qu'en 1895, les édiles de Seraing feront construire en bois le long de la Promenade des Princes, face au château Cockerill. Quant à l'actuel kiosque du parc d'Avroy, c'est un vestige des années cinquante. Jusqu'à la première guerre, et de manière plus ponctuelle par la suite, des kiosques démontables étaient dressés sur les places Sainte-Marguerite et Saint-Lambert, devant le Théâtre, au parc d'Acclimatation et à l'entrée du quartier d'Outremeuse. Des concerts y étaient organisés par la Légia (la reine des chorales), l'Harmonie des Tramways Liégeois, les «Légistes» ou le corps de musique militaire des régiments des 12^e et 14^e de Ligne, le plus souvent avec le concours de sociétés étrangères.

A Namur, la démolition des remparts qui enserraient la ville permet la création de vastes espaces verts. Durant le dernier quart du siècle, ceux-ci vont devenir les lieux privilégiés des rendez-vous des formations musicales et des festivités populaires. Avant cette époque, des concerts avaient fréquemment lieu au parc de la Plante qui ne possédait pas encore de kiosque, sur la place Saint-Aubain, sur la place de l'Hôtel de Ville, au «Casino de Campagne» et dans la salle du théâtre. Dès 1872, au parc de la Plante, les formations militaires et civiles se disputent la scène du premier kiosque. Il est vrai que la bourgeoisie namuroise raffole de concerts et d'opéras et que le site exceptionnel de la ville et de sa citadelle attire les premiers touristes de courts séjours. Face à un public tout acquis, les commerçants de la ville s'associent pour l'organisation des réjouissances publiques dont la plupart se produisent sur kiosque et dans les rues de la ville.

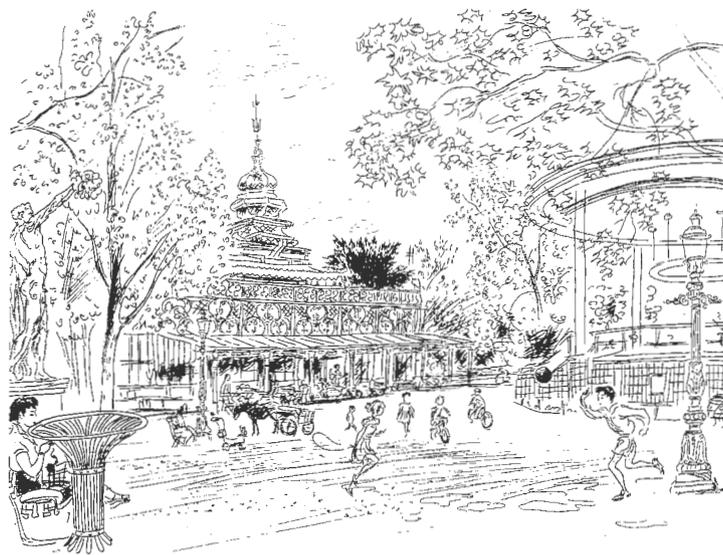
Entre 1872 et 1900, les inaugurations de kiosques se succèdent: en 1882, au parc Louise-Marie pour le premier et dix ans plus tard pour le second; en 1892, au square Mathieu (actuel square Léopold) et sur la Grand-Place; en 1898, sur la place d'Armes. La même année, le festival de Salzinnes se déroule sur six kiosques dressés aux principaux carrefours de l'entité. Inauguration de fontaines publiques, de lignes de transports en commun, d'expositions, cavalcades de mi-carême, grande fête des fleurs (1902), kermesses, jubilés, anniversaires, concerts de prestige et philanthropiques, réceptions officielles font se succéder les défilés et les parades dans les rues, les auditions et les concours publics sur les kiosques. A l'extrême fin du siècle, un certain Marquet qui se dit «amuseur public» voudrait faire de Namur un second Spa ou un second Ostende. Et sur les affiches destinées à en faire la publicité, Namur a effectivement plus d'un attrait: ville fluviale, citadelle exceptionnelle, salles de concert et de jeu, parcs publics et kiosques ne laissent pas le touriste indifférent. Marquet multiplie les concerts de plein air à tel point qu'en 1902, l'«Opinion Libérale» parle d'un «festival permanent» à Namur³. Bien que la plupart des événements revêtent un caractère populaire, certains

concerts payants sont réservés à une élite ; le parc est alors fermé à la foule. En novembre 1990, le dernier kiosque du parc Louise-Marie a disparu sous les pelles mécaniques. C'était le troisième à occuper cet endroit si prisé. L'édifice conçu en hémicycle par l'architecte local A. Mairy avait tout juste trente ans. Il a pourtant été jugé trop profondément délabré pour être restauré. Une nouvelle esplanade avec abri devrait bientôt accueillir les prestations musicales et théâtrales encore nombreuses à Namur.

A l'extrême fin du XIX^e siècle, la multiplication des casinos, «Waux-Hall» et «Kuurzaal» atteste d'un engouement sans précédent pour les jeux de hasard et pour les spectacles en tous genres. Les parcs et jardins de ces établissements vont volontiers s'enorgueillir de posséder un kiosque qui, lors des beaux jours, résonnant des meilleures musiques, attirera une clientèle nouvelle. A Mouscron, le kiosque du Casino était particulièrement élégant avec sa toiture bulbeuse couverte d'ardoises posées en écailles et ses motifs de

lambrequins en bois découpés : sa construction a été financée par la vente de 150 obligations de 25 francs permettant de rembourser l'emprunt de la Société Philharmonique de Sainte-Cécile en quinze ans. A Mons, avant 1900, un premier kiosque de style rustique est bâti au pied du «Waux-Hall» ; un édicule plus important prendra sa place par la suite tandis que des kiosques mobiles agrémenteront ponctuellement la rue de la Station et la Grand-Place. A Dinant, le kiosque du jardin du Casino est fermé à l'arrière tandis que celui du «Kuurzaal» à Chaudfontaine ressemble davantage à un pavillon de jardin. Dans la foulée, sociétés de musique et partis politiques voudront eux aussi disposer d'un kiosque : à Huy, la société «Les Amateurs» aura le sien sur la promenade de l'Île et la Société Royale d'Harmonie au jardin du Café de l'Harmonie ; à Mouscron, le parti catholique installera le sien dans le jardin du cercle «l'Avenir».

Enfin, dans certaines villes importantes où toute la vie publique et sociale s'organisait plus spontanément par commune ou par quartier, des kiosques ont été parfois construits en grand nombre. Entre 1895 et 1910, Bruxelles devait en compter une dizaine : seuls un exemplaire démontable et un autre pliant étaient destinés à être montés sur la Grand-Place et au Bois de la Cambre tandis que des kiosques fixes occupaient respectivement les places de la Porte de Hal, du quartier Nord-Est, d'Anderlecht, d'Ixelles, d'Uccle, de Schaerbeek et de Jette Saint-Pierre. A Thuin, la place de la Ville Haute possédait un kiosque permanent et celle de la Ville Basse un kiosque mobile ; à Charleroi, le même kiosque était alternativement monté à la Ville Haute et à la Ville Basse.



22. Jette-Saint-Pierre, le kiosque place communale. Carte postale.



23. Exposition Universelle de Liège, 1905, le kiosque sur l'Esplanade des Vennes. Carte postale.



Les expositions universelles

Les expositions universelles du début du siècle devaient confirmer l'engouement d'un très large public pour l'art musical et notamment pour les auditions organisées en plein air sur des kiosques. Dans ces villes éphémères, créées de toutes pièces pour la gloire de l'industrie, du commerce et du tourisme, la fête veut être partout : dans les halles, les palais et les pavillons d'exposition et de fête, dans les parcs et jardins créés pour l'occasion ; aussi, et peut-être surtout, autour des kiosques où pendant plusieurs mois le public assiste en foule à un spectacle permanent. A l'Exposition Universelle et Internationale de Liège de 1905, les auditions ont eu lieu sur des kiosques placés au Jardin d'Acclimatation, sur l'esplanade des Vennes devant l'entrée monumentale des Halles, au Panorama de Fragnée près de l'aéropiane, devant l'entrée du Vieux-Liège, enfin, dans les jardins de Cointe. Les corps de musique composés des ensembles militaires de la garnison de Liège, de la Garde Civique et de la fanfare de l'Exposition ont donné pendant la durée de l'exposition 674 concerts. A ceux-ci, il faut ajouter les concerts extraordinaires lors desquels se

produisaient des phalanges renommées venues de l'étranger. Le programme avait été volontairement choisi éclectique : à côté des exécutions de symphonies, harmonies et fanfares, on pouvait entendre un petit « choral mixte » qui ressuscitait les vieilles chansons, les airs populaires et les chansons du terroir. Quelle qu'était l'audition, le public se passionnait et des milliers d'auditeurs se pressaient autour des kiosques, surtout le grand kiosque de l'Esplanade des Vennes. De telles expositions qui encourageaient le déplacement d'une foule immense et qui étaient sensées exhiber au monde entier les nouvelles richesses en matière scientifique, artistique et industrielle ne profitaient pas de manière égale à tous les secteurs de la créativité. L'art des jardins par exemple, pourtant toujours très représenté quantitativement, n'offrait souvent que le lustre artificiel de compositions qui empruntaient plus, et plus mal, au passé qu'elles ne généraient de nouveauté. Les kiosques n'échappent pas à cette constatation. Si leur nombre confirme la vogue alors rencontrée, aucune solution formelle nouvelle n'y transparait. A Liège, seule l'utilisation nouvelle de matériaux connus tels que la fonte et surtout le zinc, dans une production d'éléments à caractère décoratif et artistique qui

24. La Louvière, le kiosque en bois jadis dans le parc. Carte postale.



remporte un vif succès, apporte à ces kiosques un peu d'éclat. Des expositions de Bruxelles (1910) et de Charleroi (1911), la formule ne sortira guère revivifiée. On doit d'ailleurs constater que depuis l'Exposition de Paris en 1900, les expositions universelles avaient imposé, à travers l'Europe, le règne des amples toitures débordantes à deux niveaux, avec ou sans bulbe, des épis de faitage plantés comme des paratonnerres et des ornements de bordure verticaux formant amortissements aux angles. Un modèle qui a dû plaire à la commune de La Louvière qui lors de l'Exposition de Bruxelles en 1897, a acquis un exemplaire pour l'installer dans son parc. On reconnaîtra volontiers que le kiosque, construit sur le même modèle un demi-siècle auparavant, par l'architecte Thirion dans le parc de l'Harmonie à Verviers – et qui présente son homologue dans le parc de la ville de Bruges –, avait bien plus d'allure.

24

¹ LE BAILLY DE TILLEGHEM, S., p. 37 (voir bibliographie).

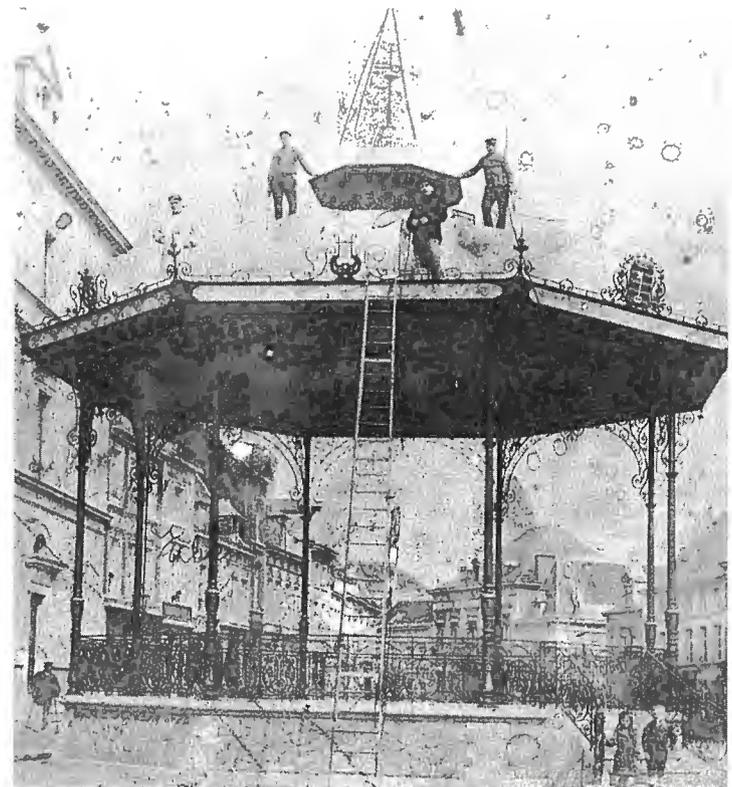
² DARQUENNE, R., p. 20 (voir bibliographie).

³ Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Namurois*, p. 12 (voir bibliographie).

L'acquisition et la construction

La proposition d'acquisition d'un kiosque à musique relève dans la majorité des cas de l'initiative de l'administration communale qui, soit par choix d'un architecte désigné, soit par voie de concours ou d'adjudication sur appel restreint (comme cela s'est fait en 1887 pour le kiosque érigé sur la Grand-Place de Bruxelles et attribué aux fonderies Wauters-Koeckx), demande la remise de plans, devis et cahier des charges. Le Conseil est alors amené à juger de la qualité du projet, du respect du budget et du choix du site d'implantation. La première question à résoudre est le choix du matériau constitutif car, selon l'option choisie, on s'adresse à un architecte ou à un entrepreneur, à un serrurier-constructeur, à un fondeur ou à une entreprise de serrurerie. Dans les petites localités, des artisans locaux peuvent réaliser l'ouvrage à moindres frais: un serrurier maréchal-ferrant à Aywaille (1892), deux menuisiers à Couvin (1948). La comparaison des coûts respectifs des travaux permet de conclure que pour les années 1895 à 1910, les plus beaux exemplaires fixes ont coûté entre cinq et treize mille francs (Huy, Chimay, Tournai). Le prix des kiosques fixes ira toujours en s'accroissant — en 1952, le projet de théâtre de verdure présenté à Aywaille par l'architecte C. Soin est évalué à 230.481 francs, ce qui correspond à 332 % d'augmentation sur le coût des matériaux par rapport à un projet similaire soumis en 1939 — tandis que celui des exemplaires démontables, plus directement dépendants d'une production industrielle, subira dans une certaine mesure l'effet inverse.

Un kiosque en bois coûte moins cher mais a une durée de vie limitée. Le premier kiosque de Lessines ne résista pas plus de sept ans (1893-1900). De la même manière, l'acquisition d'un kiosque démontable, solution qui peut paraître économique à l'achat, entraîne nécessairement par la suite des frais, parfois considérables, de montage et de



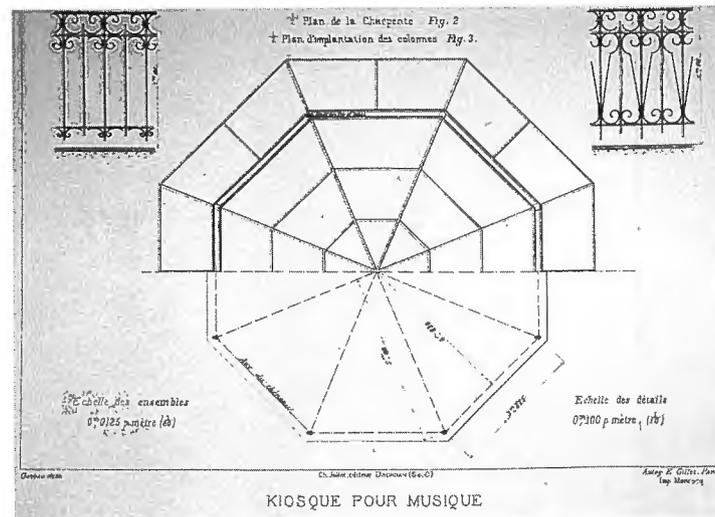
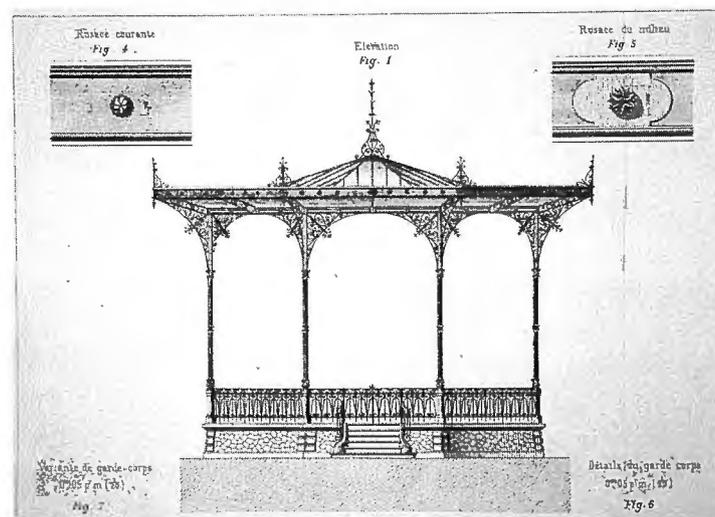
démontage. L'installation du kiosque métallique sur la Grand-Place de Bruxelles coûtait à chaque fois 600 francs, c'est-à-dire plus de 6% du prix d'achat.

On a vu des demandes d'acquisition émaner de la population. Le kiosque de la place Verte à Thuin, inauguré en 1878, a été construit en réponse au souhait émis douze ans auparavant par la population qui désirait voir transférer la Ducasse locale du site du Champ des Oiseaux au cœur même de la ville. A l'époque, les subsides communaux avaient privilégié les cours de musique. A Lessines, ce sont les dirigeants de la Société Philharmonique qui, ayant pris connaissance d'une annonce relative à la « vente et location d'un très beau kiosque en style oriental ayant très peu servi, propre pour concerts, festivals, etc. ¹ », adressent une demande à l'administration communale en vue d'obtenir un kiosque mobile. Le kiosque en bois sera finalement installé à demeure sur la Grand-Place. A Vielsalm, en 1951, le Syndicat d'Initiative et les diverses sociétés de musique s'associent pour solliciter la construction d'un kiosque moderne dans le parc communal. Le nouveau « Théâtre de verdure » remplacera avantageusement l'ancien kiosque de la place du Marché.

Ailleurs, ce sont des sociétés de musique locales qui ont fait aboutir les projets: à Mouscron, la Société Philharmonique a réalisé un emprunt de 3.750 francs qu'elle a redistribué sous forme d'obligations de 25 francs. A Granglise et à Hotton, on a ouvert une liste de souscriptions. A Fosses-la-Ville, le kiosque a été gracieusement offert à la ville par une citoyenne tandis que celui de Péruwelz a été payé par quatorze actionnaires de la commune.

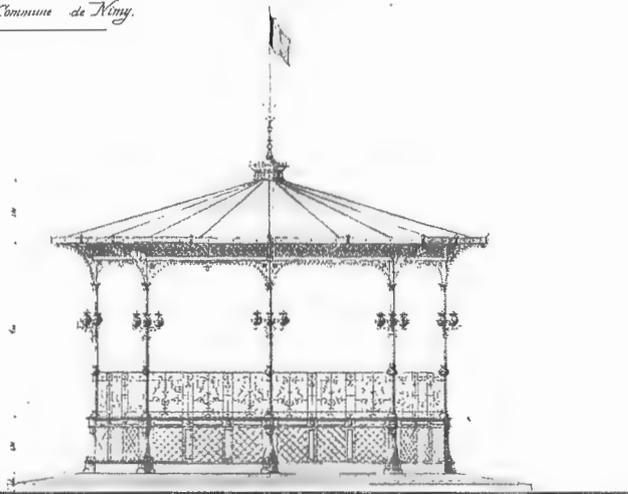
Les travaux terminés, la réception définitive donne lieu à une cérémonie d'inauguration relevée par la présence des autorités et agrémentée d'un concert. Dans certains cas, et tout particulièrement lorsque les délais n'avaient pas été respectés, une réception provisoire permettait d'entamer, sans attendre, la saison musicale. Ce fut le cas à Huy pour le kiosque du square Rogier dont la réception définitive des travaux se fit attendre plus de deux ans pour cause de « fissures

27. Kiosque pour musique. Planche extraite du *Traité de Serrurerie et construction en fer*, seconde moitié du XIX^e siècle.



28. Nimy, «Kiosque à exécuter pour la commune de Nimy», dressé par le géomètre juré, architecte soussigné Madou [?], Saint-Guislain le 30 avril 1905. Dessin aquarellé.

— *Projet de Kiosque à exécuter* —
pour la Commune de Nimy.

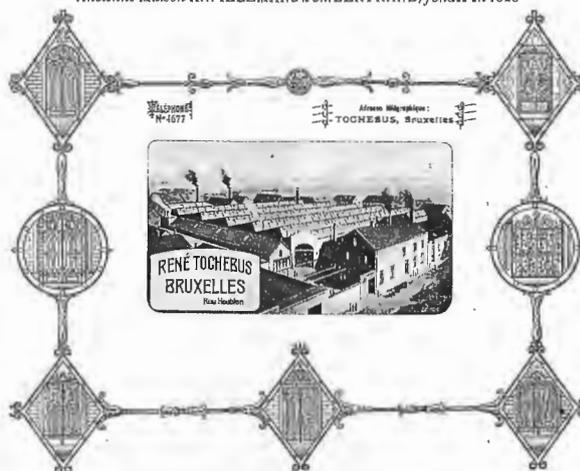


29. René Tochebus & Cie, Ateliers de construction métallique, serrurerie et petite mécanique, publicité à en-tête. Société adjudicataire des kiosques de Huy et de Nimy.
30. Société Philharmonique de Sainte-Cécile, obligation de 25 francs vendue en souscription pour l'achat d'un kiosque à Mouscron.

Ateliers de Constructions métalliques, Serrurerie et Petite Mécanique

Ancienne Maison A. WIELEMANS & Ch. BERTRAND, fondée en 1828

Banque Nationale et de toutes les grandes Banques de Bruxelles



VILLE DE BRUXELLES, des MINISTRES et des plus grands Hoche particuliers



SUCCESSEURS :

RENÉ TOCHEBUS & Cie

Usine à vapeur et bureaux :

Ingenieurs-Constructeurs

Rue du Houblon, 16 et 18, BRUXELLES

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE SAINTE CÉCILE,

à Mouscron.

EMPRUNT

Et trois mille sept-cent-cinquante francs divisés en 150 obligations de 50 francs chacune, faite par souscription volontaire entre les membres de ladite Société, pour la construction
D'UN KIOSQUE.

OBLIGATION DE 25 FRANCS N°

Le porteur a droit à un intérêt annuel de 5%, payable le 1^{er} Juillet de chaque année; les obligations seront remboursées au pair en 15 ans, par tirages annuels au sort à partir du 1^{er} Juillet 1878; le nombre des obligations à rembourser annuellement sera fixé par le Conseil d'administration; dès qu'une obligation est remboursable, elle cesse de produire des intérêts.

Les intérêts annuels non réclamés pendant le mois de l'échéance seront acquis de plein droit à la caisse de la Société.

Mouscron, le 1^{er} Juillet 1877.

Le Secrétaire,
G. Deminghien

Le Président,
[Signature]

Typ. Van Brousecker-Dhaesele, Mouscron.

sur pilastres, défauts au guide-main de la balustrade, éclatement des joints du carrelage et retrait des boiseries du plafond²». Les 259 jours de retard encourus pénalisèrent la société Tochebus et Cie, adjudicataire du kiosque, d'une amende de 7.700 francs. Le kiosque devait originellement en coûter 5.630.

Les menuiseries et charpenteries, le pavage ou carrelage, l'installation des éclairages ainsi que les travaux de finition tels que mise en peinture et dorure de certains éléments décoratifs, sont réalisés par des artisans ou corps de métiers locaux. A Huy toujours, nous savons que les douze boules à picot décorant la toiture, toutes les bagues des colonnes ainsi que « toutes les pointes des ornements de la face extérieure des panneaux³ » du garde-corps avaient été dorées à l'or fin. L'ensemble des onze panneaux, les colonnes et la corniche avaient préalablement reçu une couche d'émail. A plusieurs reprises, le cahier des charges mentionne également la fourniture de pupitres pour les musiciens: 25 simples et autant de doubles à Huy; une soixantaine, à Verviers, au kiosque de la place Verte.

Le programme architectural et décoratif

Le programme

La structure simple du kiosque à musique est une réponse à la double question posée par sa situation dans le paysage d'une part, par sa fonction en tant qu'espace musical d'autre part. La première trouve ses origines dans la tradition des pavillons de jardin, revue et revivi-

fiée depuis le XVIII^e siècle sous l'influence des modèles exotiques et sous le charme de la nouvelle sensibilité qui éclôt à l'égard de la nature. Le kiosque est cet édicule élégant dont la couverture, remarquable de légèreté, ne repose que sur de minces supports et dont le plan carré ou polygonal s'inscrit parfaitement au centre d'une composition paysagère ou comme point de vue dans le paysage. On peut dire que tous les kiosques à musique — et ceux agrémentant les parcs publics tout particulièrement — tentent, avec un succès inégal, de tirer parti de la meilleure situation.

La seconde question à résoudre est celle des potentialités musicales et notamment du délicat problème de l'acoustique. Comme nous le verrons au chapitre sixième, les recherches en matière d'acoustique n'ont été exploitées de manière complète que très ponctuellement. Le plus souvent, on se contentait d'éviter des erreurs — telles qu'un plafond en gorge — et de traduire avec les sensibilités locales les données que la tradition avait imposées: un plan polygonal, un socle plus ou moins élevé formant caisse de résonance, un garde-corps, des supports en nombre pair, une toiture polygonale formant abat-son et sommée d'éléments d'amortissement. L'édicule ouvert vers l'extérieur formera un abri couvert dont la surface d'occupation sera fonction de l'importance des fanfares, harmonies et sociétés de musique qui l'occuperont. L'histoire de ces quatre réalités évoluera de manière intimement dépendante. Aussi, la taille du kiosque sera-t-elle souvent révélatrice de l'activité musicale déployée à un moment donné de l'histoire locale. L'activité ou le nombre de participants augmentait-il, aussitôt agrandissait-on le kiosque. A Binche, devenu trop étroit pour les sociétés de la ville et de l'étranger qui y donnaient concert en été, le kiosque a été agrandi d'un tiers un demi-siècle après sa construction. Celui de Momignies, construit à l'origine sur un très haut socle, a vu son plancher original passer de 6 à 10 mètres de diamètre et sa toiture élargie d'autant. Le nouveau plancher qui forme désormais une vaste plate-forme débordante sur pilotis a fait perdre à l'édicule son caractère archaïque.

Le programme architectural du kiosque à musique s'articule autour de trois composantes : le socle, les supports et la couverture. Le plus souvent il s'adjoint un garde-corps, et selon la hauteur du socle, un escalier qui peut être fixe ou mobile. Toutefois, de ces éléments qui ont imposé au kiosque sa structure caractérisée et reconnaissable, seul le socle apparaît immuable. Dans certains cas, le kiosque se présente même sous cette unique et sobre forme : un socle construit en pierre et/ou brique, pourvu quelquefois d'un garde-corps. Les supports sont absents mais, comme le laissent supposer des traces retrouvées au sol à des endroits qui pourraient être les leurs, on peut imaginer qu'à un moment au moins de son utilisation le kiosque en a été pourvu. Il pouvait s'agir de simples poutres que l'on fichait dans le sol afin de supporter une structure de couverture en bois ou en toile. Les socles retrouvés à Angre, à Comblain-au-Pont, à Rochefort et à Bersillies-l'Abbaye autorisent cette hypothèse. A La Buisserie, il faut sans doute envisager des poutrelles métalliques qui venaient s'insérer dans les montants du garde-corps.

Ces kiosques constituent toutefois des cas isolés et tardifs (après 1920). Il faut sans doute les comprendre comme des avatars, version économique, du kiosque traditionnel qui a perdu ici toute spécificité architecturale pour se réduire à une simple estrade, couverte ou non. Le socle est la raison d'être du kiosque. Son rôle est essentiellement constructif. Par le choix des matériaux (pierre, brique, béton, fonte), celui de leur mise en œuvre (chaînage d'angle, fonte ajourée, percements) et du traitement de leur surface (rebords, moulurations, ressauts), l'architecte opte pour un parti décoratif plus ou moins affirmé. Les socles en fonte ajourée répondent le mieux à ce choix. De nombreux socles ont également un rôle utilitaire : à Verviers, on y rangeait les chaises, à Lessines, les bancs servant lors du marché et lors du jeu de balle, à Charleroi, les outils d'entretien pour le parc. Celui de Braine-le-Comte possède des toilettes publiques, celui d'Athus dissimule une cabine électrique, ceux d'Ecaussinnes et de Momignies renfermaient des pompes publiques. A Koekelberg, le

socle qui servait tout à la fois de salle de réunion et de remise est véritablement surdimensionné.

Si les supports jouent avant tout le rôle de porteur de la couverture, c'est du rapport de la combinaison de ces deux éléments avec le socle que naît la valeur esthétique du kiosque. Colonnes et piliers se présentent sous des formes très diverses : simples ou jumelés (Verviers, Ciney, Mouscron); en pierre (Fosses-la-Ville), en béton (Hotton), en fer (Cerfontaine), en fonte (Bruxelles, Huy, Seilles) ou en bois (Durbuy, Butgenbach). Selon les matériaux et les techniques de mise en œuvre, les supports sont lisses, moulurés ou très ornés. Certains supports imitent même les branchages par la mise en œuvre de ciment moulé. Lorsque les colonnes sont en métal, une entretoise placée entre elles horizontalement en maintient l'écartement. Dans l'angle formé par celle-ci et par le support, une petite pièce droite ou courbe, placée obliquement, vient affermir cet angle par triangulation. C'est le lien. A l'instar de l'entretoise, il développe un programme iconographique qui va du simple croisillon (Saint-Mard, Tournai) à un réseau d'involutions plus ou moins complexe (Bois-du-Luc, Wiheries).

La toiture du kiosque assure une double fonction : elle met les musiciens à l'abri des intempéries et participe de l'acoustique architecturale. Dans la majorité des cas elle est conçue sur un plan polygonal ou circulaire (Erezée) et s'élève en cône (Saint-Hubert), en pyramide (Ecaussinnes, Flavion, Montzen, Nalinnes et bien d'autres) ou en dôme (Verviers, place Verte; Lessines; Schaerbeek, place Liedts; Tournai et Trivières); plus rarement elle présente un bulbe (Verviers, parc de l'Harmonie) ou un toit plat (Spa, Jardin du Casino; Schaerbeek, parc Josaphat; Fosse-la-Ville; Messancy; Trois-Ponts). Les matériaux de couverture sont l'ardoise, le zinc ou la tôle ondulée. Des gouttières, tuyaux de descente ou gargouilles récupèrent les eaux que la couverture débordante écarte des supports. Ce surplombement de la toiture formant abat-son au-dessus des musiciens est, à l'intérieur, légèrement récliné de manière à assurer une bonne propagation des

ondes sonores vers le public et à éviter les ondes stationnaires désagréables pour tous. Sous la corniche, un lambrequin en zinc ou en bois court le long de la bordure tandis que des éléments d'amortissement et de décoration (épi, hampe, lyre, sphère) animent la toiture. Le garde-corps, outre son rôle de protection, présente très souvent un caractère décoratif : balustrade en pierre (Fosse-la-Ville), en béton (Hotton) ou en bois (Butgenbach); garde-fou en fer forgé ouvragé (Binche, Virton, Wiheries, Ciney, Montzen, Ecaussinnes-d'Enghien, Wasmuel) ou en fonte (Bruxelles, Braine-le-Comte, Huy, Seilles, Tournai, Boussu); grille de clôture ou barrière rustique en ciment moulé imitant les branchages.

La rampe de l'escalier peut prolonger le programme décoratif du garde-corps jusqu'au sol ou exceptionnellement l'étendre à l'ensemble de l'espace de la place ou du site (Cerfontaine, Hotton). De nombreux kiosques sont aujourd'hui dépourvus d'escalier. C'est que nombre d'entre eux étaient escamotables ou mobiles. On les réalisait en fonte ou plus fréquemment en bois.

L'éclairage témoigne à sa manière de l'ancienneté du kiosque ou d'interventions récentes. Les premiers kiosques étaient munis de lampes à pétrole; c'est le cas du premier kiosque en bois construit à Ciney en 1872. Par la suite, l'éclairage au gaz sera acheminé par l'intérieur des supports en fonte, diffusé par des lustres et, à partir de 1880, par des becs Auer, du nom du célèbre inventeur autrichien. Lors de l'inauguration du second kiosque du parc de Tournai, un lustre de fer forgé en forme de couronne de lumière de quatre mètres de diamètre portait quarante becs Auer pourvus de globes mi-clairs, mi-mats tandis que de petits lustres en fer forgé portant six becs en couronne étaient suspendus entre les colonnes⁴. A Chimay, sur le kiosque de la Grand-Place construit en 1899, l'éclairage procuré par les huit becs Auer prévus entre les colonnes étant jugé insuffisant, on a finalement placé un lustre à quatre bras supportant cinq nouvelles lampes. A Lessines, le kiosque de la Grand-Place jouissait à l'origine, en 1906, de six lampes à manchon qui dispensaient une lumière presque natu-

relle; en 1952, quelques années avant la démolition du kiosque, l'administration communale avait procédé à la modernisation de son éclairage en tubes fluorescents. Les premières mentions d'éclairage électrique sur kiosque apparaissent à Ciney en 1895 et à Péruwelz en 1900. A Ciney, le kiosque de la place Monseu comportait, outre huit lampadaires à pétrole, huit lustres en fer forgé comptant trente ampoules électriques. Par la suite, les globes lumineux et les spots se partageront les préférences. Enfin, l'éclairage fluorescent fera son apparition dans les années quarante sous la forme du tube ou, comme au dernier kiosque du parc d'Avroy à Liège, de la couronne de lumière.

Les matériaux

Le bois

Les matériaux disponibles pour la construction de kiosques qui, à l'origine, étaient conçus exclusivement démontables se limitaient jusqu'au début du XIX^e siècle à des panneaux de bois dur, vernis et doués de bonnes propriétés réfléchissantes, absorbant peu l'énergie sonore. Cette situation s'est poursuivie tard dans le XIX^e siècle sous la double formule de l'édicule provisoire et du kiosque permanent. Le kiosque du parc communal d'Ath, acheté à la commune d'Ixelles en 1889 pour 500 francs et récemment restauré, demeure un remarquable exemple. Comme pour la plupart des kiosques en bois conservés, le socle et l'escalier sont en matériau durable, pierre calcaire et brique. A Nivelles, le kiosque du parc, conçu à l'extrême fin du XIX^e siècle sous la forme du pavillon chinois avec une toiture à pans aux angles recourbés auxquels étaient suspendues des clochettes, développait

31. Bruxelles, le kiosque du parc Royal, construit en 1841 par l'architecte J.-P. Cluysenaar, est un chef-d'œuvre de l'architecture en fonte.



7 également un réseau d'entretoises à motifs chinois en bois. Un modèle réduit de ce kiosque a été replacé, il y a une trentaine d'années, à cet endroit. Les kiosques des expositions universelles, destinés à un usage temporaire, étaient réalisés selon le même principe. Le plus souvent, le temps de l'exposition ne requérait pas une couverture métallique. Celle-ci pouvait être ajoutée lorsque le kiosque, racheté à l'occasion de l'événement, était remonté dans l'un ou l'autre parc du pays. On se souviendra longtemps des décors en bois sculpté, des ornements de bordure en pendentifs et surtout de la très haute hampe du kiosque réinstallé dans le parc de La Louvière. Des exemplaires ultérieurs témoignent, encore, à leur manière, de la mise en œuvre de ce matériau particulièrement favorable à l'amplification des ondes sonores : à Roclenge-sur-Geer avec un jeu d'entretoises en double arc en anse de panier en bois courbé, et plus récemment, à Butgenbach et à Saint-Hubert.



Le fer forgé et la fonte

L'introduction de matériaux métalliques ne modifie pas la structure générale du kiosque. Par contre, la richesse décorative que leur mise en œuvre permet de générer transforme l'esthétique de l'édicule : garde-corps et entretoises en fer finement ouvragé, colonnes en fonte moulée à motifs décoratifs, éléments d'amortissement de toiture et lambrequins en zinc sont autant d'éléments à décliner selon les moyens, les matériaux et les sensibilités locales. Toutefois, et malgré l'extraordinaire engouement pour la production en fonte, le fer forgé demeure, au cours du temps, le matériau noble et traditionnel pour les éléments de garde-corps et pour les décors d'entretoises.

La fonte, ou fer cru, est un composé de fer malléable et de carbone. La fonte douce, appelée aussi fonte grise est la plus homogène ; résistante, on peut la travailler à la lime et au ciseau, on peut la tourner et la buriner. Sa malléabilité permet de la marteler légèrement pour lui donner l'aspect du fer forgé. Quelques garde-corps témoignent effectivement de ce constat au point de s'y méprendre. Restent les procédés d'assemblage qui, eux, ne peuvent mentir : par rivets posés à froid ou par soudure pour les nombreuses pièces en fer forgé, par boulons et vis pour les éléments entiers coulés en fonte. Parmi les autres alliages coulés, la fonte bénéficie de particularités tout à fait avantageuses : « coulabilité », faibles contraintes internes dans la pièce, stabilité et surtout grande capacité d'amortissement des vibrations et prix de revient relativement bas. Pour toutes ces raisons, la fonte deviendra dès le milieu du XIX^e siècle le matériau de prédilection pour la mise en œuvre de kiosques à musique. Toutefois, c'est associée au fer qu'elle investit l'espace des kiosques : les éléments travaillant à la compression sont en fonte (colonnes) et les parties travaillant en torsion ou en traction sont en fer. A partir du milieu du XIX^e siècle, la construction en fonte devient meilleur marché que la construction en bois. La « colonne ornée », massive mais creuse, au fût cannelé dont la base et le chapiteau s'inspirent de loin des ordres classiques, remporte un vif succès. Au parc Royal de Bruxelles (1841),

33. Verviers, garde-corps et colonnes jumelées
en fonte moulée et creuse.

Les supports



34. Bois-du-Luc, motifs du contre-rouleau en fonte.



35. Wiheries, fer forgé à involutions.



36. Hotton, écoinçons en ciment moulé.



37. Huy, le kiosque de la Promenade de l'île, actuel square Rogier. Carte postale.

Huy. Promenade de l'île



38. Koekelberg, le kiosque parc Elisabeth.

39. Koekelberg, socle surdimensionné servant de salle de réunion et de remise.



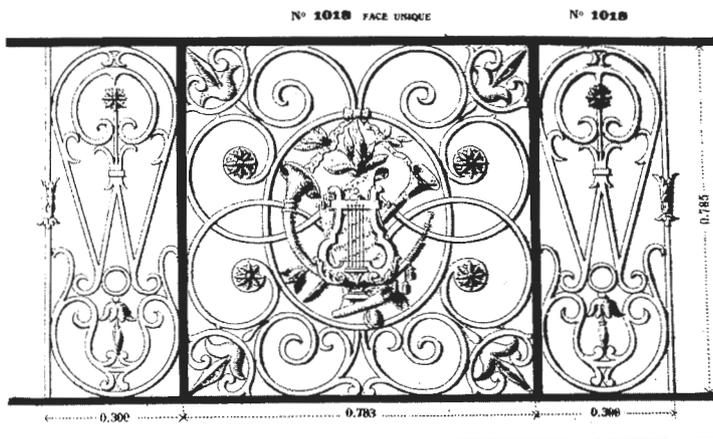
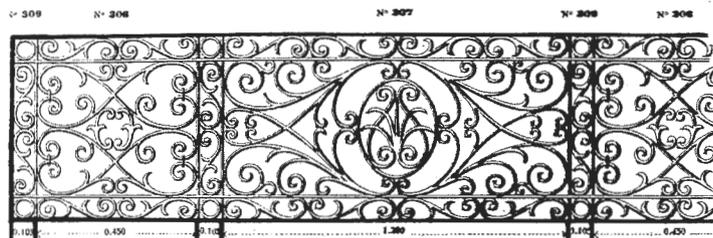
40. Huy, gargouille en fonte.

41. Huy, le kiosque en fonte, avec ses fines colonnes inclinées vers l'extérieur, rappelle le kiosque du Trink-Hall à Liège. Un édicule similaire a été construit à Seilles.



42. Modèle de garde-corps. Planche extraite du *Catalogue des Fonderies Porta*, vers 1911.

43. Modèle de garde-corps, élément central sur le thème du trophée musical. Planche extraite du *Catalogue des Fonderies Porta*, vers 1911.



au Jardin de l'Harmonie à Verviers (1852), sur les places de Braine-le-Comte (1883) et de Seilles (après 1906), au square Rogier à Huy (1906), elle offre des visages très différents. Simple ou jumelée (Verviers, Ciney); lisse, simplement moulurée (Morlanwelz) ou très ornée (Bruxelles), la colonne en fonte peut s'accompagner d'un réseau d'entretoises (Bois-du-Luc), de consoles d'éclairage (Momignies) ou de gargouilles (Huy, Seilles) dans le même matériau. Sa cavité intérieure peut être mise à profit pour l'écoulement des eaux ou pour l'acheminement de l'éclairage.

La fonte intervient aussi largement dans les éléments de garde-corps. Pour ceux-ci qui doivent être produits en nombre et dont les motifs ne se répètent pas nécessairement sur toute la longueur, les fondeurs avaient pris l'habitude de scinder l'élément en autant de parties que nécessaire, qui toutes portaient un numéro propre; de les fondre dans des moules respectifs et, ensuite seulement, de les assembler. En pratique, chaque portion de garde-corps comprise entre deux colonnes forme une unité constituée le plus souvent d'un élément long occupant le centre, d'au moins deux éléments courts disposés de part et d'autre et, reliant le tout, d'une série de bandes très étroites. Le programme décoratif complet devait donc toujours être conçu en séquences. Grâce à cette technique d'assemblage, certains motifs pouvaient être changés à loisir et le modèle être réutilisé avec quelques variantes. Les Fonderies Porta à Huy ont ainsi produit, sur base d'un même modèle, les garde-corps des kiosques de Huy et de Seilles; seul le motif décoratif central a été changé. Exceptionnellement, garde-corps et socle ont pu être réalisés tous deux en fonte: au parc de Bruxelles, le socle et l'escalier développent un même rythme décoratif; le garde-corps, très ouvragé, se présente ici en douze parties réalisées d'un seul tenant. Les éléments de bordure du toit sont tout aussi remarquables. Le kiosque de Bois-du-Luc présente un parti similaire même si nettement plus sobre avec son réseau ajouré de simples croisillons moulurés. L'entretoise, très déliée, joue sur le motif du contre-rouleau (6 spirales de sens opposé à la spirale sur

103

41

34

40

42, 43,

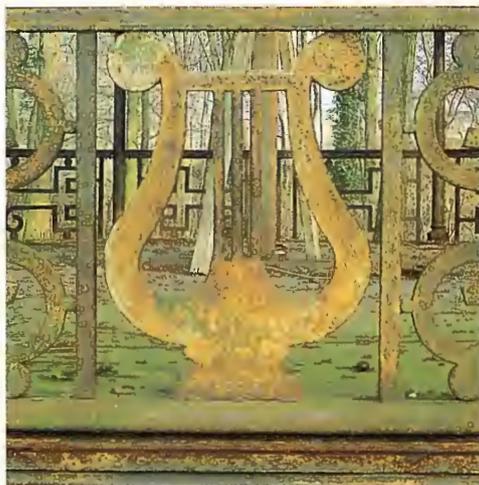
44

34

Le garde-corps



44. Scilles, lyre centrale en fonte.



45. Bois-du-Luc, lyre stylisée et motifs de grecques en fonte.
Le socle et son réseau ajouré de croisillons moulurés.



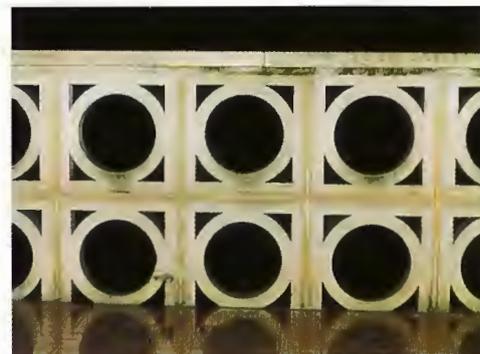
46. Binche, fer forgé avec trophée musical en zinc.



47. Ath, balustrade en bois.

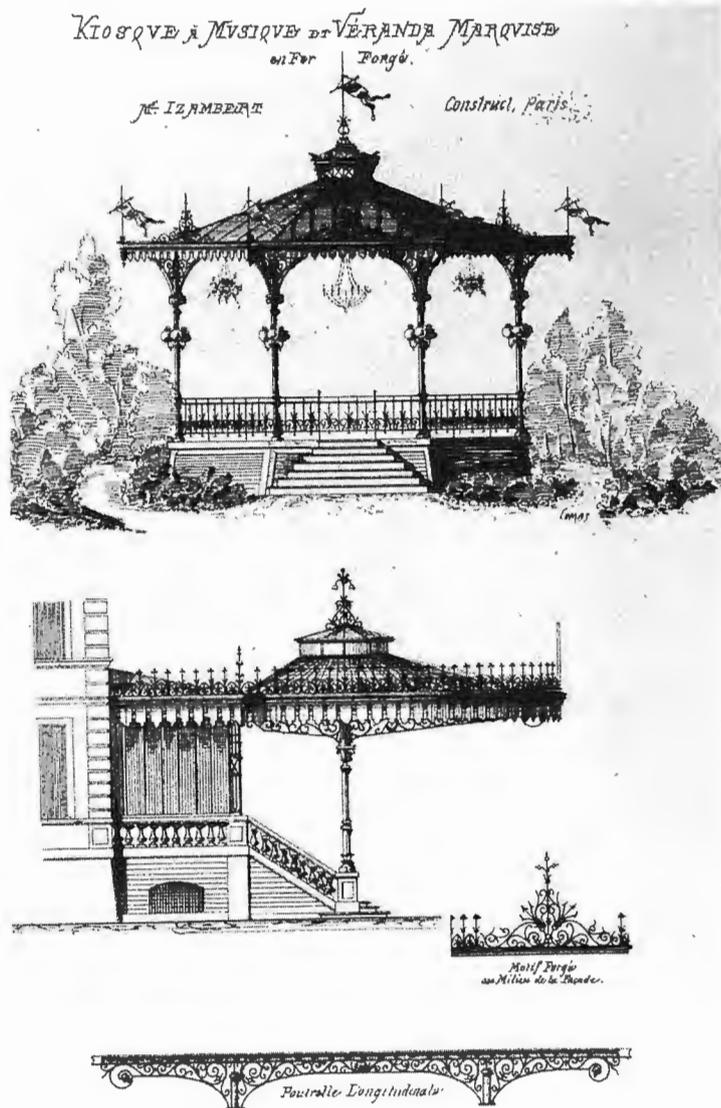


48. Hotton, balustrade en ciment moulé.



49. Orp-le-Grand, motifs géométriques en ciment moulé.

50. Kiosque à musique et véranda marquise en fer forgé. Planche de l'Extrait du Recueil de Serrurerie pratique, seconde moitié du XIX^e siècle.



laquelle elles sont greffées) tandis que le garde-corps aligne grecques et lyres stylisées. La fonte étant une bonne matière à employer pour l'équerrage, on en a fait de bonnes consoles, simples ou ornées. Ici aussi, pour les motifs répétitifs, la fonte fournit une décoration riche et peu coûteuse.

Sur les kiosques pourvus d'escaliers escamotables ou mobiles, des grilles en fermaient l'accès en dehors des périodes d'utilisation (Bruxelles, Ecaussines-d'Enghien). La plupart de ces grilles ont depuis disparu (Ciney, Koekelberg, Quevaucamps, Saint-Mard, Vinton, Wasmuel). Le nombre important de kiosques aujourd'hui dépourvus d'escaliers et dont le socle élevé interdit de pouvoir s'en passer, prouve que l'usage de l'escalier mobile a dû, à une certaine époque, être généralisé. Celui du kiosque du parc de Bruxelles, escamotable, est exceptionnel. Le plus souvent, on se contentait d'une échelle de meunier, en fer ou en fonte, fixée par des anneaux, ou d'un escabeau qu'on appuyait sur le rebord du socle. Certains de ces escaliers étaient sur roulettes. Bien qu'on n'y ait trouvé aucune trace, il n'est pas interdit de penser qu'on ait utilisé des escaliers pliants, produits par des ateliers de serrurerie. L'escalier du kiosque actuel du parc de Tournai, tel que l'avait primitivement conçu l'architecte Jules Wilbaux, aurait pu être de ce type. Celui-ci devait en effet permettre l'accès d'une vaste remise par un escalier de pierre en colimaçon placé immédiatement sous lui.

Le zinc

Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la consommation du zinc, encouragée par une production de plus en plus diversifiée, augmente. La Belgique, grand producteur, exploite notamment le minerai de calamine (carbonate de zinc). Laminé et transformé en feuilles, le zinc s'applique parfaitement à la couverture des édifices et notam-



51. Hotton, lyre en zinc au faite du toit.

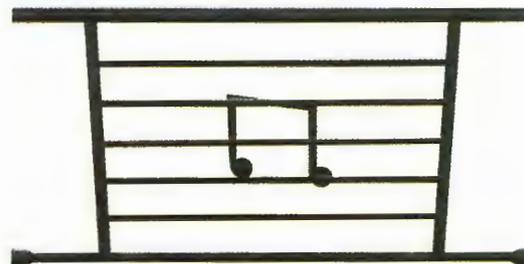
Les motifs musicaux



52. Bruxelles, parc Royal, trophée musical en fonte.



53. Tournai, lyre en fonte.



54. Chercq, note de musique intégrée dans le garde-corps.

ment des kiosques à musique : à la fois léger et résistant, il se recouvre, au bout de quelques jours d'exposition à l'air, d'une pellicule d'oxyde qui forme vernis à la surface et ralentit la corrosion. Grâce à cet oxyde, le zinc dispense de frais d'entretien et de réparation pendant de nombreuses années. On l'utilisera également à profusion pour les chéneaux.

Fondu, il est surtout employé dans la fabrication des ornements et objets d'art, une initiative dont la Société Vieille-Montagne, établie à Angleur (Liège), s'est faite une spécialité depuis le XIX^e siècle. Ses «albums» d'objets d'art et d'ornementation architecturale ou d'ornements en zinc, réédités à maintes reprises depuis les années 1870, fournissent des séries de modèles d'ornements applicables aux kiosques : des lambrequins festonnés composés d'un enchaînement d'oves et de dards, d'un réseau de feuillages et de fruits ou de compositions symétriques inspirées de la grammaire décorative néo-classique, sont découpés dans des feuilles de zinc sur lesquelles les motifs apparaissent en relief ; ces décors en frise seront appliqués aux rebords des toitures de manière à en masquer les chéneaux. D'autres éléments produits en série sont destinés à être insérés dans des compositions décoratives dont ils constitueront le motif central : cartouches, têtes de lions, fleurs stylisées et fruits en compositions, lyres et trophées divers. Enfin, des ornements en ronde-bosse, véritables objets d'art, reproduisent vases, urnes, glands, gargouilles et hampes qui pourront tour à tour être utilisés en bordure et faîte de toit, en pendentif ou en amortissement. A l'origine toutes ces pièces étaient fondues dans des moules en sable. La substitution de moules en métal a permis de diminuer les frais de fabrication et de réaliser dans l'exécution un fini comparable à celui d'objets d'art en bronze. Cette industrie a par ailleurs, et dans un tout autre contexte, engendré une production massive de «faux» en tout genre (chandelières, lustres, etc.). Le métal servant à cet emploi doit être d'autant plus pur que les détails à reproduire en creux et en relief sont précis. Le zinc fait avec la calamine présente une douceur et une malléabilité très

grandes ; il sera donc prioritairement utilisé pour la réalisation de tels éléments.

La majorité des kiosques possèdent ou ont possédé des éléments d'amortissement de toiture qui, selon le motif choisi, la taille de l'élément, son traitement et son intégration dans le profil général de l'édifice, affirment un parti décoratif très variable. Les éléments de bordure et de crête sont plus rares. Flèches et hampes (Binche, La Louvière), bulbes (Verviers), lyres (Cerfontaine, Ecaussinnes-d'Enghien, Hotton, Huy, Seilles) sont les thèmes les plus prisés.

24, 103, 32
13, 37

Le ciment et le béton⁵

Le goût pour l'architecture pittoresque dite aussi rustique ou champêtre est née du regain d'intérêt porté, à la fin du XVIII^e siècle, au retour à la vie à la campagne. Les jardins en recueillent les premiers témoins sous la forme de grottes, chaumières ou ermitages bâtis en rochers, en bois, en paille et en végétaux. Des architectures en troncs d'arbre, véritables morceaux de nature mise en scène, naissent du crayon des architectes de l'époque dite révolutionnaire. Elles deviendront par la suite l'un des emblèmes du mouvement romantique. Née dans les jardins, cette architecture devait inspirer la réalisation de quelques kiosques installés dans des parcs. Parcs privés d'abord, avec le kiosque que fait construire le prince de Croy dans le parc du château du Rœulx vers 1870-1880. Parcs publics ensuite, avec le kiosque du parc d'Aywaille et celui du parc du Waux-Hall à Mons (disparu), à l'extrême fin du XIX^e siècle. Le modèle est simple : un socle en rocaille, des supports et un garde-corps en branchage, une couverture en zinc sommée d'un épi ou d'un gland dans le même matériau. A Mons, supports et entretoises ont été recouverts de végétaux grimpants. Avec le ciment armé et moulé, apparaît sur les façades, dans les jardins et dans les parcs, une nature artificielle plus vraie que vraie. Les kiosques vont participer à la mode avec des réalisations directement inspirées des exemples précédents : le kiosque du parc Astrid à

12

L'escalier



55. Cerfontaine, escalier évasé avec piles en pierre calcaire.



56. Bruxelles, parc Royal,
escalier escamotable en fonte.



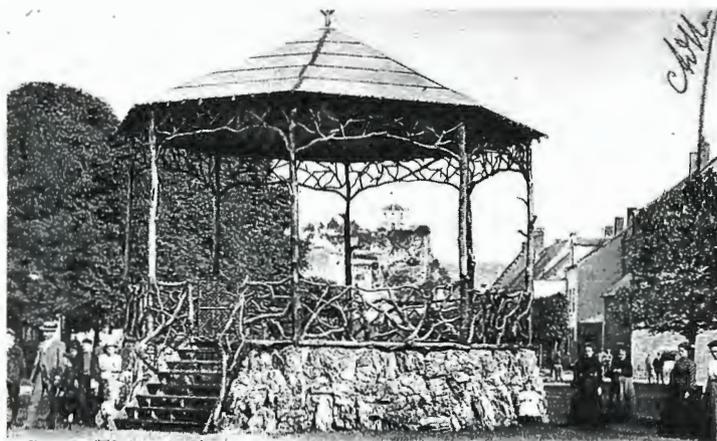
57. Braine-le-Comte,
escalier évasé à rampes et garde-corps en fonte.



58. Huy,
escalier en fonte ajourée.

59. Couvin, le kiosque de la place Verte. Carte postale.

60. Charleroi, le kiosque parc Astrid dans le style rustique en ciment armé et sculpté.



Couvin (Villégiateure). — Le Kiosque de la Grand Place Verte.

Edit. Eug. Thomas-Dalq.



Charleroi, celui de l'Allée Verte à Stavelot (disparu) et, enfin, celui de Malmedy, construit place de Rome en 1923 seulement. Les supports et les garde-corps de ces kiosques rustiques sont dans le nouveau matériau, moulé et sculpté de manière à imiter le branchage naturel. Extraordinairement plastique et résistant, le ciment peut être travaillé plus vite que la pierre. Son usage est, à l'époque, vanté auprès du public et des maçons pour ses possibilités d'exécution rapide. La plupart des motifs sont sculptés et dessinés dans le ciment frais à l'aide d'outils à l'exception de quelques éléments répétitifs qui sont moulés (balustres). Ensuite, vient la mise en couleur, à base d'oxydes, en noir, en vert ou en couleur bois. Les effets du vent et de la pluie nous ont souvent fait oublier cet aspect décoratif.

Cette technique artisanale apparaît à mi-chemin entre la découverte du ciment et une utilisation qui va permettre d'en faire un usage massif — celui du béton armé. Ces rocailleurs-cimentiers seront nombreux à se faire embaucher dans des entreprises travaillant le béton. Ils auront été un intermédiaire entre l'artisan-sculpteur et l'ouvrier du bâtiment d'aujourd'hui, le temps de deux générations et d'une pose dans l'amélioration des techniques industrielles.

Béton et ciment armé ont été largement utilisés dans l'édification de kiosques à musique: pour les colonnes et les garde-corps d'abord, pour la couverture ensuite. Pensons aux voiles de béton des kiosques de Vielsalm (après 1953) et, plus récemment de La Calamine (1985). A Mouscron, œuvre de l'architecte F. Seroen (1933), de fines colonnettes jumelées sur les piles du socle supportent un entablement sculpté et une ample coupole nervurée en cuivre. A Mont-Sainte-Geneviève, colonnes et garde-corps en ciment armé ont reçu quelques moulurations décoratives ainsi que l'insertion de briques de verre moulé. Enfin, le kiosque de Hotton, bâti sur une île de l'Ourthe, a été relié au village par une longue et lourde passerelle en béton à plusieurs volées d'escaliers. La balustrade, comme les motifs annulaires de l'entretoise, sont de beaux et rares témoins de cette production d'éléments en ciment moulés en série.

59

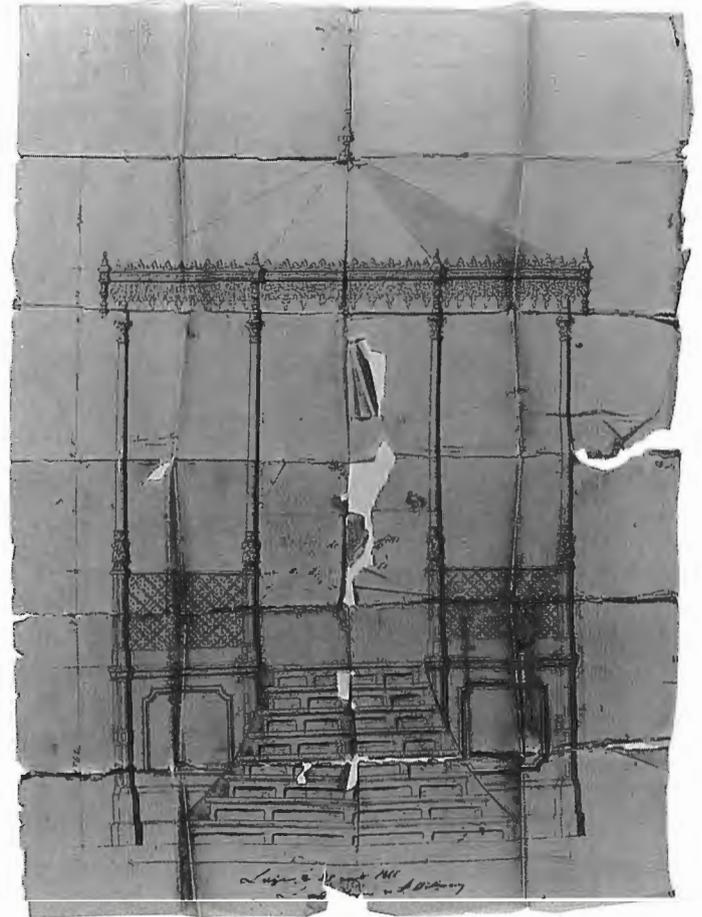
13

Essai de chronologie

Depuis le début du XIX^e siècle, le kiosque à musique a imposé sa structure éminemment reconnaissable dans le paysage. A la fois sobre et parlante, celle-ci n'a guère changé durant 150 ans. Demeurée traditionnelle jusqu'il y a une quarantaine d'années, elle a depuis donné lieu de manière tout à fait ponctuelle à quelques réalisations « hors normes ». L'introduction de matériaux nouveaux dont les techniques de mise en œuvre permettent un traitement parfaitement adapté aux impératifs du kiosque à musique — nous pensons à la fonte et au ciment moulé — a influencé la perception esthétique du kiosque à travers le temps. Toutefois, si le choix d'un matériau signe toujours une époque d'utilisation, celle-ci se confond dans certains cas avec la période entière de diffusion des kiosques à musique. C'est ainsi que la distinction observée sur les kiosques conservés entre garde-corps en fonte et en fer forgé n'est guère éloquente puisque les périodes d'utilisation des deux matériaux se superposent à ceci près que l'usage du fer forgé s'est prolongé beaucoup plus tard. On en conclut que le choix entre l'attachement à la tradition et l'engouement pour un matériau neuf relevait d'autres considérations : conditions financières, sans doute, mais surtout possibilités de matériaux et de production industrielle locale. Lorsque l'on approche les kiosques dans leur succession, une évolution structurelle s'impose néanmoins qui nous amène à poser cinq périodes chronologiques.

Cartes 1
et 2

La première, qui débute dans les années 1820, voit naître les premiers édicules provisoires conçus soit tout en bois soit en bois avec couverture de toile. A cette première période d'expérimentation succèdent, dans les années 1840, les premiers kiosques fixés de manière permanente. Très vite on distingue deux types. Le kiosque étroit et élancé sur un haut socle de pierre : à Spa, le premier kiosque de la place Royale, à Grand-Marchin sur la place, à Liège au boulevard d'Avroy, à Momignies. Et parallèlement, de vastes kiosques plus somptueux à la fois par la taille et par la décoration qui sont toujours élevés sur de



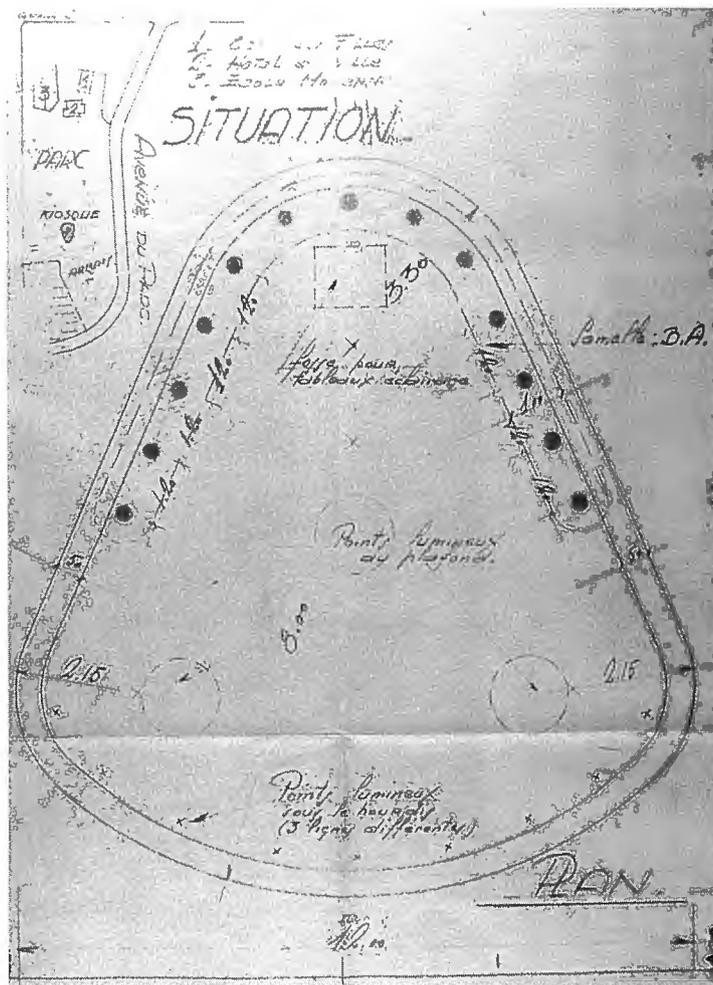
53 hauts socles en pierre et dont les garde-corps en fer finement forgé
32 sont de véritables œuvres d'art: Tournai, Saint-Mard. C'est du début
103 de cette époque que relèvent également deux réalisations exception-
nelles: le kiosque du parc Royal de Bruxelles et celui des jardins de la
Société de l'Harmonie à Verviers, tous deux faisant un usage très dif-
férent de la fonte.

Vers 1870, la structure se fixe pour devenir traditionnelle. Le socle
s'abaisse — exception faite du kiosque de Koekelberg — et en même
temps l'espace s'ouvre vers l'extérieur. Les colonnes, allégées, s'incli-
nent quelquefois vers l'extérieur: à Liège au Trink-Hall et à son
homologue à Seraing; à Huy et à Seilles. Le caractère décoratif de
l'édicule s'amplifie aux niveaux du garde-corps et de l'entretoise,
soulignant les particularismes tant du point de vue des motifs que de
63 la mise en œuvre. Au tournant du siècle, le fer forgé connaît une nou-
12 velle heure de gloire vivifiée par la ligne en coup de fouet de l'Art
Nouveau (Péruwelz, Tournai, Wiheries) tandis que des kiosques en
véritable branchage apparaissent dans les parcs publics (Aywaille) et
privés (Le Rœulx).

Les années 1870-1914 correspondent à la période d'utilisation maxi-
male des kiosques. Celle-ci résulte directement de l'expansion, à tra-
vers tout le pays, des sociétés de musique et de l'amplification de
leurs activités encouragées d'un côté par un mécénat éclairé, de l'au-
tre par la demande émanant d'un public toujours plus exigeant. Les
kiosques de cette période constituent par leur nombre et par leur
qualité l'épanouissement du phénomène. Plus d'un tiers des kios-
ques repérés datent de cette époque.

La période de l'entre-deux-guerres voit naître l'engouement pour les
60 édicules rustiques en ciment moulé imitant le branchage (Couvain,
59 Charleroi, Malmedy, Stavelot) et, parallèlement, celui pour les kios-
ques mettant en œuvre le béton (Beauwelz, Ligneuville, Orp-le-
13 Grand, Hotton, Trivière) et dont les garde-corps peuvent s'agrémenter
de briques de verre moulé ou constituer de véritables balustrades
(Hotton, Fosses-la-Ville). Les kiosques de cette époque participent de

62. Vielsalm, plan du «Nouveau Théâtre de verdure» dressé par l'architecte C. Soin. Des-
sin à l'encre, 1953.



manière lointaine et toujours différenciée dans ses moyens à la tendance générale de l'Art Déco. La tradition revue et revivifiée par l'apport des nouveaux matériaux donne lieu à des édicules plus petits qui évitent mal une certaine raideur. En 1928, le kiosque du parc

32 Josaphat à Schaerbeek est construit sur un plan rectangulaire. Un kiosque similaire devait déjà être établi à Louvain, dans le parc Saint-Donat en 1898. Le nouveau plan est le résultat de l'application des recherches menées en matière d'acoustique.

Après 1945, plusieurs kiosques attestent de la poursuite des études en ce domaine. Le plan du kiosque fait l'objet de propositions nou-

velles: circulaire à Erezée, à Liège et à Saint-Hubert; en hémicycle à Namur, à Trois-Ponts, à Estaimbourg et à Messancy; elliptique à Vielsalm. Les matériaux sont le béton et le bois auxquels on joint la tôle ondulée ou la brique de ciment.

A La Calamine, dans le parc de la Gueule, l'architecte Robert Ritzen réalise en 1985 un kiosque dont la couverture est un voile de béton suspendu par des câbles à un pylône en acier métallisé. Si cette technique n'a rien de révolutionnaire en architecture, elle impose toutefois au kiosque une physionomie neuve totalement libérée du modèle traditionnel et des références stylistiques anciennes.



¹ DUHAUT, R., p. 2 (voir bibliographie).

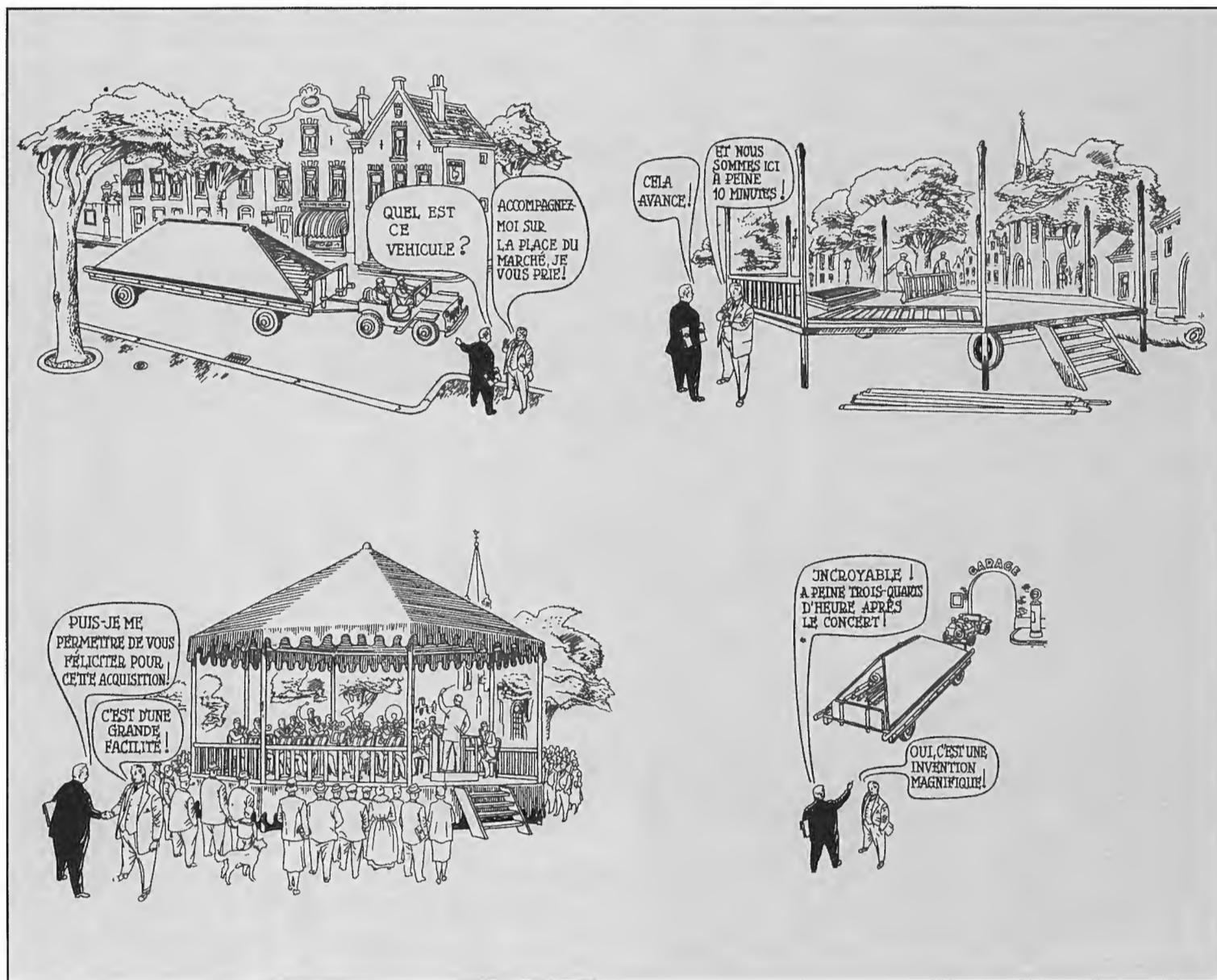
² Archives de l'Etat à Huy, dossier kiosques: *kiosque du square Rogier*, le 23 juin 1908.

³ *Op. cit.*, lettre du peintre-décorateur Joseph Lizen à Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Huy, le 5 août 1907.

⁴ LE BAILLY DE TILLEGHEM, S., *op. cit.*, p. 39.

⁵ Ce chapitre a été inspirée de RACINE, M., *Architecture rustique des rocailleurs*, Paris, 1981, pp. 48-56.

64. Ancien prospectus de la firme Touartube pour la promotion des kiosques déplaçables, sur châssis à bandage pneumatique, et semi-permanents, en acier.



Le kiosque démontable

Les premiers kiosques installés dans les parcs publics sont des édifices en bois entièrement démontables, de plan circulaire ou polygonal. Ils y remplacent avantageusement les traditionnelles estrades, les salons et cabinets de verdure qui n'offraient aucune couverture aux musiciens et, lors de mauvais temps, obligeaient à se replier dans une salle voisine. Le plan rayonnant suscite spontanément un rassemblement en cercle autour du kiosque. Enfin, ces constructions provisoires ont le mérite de pouvoir être remisées durant la mauvaise saison et éviter ainsi de se dégrader. Les premiers kiosques « en dur », bâtis dans les années 1840-1870, fixeront, en dignes héritiers, cette structure dans le paysage de l'espace public tant urbain que rural. Montés dans les parcs publics, les kiosques y attirent, les soirs d'été, les amateurs de concerts de plein air qui viennent applaudir les nombreuses phalanges et sociétés musicales qui s'y produisent en concours et joutes orchestrales. A Mons, vers 1820, un kiosque circulaire à la structure légère était monté au Parc, sur le lieu de l'ancienne garenne comtale. Les bourgeois aimaient s'y promener les jours de concert ou plus simplement venir y bavarder. Le kiosque de Bruxelles, reproduit par Jean-Baptiste Madou lors d'un concert d'harmonie vers 1830, occupait le centre du parc Royal. Bien d'autres villes sous le régime hollandais possédaient leur kiosque.

Au début du XIX^e siècle et sous l'emprise de la musique militaire, s'installe l'habitude du concert avec, selon les traditions et les moyens locaux, des harmonies, des symphonies, des orphéons et, presque toujours, des fanfares. Les corps de musique militaire qui avaient pris l'habitude de se produire annuellement en public participent alors à l'embellissement des fêtes et manifestations officielles, des concerts philanthropiques et autres divertissements. La rue devient le lieu des spectacles et des réjouissances publiques organisées, au sein desquelles la musique va jouer un rôle de diffusion artistique et d'éduca-

tion. Le kiosque n'est monté qu'à ces occasions; le reste de l'année, il est stocké, démonté, dans un local de l'administration. Le montage et le démontage prenaient plusieurs jours voire plusieurs semaines. Ces kiosques en bois étaient courants au XIX^e siècle. Toutefois, il est souvent difficile de dire dans quelle mesure ceux-ci étaient démontables. Par contre, on peut affirmer que les communes qui ont très tôt possédé ce type de kiosque se sont pour la plupart dotées d'un kiosque fixe par la suite. Exemple, la commune d'Aywaille qui, déjà en 1874, rassemblait la foule autour de son petit kiosque de la place D'jerin Patar sous le charme des aubades données par la fanfare « Les Echos de l'Amblève ». En 1892, la commune acquiert un kiosque fixe métallique sur la place du Marché et, vers la même époque, un exemplaire en bois de style rustique dans le parc Louis Thiry; enfin, en 1898, un kiosque « volant » (entendons mobile) pour « Les Echos de l'Amblève ». Cette succession est significative de l'activité musicale et touristique déployée à Aywaille à la fin du siècle passé. Deux exemplaires de ce dernier type ont été conservés. Le kiosque de Nismes, réalisé dans les années cinquante par un architecte de Couvin, René Sirlande, aurait à l'époque coûté 73.698 francs à la commune. Celui de Braine-le-Comte est encore dressé à chaque kermesse de l'entité.

Le choix du modèle à réaliser pouvait s'inspirer de réalisations récentes particulièrement attrayantes. On peut supposer qu'à Liège, le kiosque du parc d'Avroy installé au pied du Trink-Hall avait séduit les édiles de Seraing — à moins que ce ne soit John Cockerill lui-même —, puisqu'en 1895 au plus tard une demande est adressée aux Entreprises liégeoises Mottet pour la construction, la fourniture et le placement d'un kiosque semblable à celui du Trink-Hall. Le kiosque qui pourra accueillir quatre-vingts musiciens sera en bois, la couverture en zinc, le tout démontable et transportable pour la somme de 3.500 francs. Il trouvera merveilleusement sa place dans le parc de bord de Meuse jouxtant l'Allée des Princes. Situé face au château Cockerill, propriété de laquelle il dépendait, des concerts y étaient donnés tous les mercredis soirs. Sa démolition qui survint peu après

12

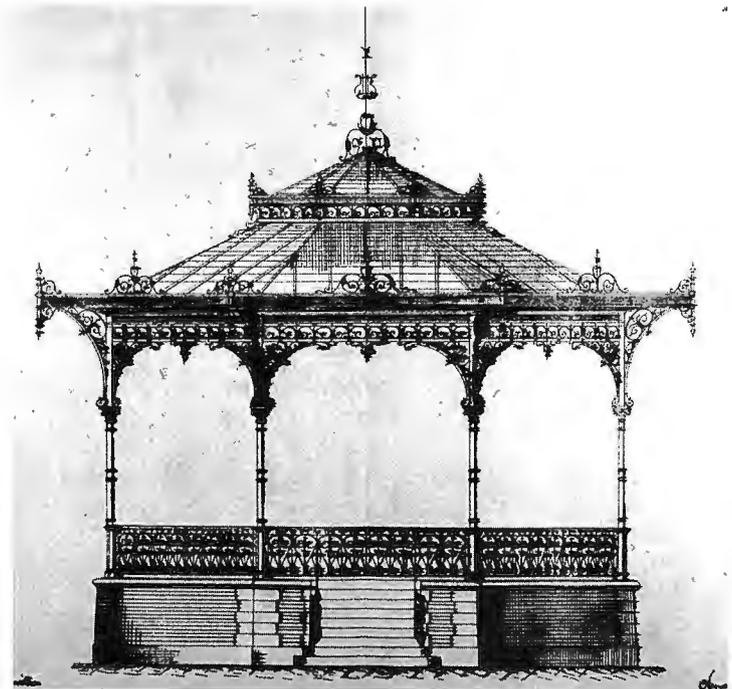
10

68

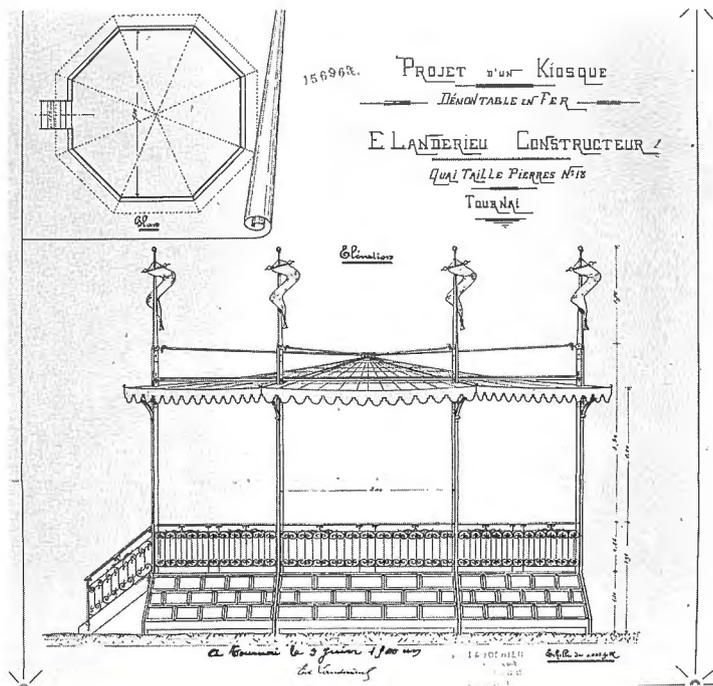
l'inondation de 1910 viendrait corroborer l'hypothèse d'une structure en bois.

L'intérêt porté au XIX^e siècle aux édicules (kiosques, bars, W.C. publics) démontables et, surtout, le désir sans cesse renouvelé d'améliorer et d'exploiter les ressources de la technologie industrielle vont susciter chez les serruriers, constructeurs et entrepreneurs la fabrication de kiosques métalliques entièrement démontables. Ceux-ci nécessitent encore, au montage et au démontage, une importante manutention. Ce sont donc d'abord aux méthodes d'assemblage que vont s'intéresser les constructeurs.

66 Les kiosques métalliques sont constitués de pièces assemblées par boulons et fortes vis. Un brevet d'invention déposé le 3 juin 1901 par Edouard Landierieu, constructeur à Tournai, pour un «kiosque en fer démontable, avec couverture et pupitre» nous renseigne sur les matériaux utilisés et sur le mode d'assemblage des éléments. «Les huit panneaux formant le soubassement sont en tôle encadrée de fer cornière et sont reliés en même temps que les huit mâts en fer T au moyens de deux boulons chacun. Le plancher assemblé par panneaux repose sur huit longerons entretoisés reliés au soubassement par un boulon à chaque extrémité. La balustrade est formée de panneaux de trois mètres de fer forgé qui se relie aux mâts au moyen de huit boulons pour le pourtour. La couverture est en toile à voile, et est attachée par le dessus entre deux plateaux et les extrémités au bout de chaque console. Enfin, les pupitres, légers et gracieux, sont en fer¹». Nous ne pouvons que constater la simplicité de construction de ce kiosque dont le montage pouvait être réalisé, nous dit son inventeur, en deux heures plus quinze minutes pour la couverture. De tels kiosques étaient l'œuvre de serruriers en bâtiment, serruriers-constructeurs ou encore serruriers-mécaniciens qui travaillaient pour une entreprise ou, plus rarement, pour leur propre compte mais le plus souvent sous les instructions d'un architecte. Celui-ci fournissait les plans du kiosque au serrurier qui assemblait les pièces. Les ouvrages en gros fers devaient être forgés selon sa description



66. Edouard Landerieu, brevet d'invention pour un *Projet d'un kiosque démontable en fer*,
3 juin 1901.



tandis que les ouvrages en fonte arrivaient des usines à fer où on les achetait au kilo. Comme pour les kiosques fixes, les plus beaux exemplaires sont en fer forgé, la fonte n'étant pas considérée comme un matériau noble. A cet égard, on peut relever la stupeur combien éloquente des membres du Conseil communal de Lessines lorsqu'ils apprennent, en 1906, que leur kiosque pourrait ne pas être en fer forgé, mais en fonte. Ce n'est qu'après constat des experts déplacés pour l'occasion que les édiles communaux pourront avoir leurs apaisements. Et le journaliste de conclure: «on respirait à Lessines!» A notre connaissance, aucun kiosque démontable en fer forgé n'a été conservé. Il est certain que la vogue actuelle du kiosque pliant, au déploiement rapide et aisé et celle de l'estrade bâchée mieux adaptée aux formes contemporaines du concert public rendent les anciens modèles désuets. On ne peut, par ailleurs, oublier que le fer forgé a lui aussi eu son heure de gloire et que, depuis, le goût pour les ouvrages travaillés n'est plus. Sans compter que le montage et le démontage de tels kiosques n'étaient pas sans danger. Les accidents, sans être fréquents, ont toutefois fait quelques victimes. Monsieur Firmin de Gryse de la Maison Firmin-Flore, entreprise de vente et de location de kiosques et estrades publiques à Bruxelles, ne met-il pas l'Administration communale en garde après qu'une bande de voyous lui ait détérioré l'un de ses kiosques et jeté par terre ses globes lumineux. Ceux-ci, continue l'entrepreneur, «pénétrant sous le kiosque enlevèrent toutes les ferrailles, heureusement que je m'en aperçu sans quoi en montant à l'échelle pour le démontage, un homme pouvait se tuer par l'échappement des montants qui l'aurait précipité par terre du haut du kiosque²». D'où la surveillance spéciale souvent exercée par la police autour du kiosque. L'emplacement devait aussi tenir compte des rails et câbles de trams, la couverture passant bien au-dessus. Ceci était particulièrement vrai dans une ville comme Bruxelles. Toutes ces conditions justifient l'inscription au cahier des charges du montage et du démontage du kiosque par l'entrepreneur ou par l'un de ses représentants. Ainsi en était-il pour le kiosque à éri-

67. Huy, le kiosque démontable installé sur la Grand-Place en 1911.

67

ger sur la Grand-Place de Bruxelles, en 1887, par le constructeur Wauters-Koeckx dont chaque mise en service coûtait à la ville 600 francs. A Huy, en 1896, le serrurier-constructeur Michel Thonar, travaillant pour l'architecte Ferdinand Heine, s'engage à monter et à démonter le kiosque chaque fois que la ville le demande, pour la somme forfaitaire de 35 francs; le kiosque en avait coûté 1.860. Trente ans plus tard — des photos prises lors de l'inondation de 1926 en témoignent — le kiosque est encore en parfait état. On le dressait à l'époque en face de l'Hôtel de Ville.

Certains kiosques en fer forgé étaient particulièrement attrayants. Celui de Nivelles, construit en 1870, possédait des lambrequins qui, au sommet de chacun des supports, se développaient en amples pendentifs ajourés. Des crêtes, bordures décoratives et épi de faîtage cou-



raient sur la toiture. Les colonnes, trop fines, ne pouvaient soutenir un tel ouvrage, aussi avaient-elles été secondées par quatre tirants arrimés au point central du plancher du kiosque.

L'introduction progressive de la fonte dans la fabrication et dans la décoration architecturale amena la réalisation de colonnes creuses produites par moulage. Ces colonnes, au caractère très décoratif, confèrent à l'édicule une physionomie nouvelle dont témoigne le kiosque commandé par la Ville de Bruxelles à l'architecte Ph. Winkler et réalisé en 1887. Destiné à un usage occasionnel sur la Grand-Place, le kiosque sera également monté au Bois de la Cambre, sur la Pelouse des Anglais. Les huit colonnes réalisées en fonte moulée autour d'une armature en tube de fer, sont inclinées vers l'intérieur. La couverture en tôle qui culmine à plus de huit mètres est encore sommée d'un imposant épi mouluré. A l'exception du lambrequin en tôle découpée, toutes les décorations sont en cuivre repoussé: huit motifs de chimère, quatre écussons et trente deux boules avec feuillage entourant les becs à gaz.

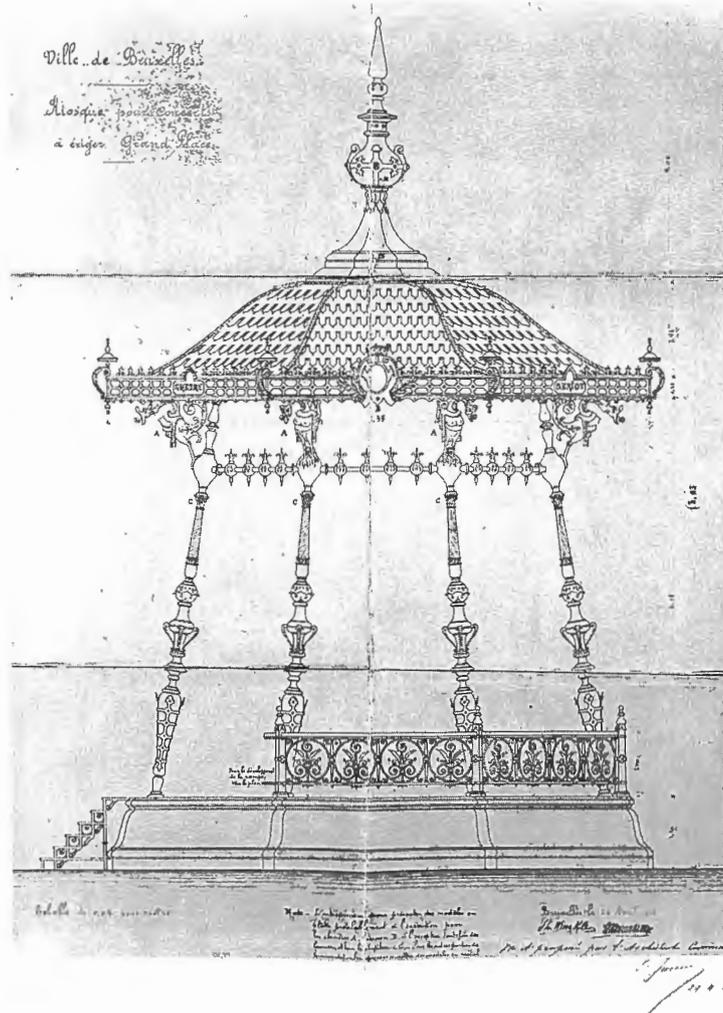
Les kiosques en bois n'étaient pas nécessairement d'un montage plus aisé que ceux en métal. Car la facilité d'installation ne dépend pas tant du matériau constitutif que du mode d'assemblage des éléments. Au cours du temps, les améliorations proposées ont été nombreuses. Celles-ci n'excluent toutefois pas des situations rétrogrades. Et si en 1901, Edouard Landieru dépose un brevet d'invention pour un kiosque en fer dont le temps de montage et de démontage dépasse à peine les deux heures, en 1922 les Etablissements Vandeputte de Mouscron fournissent encore à leur ville deux kiosques en bois — un grand et un petit —, dont le montage et le démontage nécessitent à chaque fois plusieurs semaines. On comprend que ce côté peu pratique des choses ait suscité la mise au point de kiosques mobiles et escamotables qui, se repliant sur eux-mêmes, formeront des espèces de remorques sur roues.

Les kiosques démontables ont été nombreux et certainement bien plus que ne le laissent supposer les documents conservés. Toutefois,

69

68. Seraing, le kiosque quai des Princes, face au Château Cockerill. Conçu en bois sur le modèle du kiosque du Trink-Hall à Liège, il devait être entièrement démontable. Carte postale.





depuis les premiers exemplaires en bois montés dans les parcs, le modèle n'a que peu varié. L'introduction de matériaux métalliques en remplacement du bois donne d'abord lieu à des œuvres d'artisans en fer, fer forgé, tôle et cuivre. De tels kiosques, construits à la pièce, étaient artistiquement ouvragés : garde-corps, lambrequins et autres éléments décoratifs de la toiture ou des supports. Après la seconde guerre, le désir de réutiliser un kiosque a parfois donné lieu à des solutions de fortune émouvantes. A Sougné-Remouchamps, le kiosque construit par le maréchal-ferrant Albert Pirnay consistait en un large plateau repliant, monté sur une ancienne remorque dont les roues en caoutchouc provenaient d'un blindé allemand. Inauguré peu avant 1950, il n'a pas survécu à la dislocation de la fanfare locale survenue dans les années septante.

Avec l'industrialisation de la production métallique naissent les premiers ouvrages d'usines de construction en tubes métalliques entièrement démontables. Ce type de kiosque sera très populaire dans l'entre-deux-guerres alors que nombre de localités avaient perdu leur édicule dans les bombardements. Dans les années cinquante, les constructeurs de jeux de plein air assureront la diffusion du kiosque réalisé en tubes. Le kiosque se présente comme une ossature nue recevant pour toute couverture une toile tendue. La réalisation privilégie l'approche constructive et économique du kiosque aux dépens du parti décoratif et de la magnificence d'antan. Le modèle est conçu pour permettre sa transformation en podium ou en tribune rectangulaire. Parfois le kiosque est complété par une remorque spécialement équipée permettant de ranger chaque élément dans un rayon prévu à cet effet. La firme Touartube de Mouscron et les Ateliers U. Vandenhende de Fayt-lez-Manage, ont produit ce type de kiosques en grand nombre durant les années vingt et trente. La double spécialité de ce dernier, constructeur de hangars agricoles et de kiosques pour kermesses, est à elle seule éloquent sur le caractère du produit et sur l'importance relative de sa production lorsqu'on sait qu'au début du siècle certains fabricants vivaient de la

70, 71
74

70-71. Kiosque démontable en tubes métalliques de forme octogonale produit par la firme Touartube de Mouscron. Une remorque a été spécialement aménagée pour entreposer et transporter les divers éléments du kiosque.



72. Couvin, le kiosque démontable en tubes métalliques. La toile de couverture, réalisée par un artisan local, est régulièrement remplacée.



73. Bruxelles, le kiosque démontable installé sur la Grand-Place. Carte postale coloriée, 1904 au plus tard.



74. Kiosque démontable en tubes métalliques produit par les ateliers de construction U. Vandenhende de Fayt-lez-Manage.

72 seule vente et/ou location de leurs édifices pour fêtes publiques. Le plus ancien kiosque tubulaire conservé pourrait bien être celui de Couvin, acheté en 1929 et régulièrement utilisé et prêté à la commune voisine de Petigny. Tandis que celui de Mons, d'acquisition récente, est annuellement monté sur la Grand-Place le dimanche de la Trinité lors du traditionnel «Doudou» et, le reste de l'année, mis en location. Sa couverture en zinc pyramidale, rare sur ce type de kiosque, ne réussit pas à faire illusion sur le caractère non permanent de l'édicule.



Le kiosque mobile

En réalité, un kiosque démontable, même le plus sophistiqué, n'était jamais tout à fait mobile puisqu'une fois monté il ne pouvait plus être mis en mouvement ni même déplacé. Le terme de «mobile», souvent utilisé de manière générique, voudrait mettre en évidence le caractère non permanent de l'édicule par opposition au kiosque fixe bâti en matériaux durables. Toutefois, certains constructeurs ont exploité l'idée et créé un kiosque monté sur roues, déplaçable sur un rail. Mis à l'écart à la morte saison, il suffisait, le jour de la manifestation, de le tirer jusqu'au centre de la place. Le temps de montage et la manutention se trouvaient ainsi réduits au minimum. Mais le choix de l'emplacement, déterminé par la présence du rail, l'était tout autant, si bien qu'à Mettet, le kiosque — originellement mobile — a finalement été fixé dans un socle de maçonnerie et les rails supprimés. Encore utilisé en 1961 lors du festival du 125^e anniversaire des «Fanfares Royales Sainte-Cécile», le kiosque qui tombait en ruine a depuis été démoli. Un kiosque similaire, sans rail cette fois, existait à Thuin jusqu'il y a une dizaine d'années place de la Ville Basse. Celui-ci, entièrement métallique, ne possédait pas de plaques de tôle pour masquer le dispositif de manœuvre et, dès lors, laissait les roues parfaitement visibles sous le plancher.

On pourrait s'interroger sur les dispositifs intérieurs de nombreux kiosques considérés démontables et qui, peut-être, derrière leur garniture de socle, cachent un mécanisme de mobilité. Car, comment déplaçait-on ces édifices? A bras d'hommes, tirés par des chevaux... ou les roues n'aidaient-elles qu'à les positionner plus aisément une fois montés? Enfin, ces kiosques sur roues étaient-ils réellement automobiles ou seulement démontables à partir d'un socle pliant? Les kiosques de Namur et de Dinant ne permettent de répondre que partiellement à cette question.

La Ville de Namur a en effet possédé, à la fin du siècle passé, un nom-

77

75. Dinant, au début du siècle, le kiosque mobile était installé alternativement sur la Grand-Place et sur la place de Meuse.



bre impressionnant de kiosques parmi lesquels deux exemplaires similaires, installés sur la Grand-Place et sur la place d'Armes et dont les positions respectives à ces endroits variaient.

Si l'on n'avait trouvé cette lettre à l'en-tête de François Storder, constructeur-mécanicien à Bouvignes, dans laquelle le constructeur affirme avoir fourni tout à la fois les kiosques de Namur et celui de Dinant, on aurait pu croire qu'il s'agissait d'un seul et même exemplaire, déplacé lorsque l'occasion le voulait. Or nous savons qu'à Namur, en 1898, deux kiosques ont été inaugurés. Celui de la place d'Armes, quelquefois appelé «Dirvin-dirva», devait pouvoir être déplacé au moyen de rails pour être rangé le long du trottoir. Des cartes postales éditées à la fin de la première guerre montrent effectivement

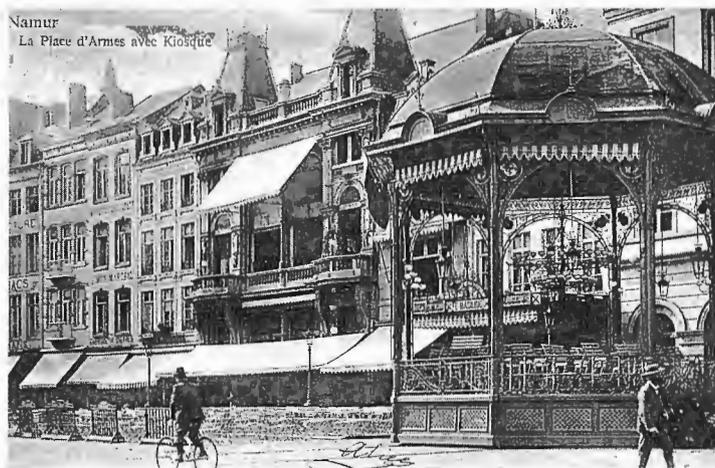
8 le kiosque étrangement placé contre la façade de l'Hôtel de Ville alors qu'alentours ce n'est plus que ruines. Les kiosques de ce constructeur bouvignois étaient particulièrement beaux avec leurs garde-corps ouvragés, leurs lambrequins et leurs écoinçons en fer finement forgé, leur haute coupole à pans, leurs ornements de bordure et de faite de toit, enfin, leurs toiles bicolores qui, une fois descendues sur trois côtés de l'octogone, offraient un écran aux vents et aux bruits de la rue. Le kiosque de la Ville de Dinant, de structure similaire, était sensiblement plus grand; on le montait alternative-

75, 76

ment sur la Grand-Place (dès avant 1905) et sur la place de Meuse. L'entreprise de construction Storder était spécialisée dans la fabrication de grillages en fer, fenêtres, ponts, serres, marquises, vérandas, dans la réalisation de kiosques et ferrures de bâtiments ainsi que dans la fabrication d'objets d'art en fer forgé. Peu de constructeurs pouvaient se prévaloir d'autant de compétence et de métier et l'on ne connaît pas d'autres kiosques de ce type de cette qualité. Toutefois, des kiosques sur roues ont existé dans d'autres localités de Wallonie: on connaît celui de Morlanwelz (Mariemont), celui de Merbes-le-Château et ceux d'Esneux.

76. Namur, le kiosque mobile place d'Armes, œuvre de l'entreprise de construction Storder à Bouvignes. Carte postale, 1908.

77. Thuin, le kiosque mobile place de la Ville Basse. Carte postale.

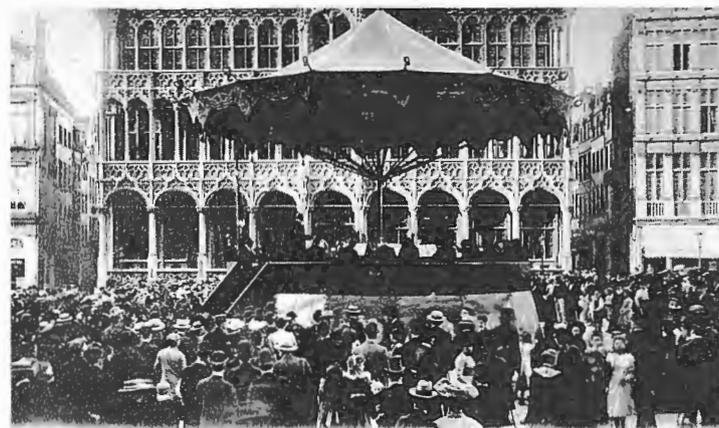


Le kiosque pliant

La nouvelle technologie du fer suscita bien d'autres inventions, plus ingénieuses encore, permettant par exemple de rendre le kiosque à la fois mobile et escamotable par un système de parapluie et ce dès le milieu du XIX^e siècle. En effet, le 19 octobre 1852, un certain F. Heindrycke, ingénieur civil à Bruxelles, obtient-il, un brevet d'invention de vingt-quatre années pour un système de « kiosque mobile sur roulettes », de plan circulaire, couvert par un chapiteau et décoré de rideaux. Le dessin colorié qui accompagne le brevet place le kiosque sur la page³. Il faudra toutefois attendre la fin du siècle pour voir le premier « kiosque roulant avec articulation permettant de le réduire en un volume déterminé ». Celui que propose Jérôme Floryn de Schaerbeek dans son brevet daté du 17 mars 1899, revendique un plancher polygonal à seize côtés, articulé, et une couverture en tente reposant sur un mât central. Chaque coin de la tente est muni d'un câble relié au mât et d'un autre attaché au plancher. Une fois replié, le kiosque forme un chariot sur roues en bois⁴. Ce type de kiosque mobile pliant était réalisé par un charron et tracté par des chevaux. Les éléments de plancher et le mât étaient rabattables tandis que la couverture formait un grand parapluie dont les baleines étaient en bambou. Déjà produit en de nombreux exemplaires dans les années vingt, ce kiosque était voué à un bel avenir. Le modèle actuellement commercialisé par la firme Touartube, qui exploite les techniques modernes issues des recherches en hydraulique et en électromécanique, en est le successeur direct.

En 1903, Pierre Lesire, carrossier à Curreghem-lez-Bruxelles, suggère d'utiliser « un plancher en trois parties charnières dont les seize panneaux formant le contour extérieur se replient sur ces parties et sur eux-mêmes sans toutefois être détachés. Le mât, actionné mécaniquement, possède une partie de rallonge télescopante lors de l'ouverture du parapluie⁵ ». On a toutes les raisons de croire que le kios-

que monté sur la Grand-Place de Bruxelles le 24 mai 1903 à l'occasion du concert donné par l'Harmonie des Carrières d'Ecaussines et, à d'autres occasions, sur la place Rogier, était de ce type. L'escalier est charnière au plancher et deux rampes détachées sont fixées sur chacun des côtés. L'armature du parapluie est faite en baleines et traverses d'acier; la toile peut être tendue au degré voulu selon les lois de l'acoustique. En créant un kiosque dont toutes les pièces sont portées sur un chariot unique et auquel elles sont attachées, Lesire obvie au principal inconvénient rencontré jusqu'alors, à savoir un nombre trop considérable de pièces détachées devant être montées et démontées et provoquant une perte de temps ainsi que de gros frais de main-d'œuvre. Grandement facilitée par ce système, la manipulation, accélérée, permet désormais de limiter les « attroupements du public entravant les manœuvres et pouvant en outre être cause d'accidents ». Cette invention que des perfectionnements successifs — ayant trait notamment au mécanisme d'ouverture du parapluie —, rendront toujours plus opérationnelle, sera commercialisée par Pierre Lesire, devenu fournisseur de l'État et de la commune d'An-



Sommaire de Bruxelles. - L'Harmonie des Carrières d'Ecaussines donnant son concert sur le kiosque de la Grand-Place, le 24 mai 1903.

Balt. et photo H. Haenen, Bruxelles.

82, 83

derlecht, puis par d'autres comme la maison Zwaenepoel de Courtrai ou les firmes H. Abrams-Vermeersch de Bruges et Touartube de Mouscron, jusque dans les années cinquante. Un rare exemplaire de ce type est conservé à Frameries; la commune l'avait acquis en 1934. Parallèlement aux nouveautés, les usages multiples auxquels le kiosque se doit désormais de répondre suscitent chez les constructeurs la création de modèles transformables en tribunes. Disposer tout à la fois d'un kiosque et d'un podium pouvait rendre l'offre extrêmement avantageuse et rassurante à une époque où posséder un kiosque seul devenait désuet. C'est sans doute ce qui explique, dans les années soixante, l'engouement pour cette formule nouvelle. Dans ce contexte, le choix de la Ville de Spa de s'adresser à la firme Altube de Baasrode (près d'Ath) étonne quelque peu. N'existait-il aucun fabricant en Wallonie ou la renommée de ce constructeur de Flandre orientale était-elle si bien établie qu'elle ne souffrait aucune concurrence ?

La fin des années soixante voit sortir des usines de la firme mouscronnaise Touartube, un premier modèle repliable sur remorque. Celle-ci avait construit l'ouvrage sur commande de la Ville de Bruges et l'avait réalisé en trois exemplaires, destinant les deux kiosques supplémentaires aux Villes de Mol et de Nivelles. Ce kiosque avait la particularité d'être propulsé par un petit moteur à essence à une vitesse maximale de 25 km/h. Le déploiement des planchers et du chapiteau se faisait au moyen d'un treuil électrique incorporé. Grâce à cette innovation, la firme mouscronnaise se libérait de la concurrence et s'assurait une renommée dans un créneau de moins en moins exploité. Vers 1975, en réponse à une demande de la Ville de Luxembourg à la recherche de quatre kiosques pliants, un nouveau modèle voit le jour : un kiosque mobile et escamotable monté sur châssis-camion dont le brevet sera déposé en 1978. Grâce à un système de commande hydraulique, le montage se réalise désormais en quelques minutes par une seule personne. Ce modèle qui existe actuellement en deux versions – le kiosque de 7 mètres de diamètre

82-83. Frameries, le kiosque pliant est parmi les rares exemplaires anciens actuellement en usage. Il avait été acheté en 1934.



qui peut accueillir 50 musiciens et celui de 9,30 mètres sur lequel 80 musiciens peuvent prendre place —, a franchi les frontières. Tourtube compte aujourd'hui dix-neuf exemplaires en service dont quatre à Luxembourg, trois à Bruxelles, un à La Haye, un à Liège, un à Mouscron, un à Namur.



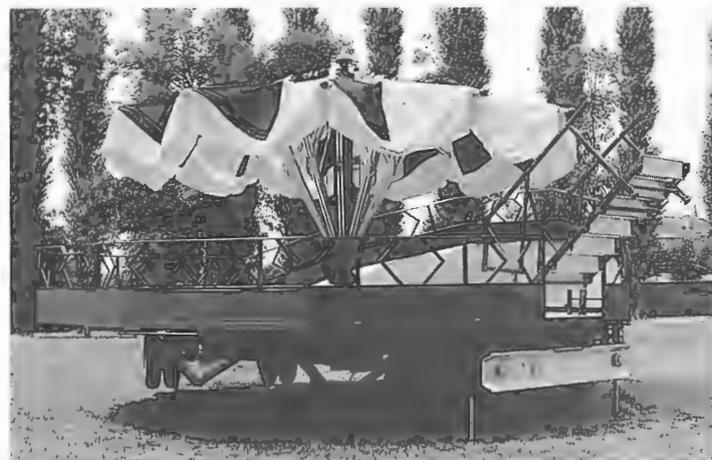
Les nouveaux lieux d'implantation

La conception de kiosques de plus en plus fonctionnels, à la mobilité toujours plus grande, à la fois affermit l'image traditionnelle du kiosque comme support de diffusion et infirme sa vocation de centre d'attraction. En effet, s'il favorise la multiplication des activités, le kiosque pliant actuel n'assume plus son rôle au centre de l'espace public où d'autres infrastructures ont maintenant priorité sur lui. Relégué sur le côté, il n'accueille plus que des manifestations secondaires et ponctuelles.

Les kiosques permanents ont été installés au centre des grand-places, des places du Marché ou au coeur des parcs communaux car seuls ces endroits pouvaient accueillir un vaste rassemblement d'auditeurs-spectateurs. Les acquéreurs de kiosques démontables n'ont pas négligé ces lieux. On en voudrait pour seule preuve le premier kiosque de Bruxelles alors installé sur la Grand-Place ou celui régulièrement monté, jusqu'en 1926, sur celle de Huy. Au contraire, on va mettre à profit les vastes espaces dégagés des villes qui se prêtent même davantage à des installations mobiles et ponctuelles qu'à des constructions fixes et permanentes qui, par leur implantation, monopolisent la surface utilisable en d'autres occasions. C'est le cas des villes de Namur, Dinant, Huy, Liège, Thuin ou Mons qui, toutes, ont accueilli à un moment donné des kiosques démontables ou mobiles sur leur place principale alors que des kiosques permanents existaient dans leurs parcs ou le long de certaines promenades publiques.

Lors de manifestations importantes, il pouvait arriver que le kiosque de la ville ne suffise pas; d'autres édifices étaient alors montés aux principaux carrefours de l'entité. A Namur, en 1898, la kermesse de Salzinne s'est ainsi déroulée sur six kiosques. Aux abords de Charleroi, un kiosque était dressé aux Quatre-Bras tandis qu'à Huy, le kiosque que l'on sortait à l'occasion des Fêtes Septennales ou des Fêtes de

85-86-87. Le kiosque pliant à déploiement hydraulique, installé sur remorque, et commercialisé par la firme Touartube de Mouscron. Déployé en quelques minutes seulement par une seule personne, il est replié dans le même temps.



Wallonie, occupait tantôt la Grand-Place, tantôt la rue du Pont, la place Saint-Germain ou l'esplanade devant la gare du Nord.

Dans les entités de moindre importance, le kiosque fixe occupe le plus souvent la place communale ou assimilée. Dès lors, les édicules démontables et/ou pliants y ont exploité de nouvelles situations souvent moins favorables au rassemblement: les carrefours les plus larges, les espaces de dégagement le long des voiries, les autres places de la commune.

Par sa mobilité, le kiosque non permanent présente le grand avantage de pouvoir être prêté ou loué. Aussi un seul kiosque peut faire le bonheur de plusieurs communes au sein d'une même entité comme c'est le cas à Couvin et à Petigny, à Waremme et à Berloz. Quelquefois, des contacts privilégiés favorisent des locations plus lointaines. Le kiosque pliant de Frasnes-lez-Anvaing, déjà régulièrement déployé à Frasnes-lez-Buissenal et à Ergies est également, occasionnellement, prêté à la commune de Grandrieu (entité de Sivry-Rance).

Actuellement encore, lors de concerts ou de manifestations de quartiers, à Bruxelles, à Liège, à Namur, à Nivelles ou à Mouscron, des kiosques pliants égalaient les places, boulevards ou plaines de jeux de leurs toiles bicolores. Déployés en quelques minutes seulement, ils peuvent être repliés dans le même temps. L'espace d'un concert, d'une improvisation théâtrale, d'une kermesse ou d'une animation pour enfants, le kiosque célèbre d'abord et toujours la fête. Et le kiosque pliant actuel rencontre parfaitement ces exigences éphémères.

¹ Office de la Propriété Industrielle, Service des Brevets, Edouard Landierieu, *Brevet d'invention pour un kiosque en fer démontable, avec couverture et pupitre*, déposé le 3 juin 1901, brevet numéro 156963.

² DE GRUISE, Firmin, *Lettre à Monsieur Louis Laurent, secrétaire du Grand Serment Saint-Georges*, Bruxelles, le 6 août 1906 (collection privée).

³ Office de la Propriété Industrielle, Service des Brevets, F. Heindrycke, *Brevet d'invention de 24 années pour un système de kiosque mobile*, déposé le 19 octobre 1852, brevet numéro 6609.

⁴ *Op. cit.*, Jérôme Floryn, *Brevet d'invention pour un kiosque roulant avec articulation permettant de le réduire en un volume (cube) déterminé*, déposé le 17 mars 1899, brevet numéro 141462.

⁵ *Op. cit.*, Pierre Lesire, *Brevet d'invention pour perfectionnements apportés aux kiosques mobiles*, déposé le 15 septembre 1903, brevet numéro 172559.

88. Rochefort, l'ancien kiosque Place communale détruit en 1918 pour y placer le monument aux Morts. Photographie, 1890.



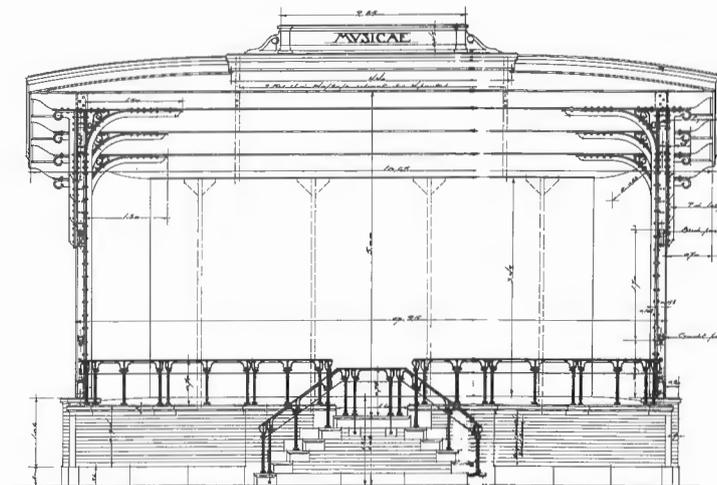
Le kiosque comme espace musical

89. Schaerbeek, élévation du kiosque du parc Josaphat. Dessin à l'encre, 1928.
90. Ath, détail du voligeage.

L'influence des recherches en acoustique

Des recherches théoriques en matière d'acoustique architecturale permettent aujourd'hui de déterminer quel serait le kiosque à musique idéal. Un plafond faiblement cintré, en chêne, couvert d'une couche de ripolin, le plus lisse possible et au pourtour légèrement récliné suivant la pente de la toiture permettra d'éviter la création d'ondes stationnaires. Un socle « coffre », bien ventilé pour mettre le plancher à l'abri de l'humidité jouera le rôle de caisse de résonance. L'implantation du kiosque sera elle aussi étudiée avec beaucoup d'attention. Si le kiosque se trouve dans un parc, un écran de végétation placé en amphithéâtre à une certaine distance du kiosque, absorbera les sons et, dès lors, empêchera les échos désagréables que renverrait une paroi rocheuse ou un autre obstacle. Dans ce cas, on placera un écran sur une section de la périphérie du kiosque. Enfin, si l'on veut éviter de subir les déplacements d'air provoqués dans certaines situations par des vents violents, on agira de la même manière par la mise en place de toiles à dérouler, comme cela a été fait au kiosque du parc Royal à Bruxelles, à celui de la place Royale à Spa ou à ceux de Namur et de Dinant – ou le réduisant à un abri comme au dernier kiosque du parc Louise-Marie à Namur.

On comprend que le plafond est la partie essentielle du point de vue acoustique et c'est d'ailleurs à son égard que les constructeurs ont montré le plus de soins. D'une manière générale, on doit reconnaître que les recherches en ce domaine n'ont qu'exceptionnellement profité à l'édification des kiosques de Wallonie. Le second kiosque du parc de Tournai est parmi les rares témoins à en avoir exploité les lois. A Verviers, on a doublé la voûte d'une table d'harmonie; à Vielsalm, on a exploité une situation en théâtre de verdure; au parc Josaphat à Schaerbeek, on a profité d'une situation basse et protégée; à Estaimbourg et à Messancy, réalisations des



91. Verviers, le kiosque de la place Verte conçu par l'architecte E. Jacob sur un plan polylobé. Achevé en 1896, devenu vétuste, il a été démoli en 1973. Carte postale.

années '70, la forme en réflecteur permet une audition maximale. De manière plus simple, on peut dire que c'est la disposition même du public tout en rond autour du kiosque qui justifie d'améliorer au maximum le rendement du réflecteur formé par le toit et par le plancher de manière à concentrer l'énergie en un volume l'embrasant et ainsi éviter les pertes résultant d'un rayonnement à la verticale.

Un document relatif au kiosque établi en 1898 dans le parc Saint-Donat à Louvain certifie de l'existence de recherches locales en cette matière. Le kiosque a été disposé au fond du plateau, adossé à un mur de clôture, de manière à renforcer sa sonorité dans la zone qui reçoit les auditeurs. Le tracé de son plan est «l'application des propriétés mathématiques des sons, abstraction faite des sensations que nous éprouvons¹». Le plancher est disposé en pente légère vers l'extérieur et le plafond est formé par une succession de courbes paraboliques. Cette disposition favorise l'amplitude des vibrations et l'ampleur des corps sonores. La partie du côté des vents a été fermée. A l'intérieur, un double revêtement de planchettes en bois



92. Marchin, la Fanfare l'Union Socialiste posant devant le kiosque de la place de Belle Maison, à son retour triomphant du Concours de musique de Paris en 1928.

renforce le son par le voisinage d'un corps sonore. Car le bois, qui entre facilement en vibration, est favorable non seulement à la réflexion du son mais également à son amplification. Ceci explique sans doute la poursuite de la tradition de construire des kiosques démontables en bois malgré l'extraordinaire développement dont bénéficie, depuis l'entre-deux-guerres, l'ensemble de la production métallique tubulaire.

Le répertoire

Le sujet de ce chapitre, déjà particulièrement bien développé dans les catalogues qui ont accompagné les expositions itinérantes sur les Harmonies et Fanfares, ne sera ici que brièvement esquissé. Son contenu laconique, plutôt qu'un exposé, se voudrait une invitation à la consultation des ouvrages de référence. Il s'insère ici à titre essentiellement complémentaire et indicatif.



Dès la Révolution française, la musique pour instruments à vent est diffusée en plein air à la fois par des corps de musique militaire et par des ensembles civils. Quelquefois, lors de concours, de festivals ou de commémorations, des musiciens militaires viennent renforcer les rangs des ensembles civils. Longtemps, cette action sera réciproque.

Au début du XIX^e siècle, le nombre de musiciens de rue augmente. L'habitude du concert en plein air s'installe. Les Harmonies et Fanfares prennent la succession des ménestrels et des musiciens communaux pour animer les fêtes, kermesses, ducasses, cérémonies officielles. On fait également appel à elles pour les concerts philanthropiques, de bienfaisance ou de prestige. La plupart de ces sociétés de musique s'organisent sur le modèle des corps de musique militaire dont les prestations assurent auprès du grand public le rôle de diffusion artistique et d'éducation, et dont les airs favoris sont sensés offrir un reflet du grand art. Avec la création des Harmonies et Fanfares le fossé se réduit entre la musique intellectuelle et la musique populaire des villages. Il est vrai qu'à l'époque le public ne faisait pas de distinction hiérarchique entre la musique dite symphonique et celle pour instruments à vent. Par la suite, ceux-ci joueront même un rôle dans la diffusion de la musique «classique». L'âge d'or des sociétés populaires se situe vers 1830, à l'époque où les musiques militaires se transforment en grands orchestres d'instruments à vent. En Belgique, en 1851, on relève le chiffre de 436 sociétés de fanfare, d'harmonie et de symphonie.

La société fait partie intégrante de la vie communale. Selon les dispositions locales, elle s'insère dans le cadre d'une association, d'une fédération, d'une société industrielle ou est l'émanation d'un parti politique. Elle a ses musiciens, ses administrateurs et ses sympathisants. Enfin, elle a ses symboles de prestige, signes de son union (drapeau) et ses objets de commémoration (coupes, médailles, diplômes).

«L'harmonie tire son origine de la fusion d'un ensemble de musique de marche (fifres et tambours), d'instruments dits de signaux (comme la trompette) et d'un corps de hautboïstes (hautbois et bassons) (...). A la fin du XVIII^e siècle, les instruments de musique "turque" (ou musique "janissaire") viennent renforcer les harmonies, surtout en Allemagne et en Autriche²». Il s'agit de tambours, de cymbales, d'une grosse caisse, d'un triangle et d'un chapeau chinois.

«Les fanfares proviennent de l'extension des musiques de cavalerie. Leur composition est déjà attestée sous l'Empire³». Dans ces «musiques de cuivre», la mélodie principale est réservée aux corps à clefs tandis que les trompettes et trombones ont une fonction d'accompagnement.

Vers 1845-1850, une nouvelle famille d'instruments est introduite dans les Harmonies et Fanfares. Ce sont les instruments Sax et tout particulièrement le saxhorn et le saxophone. En créant cette entité organologique, Adolph Sax avait pour objectif de fournir aux orchestres de plein air un équivalent des instruments à cordes. Il voulait créer «un instrument qui, par le caractère de sa voix, pût se rapprocher des instruments à cordes mais qui possédât plus de force et d'intensité que ces derniers». Ces instruments ont été introduits dans les musiques militaires des régiments d'infanterie et de cavalerie. Dès le milieu du XIX^e siècle, grâce aux améliorations techniques et notamment à l'introduction des mécanismes à piston, les cuivres peuvent désormais tenir de vraies parties mélodiques. Les fanfares deviennent alors autonomes.

Il n'existe pas à proprement parler de musique pour kiosque. C'est le répertoire des sociétés de musique. De la ville au village, ce répertoire n'est pas sensiblement différent. Il suit les mêmes modes et les mêmes exigences même si la soif de nouveauté est plus manifeste dans certaines villes, comme à Namur. Toutefois, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, des compositeurs locaux se sont intéressés à la littérature pour Harmonies et Fanfares. Les œuvres

réservées aux cérémonies de commémoration consistent en marches, pas redoublés (redowa) et autres pas d'attaque; ce répertoire constitue l'ordinaire des formations civiles et militaires.

A l'époque, les modes n'ont pas le pouvoir de diffusion qu'elles connaissent aujourd'hui et les interprétations musicales proposées une valeur de fidélité même relative. On vient au kiosque pour entendre jouer ce que l'on pense être du Wagner ou du Strauss sans avoir la possibilité de juger si l'interprétation est bonne ou mauvaise. La musique traduit un besoin de convivialité. Par son timbre, elle apporte l'émotion et par son rythme compense l'absence de mouvement de l'auditeur. Dans un contexte où il n'existe aucun moyen de transmission rapide de la musique, le caractère de nouveauté n'a pas la signification qu'on peut lui accorder aujourd'hui. Des œuvres écrites à Paris à la fin du XIX^e siècle, avaient ainsi de grandes chances d'apparaître encore lors de concerts publics, cinq à dix ans après leur parution, en première audition. Il en a été ainsi des grands airs parisiens de Charles Gounod aux succès viennois de Jacques Offenbach. A Namur, la bourgeoisie avide de créations, découvre en 1870 des adaptations de ces grands morceaux jouées par la Garde Civique et par le 1^{er} Régiment des Chasseurs sous la forme de fantaisies ou de pots-pourris. Le public, particulièrement friand d'adaptations – qui le plus souvent s'avéraient de qualité médiocre – avait pris l'habitude de les désigner sous le terme de «mosaïques». Celles-ci constituaient les morceaux de concert auxquels on adjoignait des marches et des musiques de danse. Le rôle de l'arrangeur consistait à harmoniser les morceaux choisis, tirés d'œuvres de compositeurs classiques ou d'œuvres ayant été étudiées dans les académies et écoles de musique, en reprenant préférentiellement les moments les plus lyriques pour en faire une espèce de pot-pourri. Quelquefois, on glissait entre deux morceaux populaires un mouvement d'une symphonie de Mozart pour, disait-on, éduquer le peuple. Puis les musiciens reprenaient leurs fantaisies, variétés et airs populaires voire «oberbayern» et, progressive-

ment, du jazz; quelques valse, des œuvres de compositeurs locaux et parfois des morceaux avec soliste. Certains morceaux étaient plus prisés que d'autres: la *Marche au flambeau* de Giacomo Meyerbeer, l'Ouverture de *Nabucco* de Giuseppe Verdi, les *Fanfarses d'Herbatt* de Carl-Maria Von Weber ou les *Contes d'Hoffman* de Jacques Offenbach. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on a joué des morceaux d'ouvrages symphoniques, d'ouvertures d'opéras ou d'opérettes de Rossini, Meyerbeer, Berlioz, Bizet, Adam, Herold, Auber, Gounod, Massenet et Mozart. Sont venus alors les romantiques, Schubert, Tchaïkovski, Haendel, Chopin, Grieg puis Sibelius, Debussy, Prokofiev, Brahms, Corelli et Albinoni. Les œuvres de compositeurs belges auront elles aussi, et enfin peut-on dire, de plus en plus de succès. Le répertoire est envahi de marches car on défile de plus en plus dans la rue. Le nombre de cortèges augmente et des troupes de majorettes se créent un peu partout dans le pays.

La décoration des kiosques nous indique quelquefois les préférences du répertoire local. Le kiosque de la place Royale à Spa, construit en 1860 par Léon Suys, présentait sous la corniche douze plaques métalliques rehaussées des noms de compositeurs célèbres parmi lesquels on relevait ceux de Verdi, Weber, Haydn, Mozart ainsi que ceux de Grétry et de Vieuxtemps. A Ciney, au kiosque de la place Monseu, les noms de compositeurs avaient été groupés par paires: Wagner–Mozart, Saint-Saëns–Strauss, Gounod–Schlögel, Ravel–Scheidt et Grétry–Franck.

A chaque type de manifestation correspondait un répertoire. Celui qui précède était d'abord celui des concerts en salle, sur kiosque ou sous chapiteau. Il était composé de la manière suivante: au minimum une œuvre d'inspiration classique, une marche ou une valse, deux ou trois morceaux de genre, pots-pourris d'airs populaires ou fantaisies sur un thème connu, puis une ou deux œuvres plus récentes, si possible de compositeurs locaux. Aux concerts-promenades on se divertissait de marches, pas redoublés, valse, polkas et autres morceaux composés sur un rythme binaire. Aux cérémonies

patriotiques, marches et hymnes nationaux étaient sensés enflammer les foules. Aux processions, une musique religieuse d'inspiration classique accompagnait les cortèges.

Le répertoire actuel abonde toujours en marches, valse et pots-pourris d'opérettes. S'il a repris une bonne partie du répertoire traditionnel des concerts symphoniques, il puise essentiellement son inspiration dans des adaptations de musiques américaine et anglaise: jazz, comédies musicales, marches militaires. Apparaît ici et là une musique plus légère, de variété, qui reprend l'un ou l'autre «tube» à la mode tandis que des œuvres spécifiques d'auteurs belges, telles celles de Paul Gilson, de Marcel Poot ou d'André Waignein y sont fréquemment mises à l'honneur. Ce sont des œuvres descriptives, hautes en couleur et pleines de rythme qui utilisent des mélodies à consonnance populaire. Correspondant à la fonction récréative et officielle des Harmonies et Fanfares, ce répertoire tente de réconcilier la création musicale avec l'attente du public. Ce changement de répertoire a été pour beaucoup dans la survie des sociétés d'amateurs jusqu'à nos jours.

Les concerts: fêtes, concours et festivals

Le mouvement des Harmonies et Fanfares est, dans de nombreuses régions, lié au monde de l'industrie: à Namur, Andenne, Rochefort, Ciney, Dinant, le long du sillon Sambre-et-Meuse, Couvin, Nismes, Jambes, Gembloux et en Hesbaye namuroise pour la province de Namur; de manière plus générale autour des forges, charbonnages, fabriques de verre et de glace du Hainaut ainsi que des mines, fonderies et filatures de la province de Liège. Nombre d'usines ont leur propre formation qu'elles subsidient par un mécénat éclairé et

93. Invitation au concert donné par la Société Royale Philharmonique Sainte-Cécile sur le kiosque du Casino à Mouscron.



* * * * *

Société Royale Philharmonique Ste-Cécile
MOUSCRON

Mouscron, date de la poste.

Monsieur,

Vous êtes invité ainsi que les Dames de
votre famille, à assister aux

CONCERTS suivis de BAL

*que la Société Royale Philharmonique Sainte-
Cécile donnera sur le kiosque du Casino, le*

DIMANCHE 3 JUILLET PROCHAIN, à 8 heures
avec le Grand Orchestre symphonique de C.
du soir, et à celui du 6 JUILLET, à 8 heures du soir,
sa He. N° 1 de la frontière
sur le kiosque de la Grand'Place, ainsi qu'au

CONCERT

qui sera donné au Casino, le DIMANCHE 17 JUILLET,
à 8 heures, par la Société La Renaissance, de Dottignies.

Recevez, Monsieur, nos bien sincères salutations.

Le Président d'Honneur,
J. S A X.

Le Secrétaire-Trésorier,
T. HAUWEL.

Le Président,
A. CALLENS.

Impr. Stockman, Mouscron.

généreux. Ces fanfares «sont généralement composées d'ouvriers mais les employés peuvent en faire partie. Comme les autres institutions d'agrément, celles-ci sont destinées à développer chez l'ouvrier l'esprit de corps et d'association. Elles lui procurent un agréable délassement, le détournent du cabaret et améliorent ses mœurs. Elles rehaussent, dans des circonstances exceptionnelles, l'éclat des fêtes des ouvriers, accompagnent les processions ou se rendent dans les villes voisines pour prendre part à des concours, festivals et autres réjouissances publiques⁴». Bien soutenues, ces formations peuvent dominer la grande musique. Certaines sont cotées parmi les meilleures de leur province. Les sociétés d'Harmonie d'Angleur et de Moresnet, la société du Casino, celle des Carabiniers et celle des Archers de Moresnet, toutes sociétés créées par la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne ont remporté de nombreuses marques de distinction⁵. La plupart des sociétés se donnaient plusieurs buts parmi lesquels la participation à des fêtes à caractère philanthropique, à des concours et à des festivals; enfin, l'organisation de fêtes d'agrément.

Du fait de leur origine industrielle, certaines formations entretiennent des préoccupations humanitaires. Celles-ci se manifestent par l'organisation de concerts de bienfaisance à l'égard des malheureux, des orphelins ou des pauvres de la commune mais surtout envers les victimes d'accidents du travail — catastrophes minières, incendies ou éboulements. Ces manifestations sont l'occasion pour les patrons de redorer leur image de marque et de susciter les sympathies nécessaires à la poursuite de leur carrière administrative et politique.

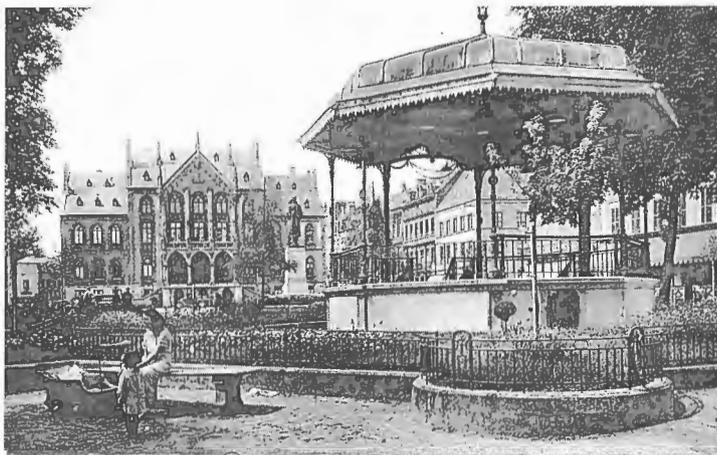
Les fêtes d'agrément organisées par les sociétés sont nombreuses: bals, concerts, banquets, excursions et visites. Ces événements savent attirer les membres et leurs familles mais également les musiciens d'autres ensembles. Ces réunions permettent de nouer ou de renouer des liens d'amitié et de fraternité qui sont l'âme et la vie d'une société. L'habitude se prend également de venir écouter

des sociétés étrangères invitées lors des concerts extraordinaires présentés dans des villes comme Namur et Liège. Chaque kiosque accueille des manifestations un à deux soirs par semaine, parfois plus. «Au début de ce siècle, il y eut à Namur, pendant les quatre mois de la saison d'été, quatre concerts ordinaires par semaine, le dimanche, le mardi, le jeudi et le vendredi⁶». Les concerts avaient lieu aux kiosques du parc de la Plante, du parc Louise-Marie, du square Mathieu et de la Grand-Place. Ne parle-t-on pas à l'époque, d'un «festival permanent»?

Dans bon nombre de villes, l'organisation de concerts relevait d'une réglementation stricte imposant les dates, lieux et heures de prestation, le répertoire à jouer et les moyens de publicité autorisés. A Thuin, par exemple, à partir du 9 juin 1883, «chaque société est mise dans l'obligation, sous peine de déchéance de subside, de donner en dehors du concert traditionnel de la fête communale, trois concerts populaires sur le kiosque de la place du Chapitre.



Les concerts devront avoir lieu les dimanches de 11 h 30 du matin à 13 heures; chaque société devra exécuter au moins quatre morceaux de musique d'ensemble, dont deux grands morceaux (ouverture, fantaisie ou autre) à son choix. Le programme de chaque concert sera présenté quinze jours avant l'exécution publique à l'approbation du Président de la Commission des fêtes. Ce dernier fixera d'accord avec les sociétés les jours de concert à donner par chacune⁷. Cette réglementation permettait à chaque société de s'insérer dans le programme et à chaque amateur de musique de suivre de semaine en semaine les progrès réalisés par les phalanges locales. La sévérité de l'organisation garantissait à la fois la qualité et la quantité des prestations. Elle assurait, dans les villes, une animation constante et régulière des différents quartiers. A Arlon vers 1890, les prestations de la musique du 10^e de Ligne, devenue entre-temps celle du 1^{er} Régiment des Chasseurs Ardennais, étaient plus célèbres que celles de la Philharmonie communale. Des concerts



étaient donnés presque tous les soirs sur le kiosque du Parc Léopold. Le public y assistait en foule, les plus fervents auditeurs stationnant autour du parterre de gazon, les plus jeunes déambulant dans le parc. Aux alentours, les terrasses du Café de la Paix et de l'Hôtel Central, brillamment illuminées, accueillait de nombreux clients-auditeurs. Les programmes, publiés dans les deux journaux locaux se terminaient toujours par l'exécution de l'air d'Arlon suivi de la «Brabançonne» qui, jusque 1914, était écoutée «coiffure sur la tête⁸». Dans une ville comme Thuin qui possédait plusieurs kiosques, les concerts se donnaient alternativement sur l'un et sur l'autre: les jours pairs ils avaient lieu sur le kiosque de la place du Chapitre et, les jours impairs, sur un kiosque en bois installé au «Petit Champ».

L'expansion des sociétés de musique donna l'idée, dès le deuxième tiers du XIX^e siècle, d'organiser des concours, des joutes et des tournois. Les concours organisés dans le but de saluer la meilleure exécution chorale ou instrumentale entraînent rapidement l'engouement des sociétés qui trouvent là matière à émulation et celui du public ravi de l'amélioration de la qualité des prestations. Ces concours sont organisés pour toutes les disciplines: chant choral, chant d'ensemble, joute instrumentale et orchestrale et des prix sont remis à la meilleure exécution. Ces prix, consistant en trophées et en primes, savent si bien susciter l'émulation que pour s'assurer le succès, certaines riches sociétés n'hésitent pas à s'adjoindre, frauduleusement, des effectifs extérieurs. Ceux-ci permettent en effet de compléter des ensembles dépourvus de certains instruments ou de s'assurer le concours de musiciens de talent.

Dans les années vingt, des tournois provinciaux d'art musical et dramatique remis à l'honneur par les Communautés provinciales des Loisirs de l'Ouvrier, tentent de réhabiliter cette tradition. Cette fois, des mesures sévères permettent d'enrayer considérablement la fraude même si, entre l'appel des membres et le moment où ils se présentent sur l'estrade, il se glisse encore des musiciens qui échappent

pent à tout contrôle. Un rapport du Jury des Tournis provinciaux d'Art Musical en 1923⁹, dont les séances se sont tenues à Tournai, à Charleroi et à Mons, nous confirme les progrès constatés lors de ces prestations où, semble-t-il, «un grand souci d'art anime véritablement les groupes musicaux de la Province¹⁰». Un règlement énonce clairement les buts et instructions de ces tournis d'été. Ceux-ci doivent «stimuler le zèle des sociétés musicales d'amateurs, établies dans la province, créer une émulation saine et profitable et aider ainsi à l'élévation du niveau artistique et moral des travailleurs¹¹». Il ne s'agit donc pas d'un concours suivant la signification habituellement donnée à ce terme mais d'un «simple examen qui se limite à la valeur propre de la société participante dont l'effort est jugé d'une manière absolue et non relative. Les sociétés participantes ne luttant pas entre elles, le jury ne jugera pas par comparaison¹²». Seules sont désignées les sociétés qui sont admises à bénéficier de la prime provinciale et un objet d'art, la «Lyre de la Province de Hainaut», est remis à chaque formation participante — à la Fanfare, à l'Harmonie, à la Symphonie et à la Chorale — qui a obtenu le plus de points dans sa catégorie. C'est ce résultat qui détermine la catégorie — troisième, deuxième, première, par ordre de qualité croissante — dans laquelle la société pourra se présenter l'année suivante en sachant que l'excellence est réservée aux formations qui ont obtenu au moins 85 points sur 100. Les primes aux sociétés lauréates sont payées par tiers annuel pendant trois années consécutives; elles ne sont liquidées qu'à condition que ces sociétés se fassent entendre publiquement au moins trois fois chaque année. Ceci devait assurer l'activité musicale de tout le pays tandis que les conditions d'inscription garantissaient le maintien des effectifs — au moins cinquante exécutants — et l'homogénéité des ensembles qui devaient avoir au minimum deux années d'existence au 1^{er} janvier de l'année du tournis. Le programme comportait le plus souvent six morceaux du répertoire de la société: trois au moins d'auteurs belges et pas plus de deux du même auteur.



Ces tournois, dont les frais étaient supportés par les «Loisirs de l'Ouvrier», devaient stimuler un regain d'intérêt et, en conséquence, d'activité des sociétés de musique dans tout le pays. Toutefois, cet effort ne fut pas suffisant pour imposer longtemps ce «loisir» parmi les plus en vogue.

Lors des festivals, au contraire des concours, des joutes et des tournois, toutes les sociétés sans restriction aucune peuvent participer, les plus brillantes comme les plus humbles, les grosses formations comme les moins nombreuses. Ici, c'est la fête qui domine. Des médailles sont remises à tous les participants traités sans concurrence. De telles fêtes ont eu lieu dans le courant du XIX^e siècle dans toutes les villes et dans la plupart des villages du pays; elles se déroulaient sur kiosque lorsque l'aménagement local le permettait, sinon les auditions se faisaient en salle.

Ces festivals offraient une nouvelle possibilité aux sociétés locales, même mineures, de se rencontrer sur scène. Marches de gala et grands airs classiques arrangés alternaient. Souvent, le festival s'ouvrait aux phalanges de la région qui remettaient aux organisateurs leur drapeau afin qu'il soit placé sur le rideau de fond de la scène ou aux abords du kiosque. A Mouscron, en 1967, lors du Festival des Sociétés de Musique «Les Amis Réunis et la Sainte-Cécile de Mont-à-Leux devinrent les pionniers d'un répertoire beaucoup plus tourné vers les œuvres modernes et le jazz, en interprétant du George Gershwin ("Porgy and Bess"), du Fernand Ruelle ("Chicago Jazz Ouverture") et des arrangements d'André Waignein pour Harmonies-Fanfares à partir de chansons commerciales ("Yellow Submarine" des Beatles et "Puppet on a string" de Martin). Le spectacle durait deux heures soit une audition de quelque vingt minutes par société. Celles-ci se présentaient sur scène suivant l'ordre d'un tirage au sort préalablement établi (...). A partir de 1974, les compositions modernes s'insèrent dans chaque programme, marquant ainsi une nouvelle page dans l'histoire des sociétés amateurs de la région¹³».

¹ Archives de la Ville de Louvain, dossier numéro 7789, *kiosque du parc Saint-Donat. Lettre de Monsieur Fischer au Collège échevinal de la ville de Louvain*, le 10 février 1896.

² Catalogue de l'exposition *150 ans de Fanfares et Harmonies en Belgique*, p. 46 (voir bibliographie).

³ *Ibid.*, p. 47.

⁴ Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne, *Règlement de l'Harmonie d'Angleux*, Liège, 1848.

⁵ Société Anonyme des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne. *Exposition Universelle de 1878 à Paris: notice sur l'industrie et le commerce de la société et les institutions de prévoyance pour son personnel d'employés et d'ouvriers*, Liège, 1878.

⁶ Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Namurois*, p. 12 (voir bibliographie).

⁷ DELTENRE, L., *Thuin et son kiosque à musique*, s.l., s.d., p. 3.

⁸ Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Luxembourg*, pp. 44-45 (voir bibliographie).

⁹ «Les Loisirs Ouvriers, Assemblée plénière du 16 novembre 1924: rapport général de l'Exercice 1923, présidé par Monsieur Paul Pastur», dans *Art musical*, Province du Hainaut, Œuvres sociales, Commission Provinciale, fasc. numéro 12, octobre 1924, pp. 80-112.

¹⁰ *Ibid.*, p. 89.

¹¹ *Ibid.*, p. 93.

¹² *Ibid.*, p. 94.

¹³ VAN DE VOORDE, V., p. 35 (voir bibliographie).

97. Mons, la Ducasse traditionnelle et le Combat dit «Lumeçon» sur la Grand-Place, le dimanche de la Trinité. Carte postale.



Les fêtes populaires

Contrairement aux manifestations qui entourent les concours de classement et les festivals de musique, et pour lesquels le kiosque représente souvent le centre d'attraction, les fêtes populaires peuvent très bien se passer de la tribune du kiosque. Toutefois, nombre de villes et de villages qui ont conservé un kiosque à musique, l'associent à leurs fêtes populaires comme à leurs commémorations. Le kiosque devient le mobilier susceptible de rehausser le niveau de la fête et chaque localité l'utilisera selon ses besoins et selon son folklore. Les harmonies et les fanfares, quelle que soit leur appartenance politique, participent à toutes les fêtes traditionnelles. Toutefois, les rivalités nées du croisement des musiques de plusieurs partis sont fréquentes et souvent mémorables lors de fêtes locales, chaque société tentant d'imposer son répertoire par l'augmentation des décibels.

La fête populaire par excellence est la fête du village. A la fois religieuse, sociale et familiale, elle se déroule à l'église, dans les salles de fête ou de bal, dans les cafés et sur la place du village. Selon leur couleur politique, les musiques accompagnent une partie des défilés, la catholique seule rentrant à l'église. La journée se poursuit par un repas familial préparé selon les traditions locales (tartes géantes, crêpes, omelettes et la rituelle «goutte») et s'achève avec le bal. Le répertoire accompagnant cette fête se compose essentiellement de danses telles que polkas, mazurkas, scottish, valse et, jadis, quadrilles.

La tradition de la fête du village est encore très vivace dans de nombreuses localités de Wallonie qui ont, ou non, conservé des kiosques à musique. Celle-ci se déroule durant les mois d'été et, lorsqu'un kiosque est accessible, celui-ci accueille presque toujours un concert lors duquel se produisent les diverses musiques locales. A Braine-l'Alleud, les manifestations sont organisées par l'Associa-

tion du Commerce et de l'Industrie; à Ergies et à Grandrieu, la fête se déroule sur le kiosque démontable prêté par la commune de Frasnes-lez-Anvaing. A Boussu, au mois de juin, un kiosque démontable est installé dans le parc Guérin.

Toutes aussi célèbres sont les célébrations propres des Harmonies et Fanfares dont les noms révèlent souvent à eux seuls une partie de leur origine: soit des attaches politiques, soit les motifs de leur création (Les Amis Réunis), le groupe professionnel hors duquel se recrutent les exécutants ou le saint patron qu'elles se sont attribué. Ces choix déterminent pour partie l'activité des sociétés même si leurs fêtes sont organisées un peu partout dans le pays selon le même schéma: une série de cortèges, le plus souvent un par phalange, un banquet fraternel et un bal. Les sociétés catholiques accompagnent en plus la célébration de la messe tandis que les autres musiques font concert dans les cafés de l'entité, dans les salles de fêtes ou sur les kiosques.

A Bois-du-Luc, la Fanfare Sainte-Barbe des Charbonnages fête sa patronne par l'organisation annuelle d'une grand-messe en musique tandis qu'un peu partout dans le pays, sainte Cécile, patronne des musiciens et d'innombrables corps de musique, est célébrée le 22 novembre par presque toutes les sociétés. Cette fête constitue un moment musical important dans la région hennuyère. Le concert donné à cette occasion se compose de quatre ou six morceaux. En général, «il est ouvert par une marche suivie d'une pièce classique arrangée pour fanfare sous forme d'adagio ou suite de danse (Corelli, Albinoni, Lully, Bach, Haendel, Pachelbel). Suivent alors une ou deux pièces plus importantes de compositeurs actuels dont les plus joués sont Scheffer, Glen Miller, Darling, James Last (Américains), Ted Huggens et Jan Van Leuwen (Néerlandais), Anselme Dachy, Jean-Baptiste Joveneau et André Waignein (compositeurs régionaux). Le concert se termine souvent par une marche, choisie elle aussi de plus en plus dans le répertoire américain¹». Depuis 25 ans, celui-ci a remplacé les ouvertures d'opéras transcrites pour fanfares.

Tous les corps de musique célèbrent également leurs propres jubilés. Ces anniversaires sont toujours l'occasion d'assister à des concerts de qualité. La Société Royale Philharmonique de Saint-Mard qui est parmi les plus anciennes formations, a récemment fêté son 125^e anniversaire. Au cours de l'année, elle assure quatre concerts plus une participation à la kermesse.

Bien d'autres fêtes offrent l'occasion aux musiques de se produire en public. Ce sont notamment les manifestations autour du folklore national ou régional qui toutes ont pour but premier d'animer la localité : les cortèges de Saint-Nicolas et du mi-carême, les carnivals et les cavalcades, les kermesses. La plupart de celles-ci sont encore bien vivantes dans les provinces de Hainaut et de Brabant. A Ath, un concert sur le kiosque du Parc communal clôture les festivités d'août. A Braine-le-Château, une manifestation sur kiosque a lieu à

chaque kermesse de l'entité. A Chimay, c'est à l'occasion de la Ducasse de la ville ; à Clabecq, pour la Ducasse de Saint-Jean et à Saintes pour la Petite et la Grande Ducasse. A Mons, le dimanche de la Trinité, le «Combat dit Lumeçon» a lieu sur la Grand-Place que le public envahit de même que le kiosque métallique monté pour l'occasion. Enfin, le 25 septembre à Wasmuël, le «Brûlage de Marlborough» sur le kiosque s'accompagne de toute une animation musicale.

A ces événements déjà nombreux, s'ajoutent des fêtes à thème régional évoquant le passé légendaire ou celui de la nature. A Arlon, au mois de mai, c'est la fête du Maitrank et le 26 décembre la Foire des Amoureux avec la sortie des géants locaux. A Virton, la même coutume se termine par un bal et par le couronnement, sur le kiosque de la place Georges Lorand, du «Roi du pâté», le meilleur mangeur de pâté gaumais. A Bastogne, c'est la Foire aux Noix et à Vielsalm, la Fête des Myrtilles. En réalité, aucune de ces fêtes n'existerait comme telles sans le concours des musiques locales réunies pour l'occasion.

Enfin, le rôle des sociétés comprend encore l'accompagnement des fêtes et cérémonies religieuses, les communions solennelles et les enterrements, lors desquels le cortège des fidèles avance au rythme des musiques.

Les manifestations officielles

Le kiosque, parce qu'il offre l'avantage d'une tribune a été très souvent utilisé à des fins officielles, politiques ou autres, le plus souvent prestigieuses. La musique militaire, et tout particulièrement celle des Guides, avait pour tâche d'illustrer les grandes cérémonies nationales. C'était la meilleure formation et la seule permanente en

Charleroi Place du Sud.



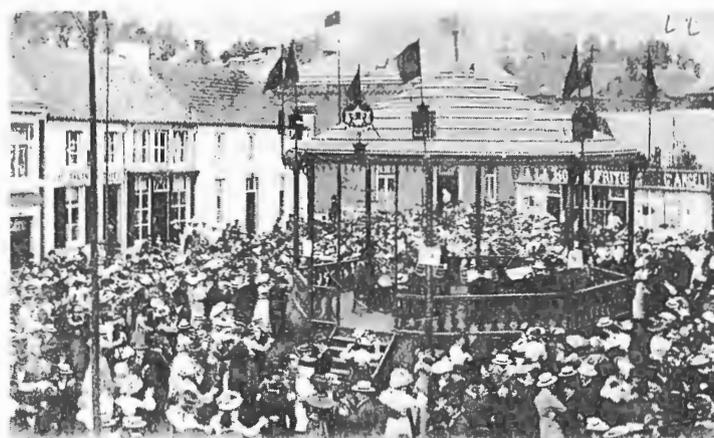
Belgique. Elle se composait d'environ 85 musiciens dont les prestations rehaussaient l'éclat des fêtes nationales du 21 juillet, des commémorations de la Libération du 11 novembre et de la fin de la deuxième Guerre mondiale. En Ardenne et en Gaume, l'on commémorait également la fin de la Bataille des Ardennes à la fin du mois d'août. Enfin, la célébration nationale du Centenaire de l'Indépendance Belge en 1930 puis, celle du 150^e anniversaire en 1980, ont donné lieu à de vastes déploiements festifs auxquels les musiques militaires et civiles se sont associées un peu partout dans le pays. Ces importantes manifestations étaient toujours relevées d'un ou de plusieurs concerts lors desquels une foule immense se pressait autour des kiosques décorés et illuminés pour l'occasion.

Les inaugurations étaient — et sont encore souvent — également des moments privilégiés pour les prestations musicales des sociétés : inaugurations de ponts, de rues, de fontaines ou de bâtiments publics s'accompagnaient, si pas de concert, de musique jouée dans la rue et de défilés.

Mais «au XIX^e siècle, la fête la plus solennelle, que ce soit dans la province ou à Namur, est la réception offerte aux Souverains. C'est l'occasion, rare à l'époque, pour la population, de leur manifester son attachement certes, mais c'est surtout celle de pouvoir les contempler. Les sociétés de musique militaires y jouent le rôle principal²». «A Namur, le 4 août 1856, lors du 25^e anniversaire du règne de Léopold I^{er}, le "Bia Bouquet" est joué devant le roi par la musique de la Garde civique. Le 10 octobre 1866, lors de la visite de Léopold II, les sociétés de musique civile participent à la réception. Désormais, les Harmonies et Fanfares rehaussent de leurs timbres vibrants les visites royales³». Les souverains n'étaient pas les seuls à être salués par les fanfares. Les gouverneurs des provinces en visite dans la localité avaient eux aussi droit à des services d'honneur prestigieux. Certains châtelains même, lors de leur arrivée dans leur domaine se voyaient quelquefois offrir un concert de bienvenue.

99. Hœdeng-Gœgnies, au pied du kiosque démontable. Carte postale.

100. Aywaille, inauguration officielle du kiosque en 1892.



La Kermesse du Trieu-Hœdeng. Le Bal Populaire Traditionnel.
Edit. J. B. Sterki, Hœdeng-Goegnies.

Cliché H. Hauzeu, Reussinnes.



La remise des décorations faisait partie des hommages rendus par les autorités sur les kiosques de même que l'accueil des vainqueurs d'événements sportifs d'envergure. A Namur, les premières courses «vélocipédiques» et automobiles sont accueillies sur la place d'Armes par la «Fanfare des Verreries d'Herbatte». Le kiosque mobile était-il dressé à cette occasion? On peut très certainement l'imaginer.

100

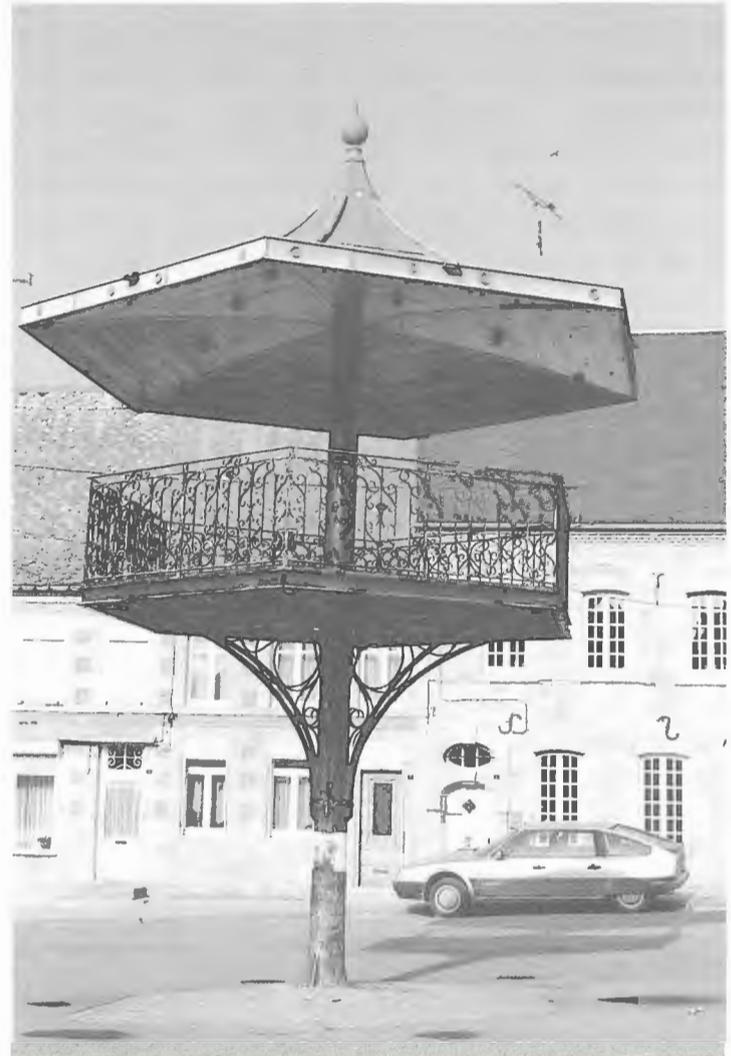
Enfin, il ne faudrait pas oublier les inaugurations de kiosques elles-mêmes qui, le plus souvent entamaient la saison touristique. C'était alors à la fanfare propriétaire ou à la société utilisatrice de faire le premier concert. Quelquefois aussi, les musiques pouvaient se succéder pour le plaisir du public. L'inauguration du kiosque de la place d'Aywaille rassemblait sur l'édicule les personnalités locales tandis que la foule se pressait tout autour.

Le kiosque à danser

101

Il existe dans certaines régions de France, et tout particulièrement dans l'arrondissement d'Avesnes (sous-préfecture du département du Nord) un type de kiosque peu connu en Wallonie: le kiosque dit à danser. Il s'agit d'un kiosque miniature élevé sur un haut pied en fonte unique ou, plus rarement, porté par une série de supports identiques. Son plan est circulaire ou octogonal dans le premier cas, rectangle dans le second. «L'architecture aérienne de ces petits kiosques se distingue, pour ne pas dire s'oppose, à celles des kiosques de plain-pied traditionnels⁴».

Conçus sur des modèles différents, ces deux types de kiosques se prêtent également à des usages sociaux distincts: le concert pour l'un, la danse pour l'autre. Et plutôt que d'être une déformation du kiosque de concert, le kiosque à danser apparaît comme l'expres-



102. Genappe, le kiosque à danser était jadis monté sur la Place communale. Démonté, il a été stocké en pièces détachées. Carte postale.

sion d'une différence culturelle. Le kiosque à danser remplace la salle de concert que ne peuvent s'offrir les petites agglomérations rurales et, où, cependant, l'habitant désire « calquer » ses loisirs sur ceux des ouvriers des villes avec lesquels il travaille dorénavant. Dès lors, le kiosque à danser devient « l'expression même d'une culture populaire et le signe de la perte de l'identité sociale de l'habitant rural "déraciné"⁵ ».

Le kiosque à danser, du fait de son exigüité, ne peut accueillir que cinq ou six musiciens. Pris dans la fanfare locale, ceux-ci assurent les bals du samedi, du dimanche, du lundi, ceux du Raccroc ou de la Ducasse. Les villageois viennent danser sous le kiosque comme jadis ils dansaient autour du ménétrier juché sur un tonneau. Et la place se transforme en espace de fête. Il n'est donc pas étonnant que la plupart de ces petits kiosques aient été élevés sur les places plutôt que dans les parcs publics qui sont davantage l'apanage des villes ou des cités touristiques.



De la même manière que l'habitude du concert sur kiosque ne se confond pas avec l'usage social du concert en salle, le bal sur la place se distingue du bal en salle par son public, par le choix de la musique jouée et de la danse pratiquée. Ici, l'on vient surtout pour danser, non pour disserter ou s'afficher. En ce sens aussi, l'usage du kiosque à danser se distingue de celui du kiosque de concerts où l'on « écoute un peu » mais où l'on « disserte beaucoup⁶ ».

Bien que peu représentatifs d'une tradition reconnue, des kiosques à danser ont existé en Wallonie. Nous avons retrouvé la trace de deux d'entre eux. A Bruly-de-Couvin, un petit kiosque en pierre et bois, de forme rectangle à angles coupés, affirme un style unique. Enfin, une carte postale ancienne nous a fait découvrir celui de Genappe: un édicule en hémicycle porté par une série de colonnettes en fonte et couvert d'une toiture métallique (en zinc?) à cinq pans. Par sa structure métallique, par sa taille et par sa situation — adossé au mur de chevet de l'église — ce kiosque se rapproche sensiblement des modèles retrouvés en Avesnois.

La concentration de ces petits édicules dans certaines régions françaises du Nord témoigne d'une tradition locale puissante. Les deux exemplaires retrouvés en Wallonie apportent la preuve d'un débordement de la tradition au-delà de la frontière française. On est aujourd'hui en droit de se demander dans quelle mesure le phénomène des kiosques à danser n'a pas jusqu'à présent été sous-estimé.

¹ Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Hainaut Occidental*, p. 26 (voir bibliographie).

² Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Namurois*, p. 19 (voir bibliographie).

³ *Ibid.*

⁴ *Les kiosques à musique: patrimoine ethnologique (...)*, p. 171 (voir bibliographie).

⁵ *Ibid.*, p. 174.

⁶ *Ibid.*, p. 172.

103. Verviers, le kiosque du Jardin de l'Harmonie. Carte postale.



Les kiosques à musique ont été, et sont encore, nombreux en Wallonie qui, tous les jours, accusent un peu plus le poids des ans. Le rôle que ces édifices ont tenu par le passé et jusqu'il y a une trentaine d'années, dans la diffusion d'un loisir musical collectif ne peut laisser indifférent. Les activités, alors multiples et fréquentes, qu'ils accueilleraient ont imposé leur profil au sein de l'espace tant urbain que rural. Les mutations environnementales que subissent actuellement ces lieux soulèvent la question de la protection des kiosques. Leur état de conservation, critique pour la plupart ou tout au moins pour les témoins anciens, pose celle de leur sauvegarde et de leur conservation. Enfin, leur caractère permanent — qui par ailleurs s'oppose à la mode actuelle des édifices temporaires — énonce les contraintes de nécessaires affectations nouvelles.

La présente étude a tenté de mettre en évidence le kiosque à musique en tant qu'architecture caractérisée. Cette architecture, de même que les éléments qui la composent, sont l'expression d'une réponse à un besoin — la création d'un édifice approprié aux prestations en plein air — et à une fonctionnalité — un espace musical. En ce sens, et avec les connaissances, si incomplètes soient-elles, que nous avons aujourd'hui des kiosques à musique, ces deux composantes ne peuvent être ignorées dans des perspectives d'avenir. Toutefois, cette étude qui, au-delà de son but scientifique, s'est fixé un objectif plus vaste de sensibilisation ne soutiendra pas le projet utopique de conserver l'ensemble des kiosques à musique de Wallonie. Parmi ceux parvenus jusqu'à nous, il nous revient aujourd'hui de faire des choix que l'avenir nous permettra d'assumer pleinement.

Comme tous les éléments du patrimoine considérés individuellement et dans leur grande diversité, les kiosques à musique ne présentent pas tous les mêmes signes d'intérêt. Ces signes tiennent nécessai-

rement dans une série de valeurs inhérentes au kiosque telles que qualité architecturale (Ath, Boussu, Braine-le-Comte, Cerfontaine, Ciney, Momignies, Saint-Mard, Verviers, Virton), spécificité décorative (Bois-du-Luc; Bruxelles, parc Royal; Péruwelz; Wasmuël), capacité acoustique (Schaerbeek), caractère d'ancienneté (Binche) ou, de nouveauté (La Calamine, Vielsalm). Des 86 kiosques encore existants, cette vingtaine seulement nous semble répondre de manière éloquente à une ou à plusieurs des valeurs énoncées. Comparé au nombre total de kiosques fixes inventoriés — inventaire qui ne prétend nullement à l'exhaustivité — ce chiffre représenterait un peu plus de 9% du phénomène global.

La mise en œuvre de mesures de protection et de sauvegarde des kiosques devrait en priorité s'appliquer à cette vingtaine d'exemplaires considérés remarquables. Toutefois, et pour chaque cas, une étude déterminera les conditions locales et particulières liées tant à l'état de conservation qu'aux possibilités de financement des travaux et de réaffectation du kiosque. Seule, celle-ci répondra avec objectivité de la crédibilité de l'action à engager et de sa pertinence face à l'avenir.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes heureux de constater que dans trois communes de Wallonie au moins des démarches ont été engagées en ce sens. Les kiosques de Péruwelz, de Braine-le-Comte et de Ciney, tous trois monuments classés de la Région wallonne, ont fait l'objet de récents projets de restauration. Plusieurs communes ont manifesté leur souhait de voir leur kiosque bénéficier des mêmes mesures tandis que d'autres, sans doute motivées par l'intérêt que suscite cette étude auprès des populations contactées, nous ont fait part de leurs projets de reconstruire un kiosque.

Si, depuis le deuxième tiers du XIX^e siècle, le kiosque à musique a occupé une place privilégiée au cœur de l'espace public, tout nous porte à croire que depuis ces trente dernières années l'ère du kiosque est révolue. La mode des podiums, des estrades bâchées et, surtout, des modèles pliants à montage hydraulique, en vogue depuis cette époque, aurait condamné le kiosque permanent de manière irréfutable.

Avant le commencement de cette étude, le kiosque à musique nous apparaissait comme un édicule désuet, voué à disparaître d'ici peu. Les documents anciens qu'il nous a été permis de consulter nous l'ont fait découvrir dans toute sa splendeur passée. Sous le charme des concerts des Harmonies et Fanfares, sous la prestance des cérémonies de commémoration et dans l'éclat sauvage des folklores locaux, le kiosque s'est toujours distingué des autres lieux de rassemblement par le caractère spontané de son pouvoir d'attraction et de convivialité. Que ce soit dans les loisirs du citadin comme dans ceux des villageois, dans les distractions de l'ouvrier comme dans celles des bourgeois en cure dans les villes thermales, le kiosque a occupé une place unique. Par la diversité et la qualité des événements qui y étaient célébrés, par le choix de lieux d'implantation privilégiés, il a participé activement non seulement à l'animation des localités et des quartiers mais à toute la mouvance de la vie sociale du XIX^e siècle. Dès lors, il peut paraître étonnant de ne rencontrer, dans toute l'histoire des kiosques à musique, aucune signature prestigieuse d'architecte. C'est le signe évident, si pas d'un désintérêt, au moins d'une absence d'intérêt pour cet édifice du quotidien dont le programme simple ne laisse que peu de liberté à l'architecte. Ce manque d'intervention justifie peut-être, d'une certaine manière, la persistance d'une structure restée longtemps traditionnelle. En effet, il faut attendre 1928 pour voir se concrétiser sur un kiosque de la région concernée les recherches en matière d'acoustique architecturale. En ce sens, le plan rectangle du kiosque installé dans le fond du parc Josaphat à Schaerbeek est novateur

même si, depuis 1898, la ville de Louvain possédait un kiosque construit selon ces préoccupations, en forme de réflecteur, dans le parc Saint-Donat. Une autre tentative a abouti à Fontaine-l'Évêque, en 1909, à l'édification d'un kiosque de ce type qui était la copie d'un kiosque allemand. Cette approche du kiosque comme estrade couverte dressée face au public a trouvé des prolongements jusqu'à nos jours.

Le kiosque traditionnel était adapté à la société qui l'avait vu naître. Le kiosque actuel est, et doit demeurer, temporaire et polyvalent. Et si nous savons qu'en France, la Société Nouvelle Générale d'Hydraulique et de Mécanique de Sommevoire produit actuellement deux versions de kiosques à musique permanents — «le Virtuose» et «l'Arpège» — calquées sur le modèle ancien et qui remportent un vif succès, nous ne sommes pas de ceux qui voudraient reconstruire des kiosques à musique sur le mode traditionnel. Nous savons, en effet, que c'est le caractère permanent du kiosque qui se révèle désuet aux yeux de la société contemporaine. Aussi, souhaitons-nous plutôt encourager l'utilisation des kiosques pliants multifonctionnels qui rencontrent parfaitement les exigences éphémères que leur imposent les organisateurs de spectacles en plein air depuis plusieurs dizaines d'années déjà.

Toutefois, dans le cadre de la mission qui nous est impartie, nous croyons à la revalorisation des espaces publics par l'apport d'un mobilier adapté qui, tout en restant fonctionnel, témoigne d'une intervention sensible. Le kiosque à musique, sous des formes nouvelles qu'il convient de définir, a sa place dans un tel programme. Le nouveau monument de l'espace public devra assumer des fonctionnalités multiples (espace musical et théâtral, aire de jeux et de détente, podium d'exposition en plein air, esplanade à des fins de vente ou d'échange, etc.); de ce fait, il présentera préférentiellement une structure modulable. En ce sens seulement, le kiosque pourra retrouver une place au cœur de l'espace public et susciter un intérêt auprès des futurs aménageurs.



Bibliographie

BARBEROT, E., *Traité pratique de serrurerie: construction en fer: serrurerie d'art*, 3^e éd., Paris, 1908.

BRISON, A., CHANTRAINE-VAN DEN NOORTGAETE, Th., PARMENTIER, C., *Nos rues en musique*, Ecomusée régional du Centre, 31 août-13 oct. 1985.

Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Hainaut occidental*, Crédit Communal de Belgique, Maison de la Culture de Tournai, 5 sept. au 10 octobre 1982.

Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Luxembourg*, Crédit Communal de Belgique en collaboration avec le Département Provincial de la Culture et de l'Enseignement, Palais abbatial de Saint-Hubert, 25 juin au 31 juillet 1983.

Catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Namurois*, Crédit Communal de Belgique, Maison de la Culture de Namur, 12 sept. au 4 octobre 1981.

Catalogue de l'exposition *Histoire d'eaux: stations thermales et balnéaires en Belgique XVI^e-XX^e siècle*, CGER, Bruxelles, Ostende, Spa, 1987-1988.

Catalogue de l'exposition *Kiosques*, Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon, Fourmies, 1988.

Catalogue de l'exposition *La musique dans la vie*, Crédit Communal, Bruxelles, 4 sept. au 13 octobre 1985.

Catalogue de l'exposition *La vie musicale en Hesbaye et en Condroz: de Durbuy à Waremme, d'Andenne à Engis*, Durbuy, Ocquier, Hamoir, Fraiture, Andenne, Waremme, Hannut, Amay, Huy, s.d.

Catalogue de l'exposition *150 ans de Fanfares et Harmonies en Belgique*, Crédit Communal de Belgique, Bruxelles, Verviers, Hasselt, 16 avril au 5 octobre 1980.

DARQUENNE, Roger, *Musique, industrie et politique: essai sur le goût musical dans le Centre industriel (1830-1970)*, éd. du Cercle d'Histoire et de Folklore Henri Guillemin, La Louvière, 1985, vol. XXI.

DESERT, Gabriel, *La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles*, Hachette, Paris, 1983, coll. «La vie quotidienne».

DREZE, Gustave, *Livre d'Or de l'Exposition Universelle et Internationale de Liège en 1905: histoire complète de l'exposition de Liège*, 2 t., Liège, 1906.

DUBOIS, R., *Les rues de Huy: contribution à leur histoire*, dans *Annales du Cercle Hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. XVII, 1910.

DUHAUT, Raymond, *Un édifice local disparu: le kiosque à musique* dans *Bulletin du Cercle d'Histoire de l'Entité Lessinoise*, n° 42, 1869.

FERRAND, J., *Le charpentier serrurier au XIX^e siècle: constructions en fer et en bois: charpentes décoratives*, Baudry et Cie, Paris, s.d.

JANSSEN, Auguste, *Ephémérides de la Société Royale La Légia: 1903-1927*, Liège, 1928.

GARNELL, J.-L. et JOUFFRAY, A., *Kiosques à musique*, Toulouse, 1983.

GATEUIL, N. et DAVIET, C., *Extraits du recueil de serrurerie pratique*, éd. E. Thézard fils, Dourdan, s.d.

GOBERT, Théodore, *Liège à travers les âges: les rues de Liège*, t. VII, Liège, 1925.

HUBERT, J.-M., *Architecture de la fête: le kiosque*, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles, 1976-1977.

JACOBS, Edouard, *Nomenclature des sociétés musicales de la Belgique*, suivie d'une *Notice chronologique sur l'Association Royale des sociétés lyriques d'Anvers*, Anvers, 1853.

LABOULAYE, Christian, *Dictionnaire des arts et manufactures et de l'agriculture formant un traité complet de technologie*, 6^e éd., Paris, 1886.

LE BAILLY de TILLEGHEM, Serge, *Architecture pour un lieu musical: les kiosques du parc communal de Tournai*, dans le catalogue de l'exposition *Harmonies et Fanfares en Hainaut Occidental*, Crédit Communal de Belgique, Maison de la Culture de Tournai, 5 septembre au 10 octobre 1982, pp. 35-42.

LEDENT, Richard, *La musique à l'Exposition Universelle et Internationale de Liège 1905*, Liège, 1905.

LEMOINE, B., *L'architecte du fer*, Champvallon, 1986, coll. «Milieux».

Les kiosques à musique: patrimoine ethnologique, espace musical et symbolique urbaine, compte rendu d'une recherche d'ethno-architecture réalisée pour la Mission du Patrimoine, Ministère de la Culture, France, 1984.

Liège et son exposition: guide pratique 1905, Agence Wolff, Liège, 1905.

Liège 1905. A travers l'exposition: album officiel, éd. L. Fincœur et G. Lahaye, Liège, 1906.

Matériaux et documents d'architecture, de sculpture et de tous les arts industriels, 43^e année, n° 4, Librairie d'Art R. Ducher, Paris, s.d.

MATILLAT, René, *Au temps des kiosques à musique*, Saint-Martin-en-Haut, 1988.

Nouveau journal de serrurerie et de constructions métalliques, éd. Juliot et Coquet, Paris, entre 1910 et 1914.

OSLET, Gustave, *Traité de serrurerie, quincaillerie et petite charpenterie en fer*, Paris, s.d., pp. 592-597.

POIVRE, Romuald, *Réflexion sur le kiosque à musique*, Institut Supérieur d'Architecture des Jardins et du Paysage, Anderlecht, 1989.

RENARD, Jean-Claude, *L'âge de la fonte: un art, une industrie, 1800-1914*, éd. de l'Amateur, Paris, 1985.

SMITS, Eugène, *Leçons pratiques de zinguerie: techniques des toitures en zinc*, R. Jowa, Liège, 1917.

Société anonyme des Fonderies N. Porta à Huy (Belgique): album de bâtiment, Huy (vers 1911).

Société Vieille-Montagne: catalogue des produits en zinc, Paris, s.d.

Société Nouvelle Générale d'Hydraulique et de Mécanique: dossier de presse kiosque à musique, Sommevoire (France), s.d.

Sur un air d'autrefois: un kiosque à musique, dans *Fonderie-Fondeur d'aujourd'hui*, Paris, juin-juillet 1990, n° 96, p. 61.

The Oberlin Book of Bandstands, S. Frederick Starr editor, Washington, D.C., 1987.

THYS, A., *Historique des sociétés chorales de Belgique*, Gand, 1855.

Traité de serrurerie et construction en fer par un comité d'Ingénieurs, Constructeurs, Architectes, Professeurs de trait et de dessin de serrurerie, Librairies-Imprimeries Réunies, Paris, s.d.

VAN BEECK, G., *Le kiosque*, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, Bruxelles, 1975-1976.

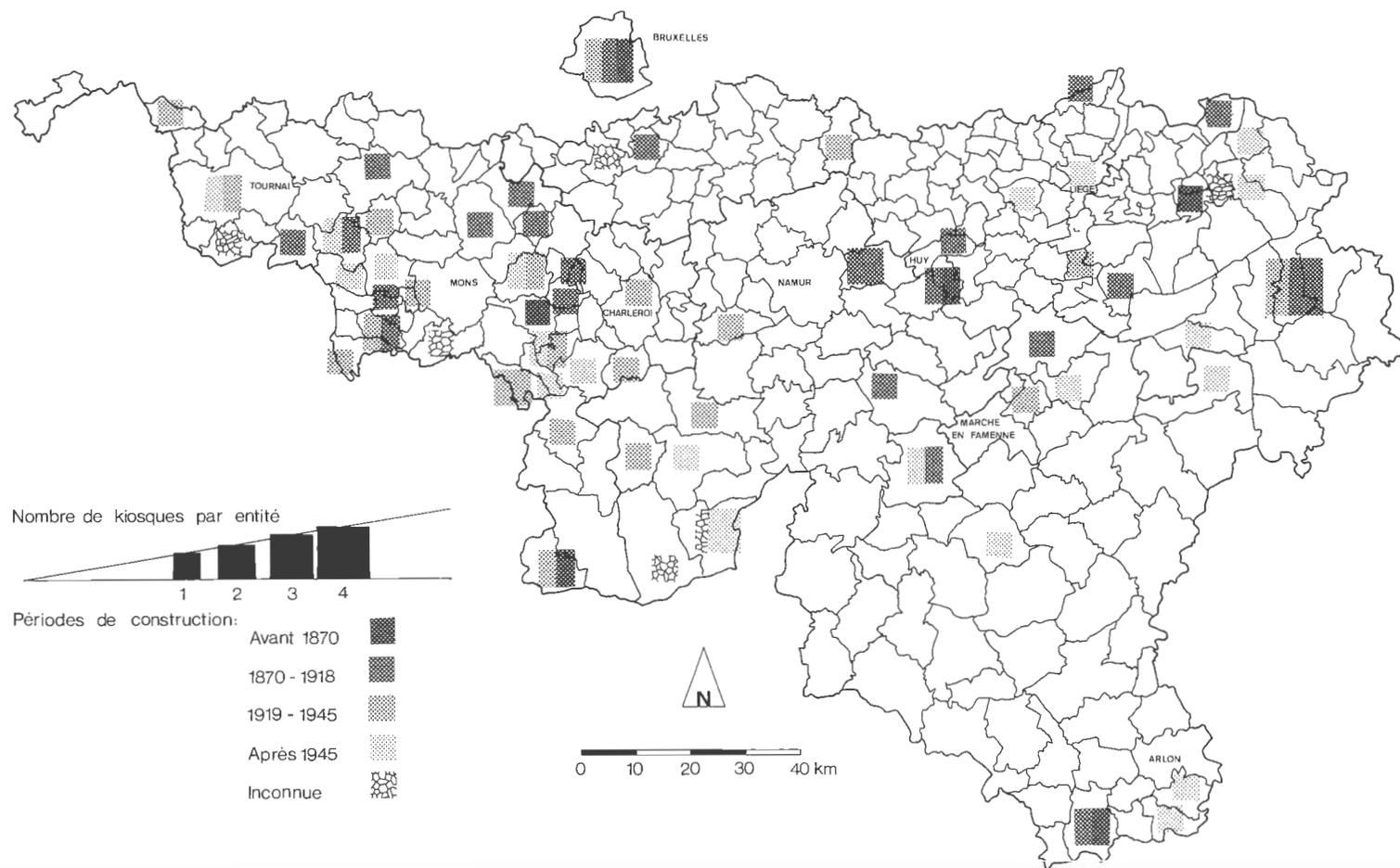
VAN DEN NOORTGAETE, Th., *Le kiosque à musique en Belgique (XIX^e et XX^e siècles): essai sur son histoire et son architecture*, U.C.L., 1981-1982.

VAN DE VOORDE, V., *La vie musicale à Mouscron du XIX^e siècle à nos jours*, dans *Mémoire de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, Mouscron, 1987, t. 9, fasc. 1, pp. 28-36.

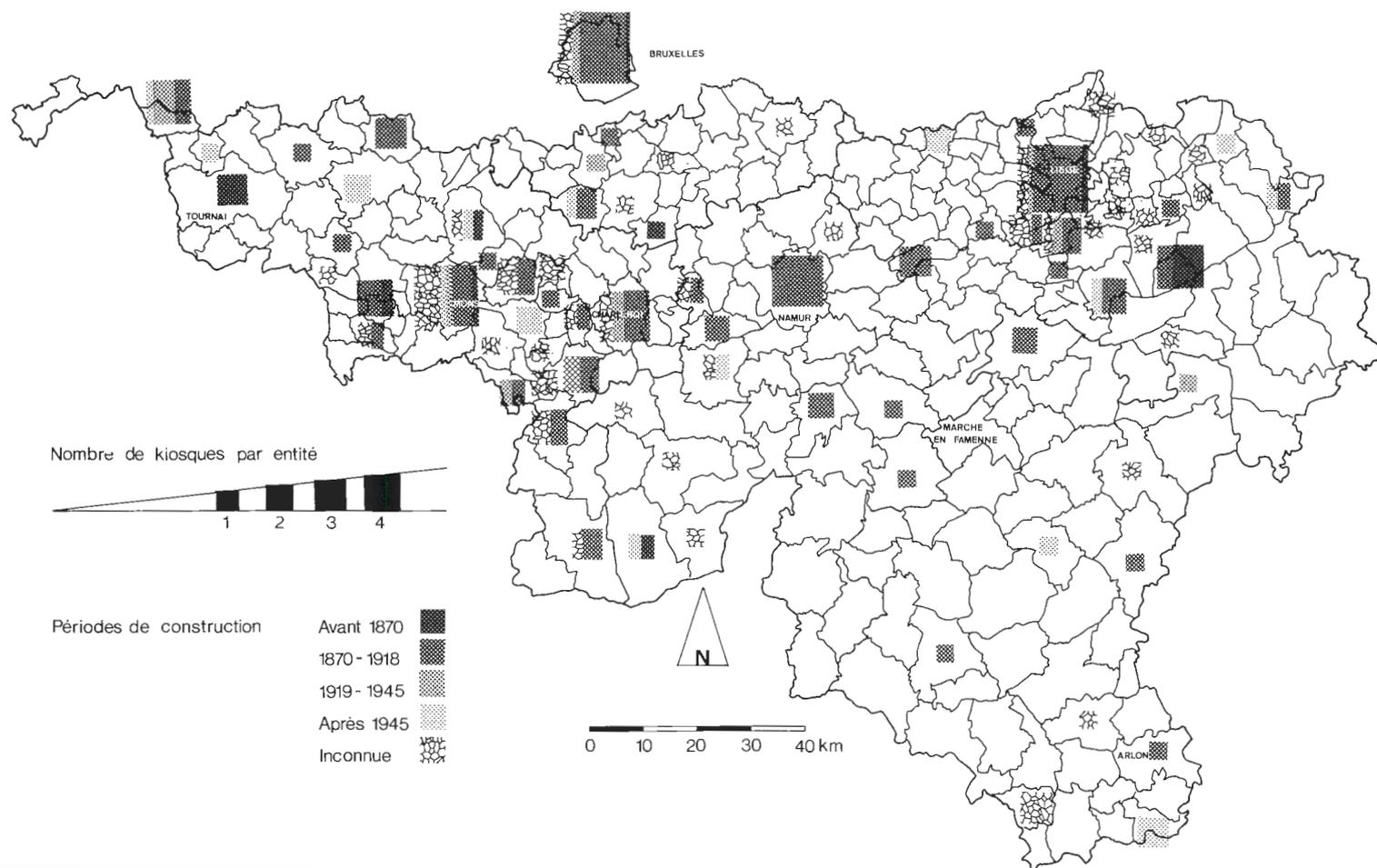
Verrijdbare en Hydraulisch Opklapbare Muziekkiosk, catalogue général: type 700 et type 930, Touartube n.v., Mouscron, s.d.

WALLON, A., *La vie quotidienne dans les villes d'eaux: 1850-1914*, Paris, 1981.

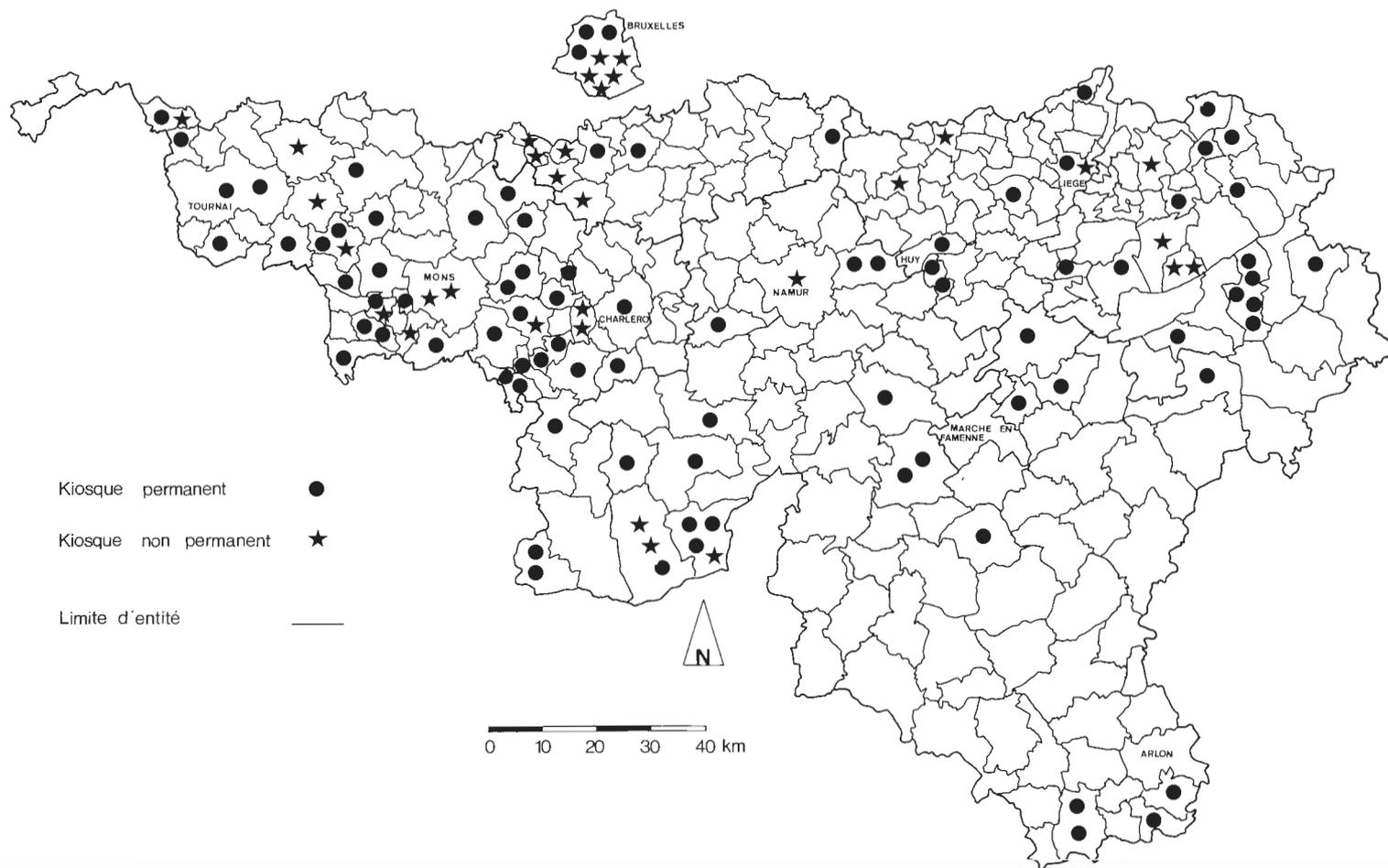
Carte 1: Chronologie des kiosques permanents existants.



Carte 2: Chronologie des kiosques permanents disparus.



Carte 3: Repérage des kiosques existants (permanents + non permanents) par entité.



INVENTAIRE PHOTOGRAPHIQUE DES KIOSQUES FIXES EXISTANTS

Classés par province, commune, adresse

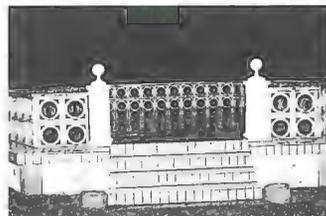
BRABANT



1. Bruxelles, parc Royal



3. Ohain, place communale



4. Orp-le-Grand, Les Etangs de Pêche



5. Schaerbeek, parc Josaphat



2. Koekelberg, parc Elisabeth

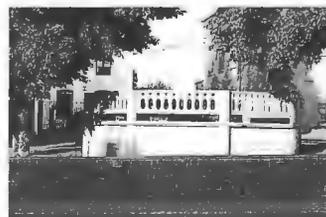
HAINAUT



1. Angre, parc, derrière l'église



2. Ath, parc communal



3. Beauwelz, place Saint-Quirin



4. Bersillies-l'Abbaye, place de l'Abbaye



5. Bienne-lez-Happart, place de Bienne



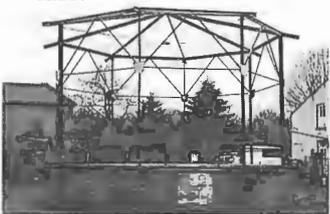
9. Bougnies, rue du Peuple



13. Chercq, rue Charles Gollet



17. Godarville, place de l'Eglise



6. Biercée, place de Biercée



10. Boussu, Grand-Place,
Monument classé
(A. Ex.C.F. 13/01/1989)



14. Dour, parc communal



18. Grandglise, rue de la Délivrance



7. Binche, parc Marie de Hongrie



11. Braine-le-Comte, Grand-Place,
Monument classé
(A. Ex.C.F. 21/11/1983)



15. Ecaussines d'Enghien,
Grand-Place



19. Hautrage, Grand-Place



8. Bois-du-Luc, parc de la Cité
ouvrière



12. Charleroi, parc Astrid



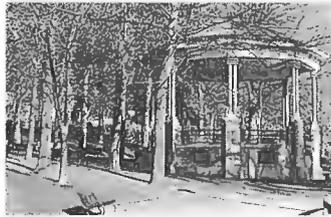
16. Estaimbourg, parc du Château
de Bourgogne



20. Huissignies, rue de l'Eglise



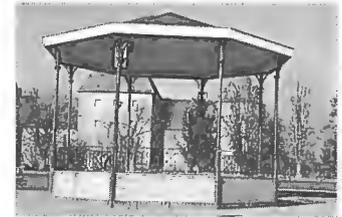
21. Labuissière, place de La Buisnière



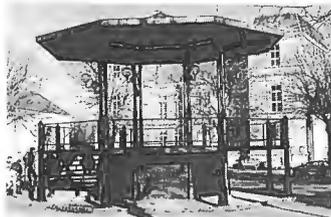
25. Mouscron, parc communal



29. Pommerœul, place des Haut-champs



33. Solre-sur-Sambre, place communale



22. Momignies, Grand-Place



26. Nalines, place du Centre



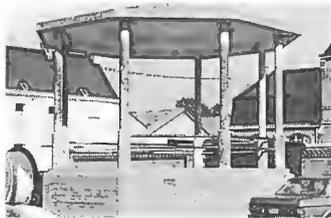
30. Quevaucamps, place du Pâturage



34. Tournai, parc communal



23. Mont-Sainte-Geneviève, Grand-Place



27. Peissant, place Mozin et Libotte



31. Soignies, square de la Gare



35. Trivières, parc du Château de Wolf



24. Morlanwelz, parc du Home de l'Harmonie



28. Péruwelz, parc Edouard Simon, Monument classé (A.R. 02/07/1981)



32. Solre-Saint-Géry, place Verte



36. Ville-Pommerœul, place de Ville



37. Wasmuel, place de Wasmuel



38. Wez, rue du Chauchoir



39. Wiheries, parc communal

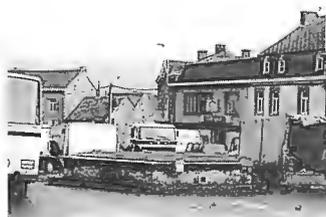
LIEGE



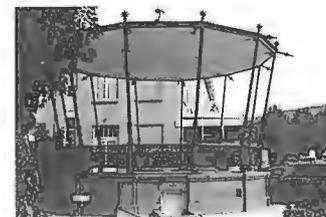
1. Awirs, place de l'Eglise



3. Baelen, Centre



5. Comblain-au-Pont, place Leblanc



7. Huy, avenue Delchambre



2. Aywaille, parc Louis Thiry



4. Butgenbach, Markt Platz



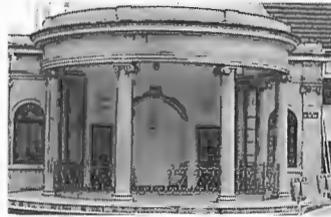
6. Grand-Marchin, place de Grand-Marchin



8. La Calamine, parc de la Gueule-Marchin



9. Liège, parc d'Avroy



13. Malmédy, place du Pont-Neuf



16. Montzen, place communale



19. Verviers, parc de l'Harmonie,
Monument classé
(A. Ex.C.F. 21/09/1982)



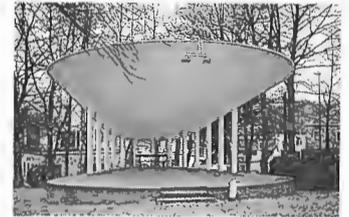
10. Ligneuville, Grand-rue



14. Malmédy, à «La Roche
Tournante»



17. Rodange-sur-Geer, place Louis
Piron



20. Vielsalm, parc de l'Hôtel de
Ville



11. Malmédy, place Saint-Géréon



15. Marchin, place de Belle Maison



18. Trois-Ponts, place communale



21. Welkenraedt, parc des Etangs
Cheminots



12. Malmédy, place de Rome

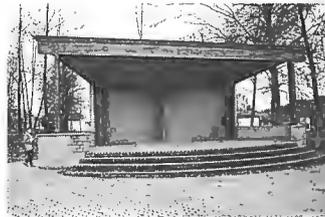
LUXEMBOURG



1. Athus, place Verte



3. Erezée, place du Capitaine Garnir



5. Messancy, parc de l'ancien château



7. Saint-Mard, place Jean-Philippe Lavallée



2. Durbuy, place aux Foires



4. Hotton, rue Haute



6. Saint-Hubert, avenue des Chasseurs Ardennais

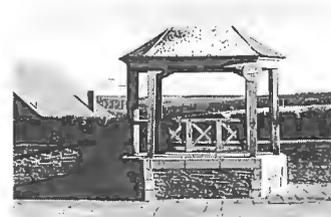


8. Virton, place Georges Lorand

NAMUR



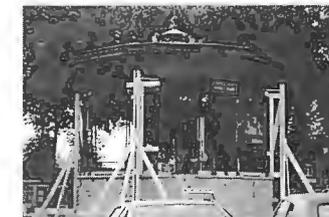
1. Andenne, place des Tilleuls



2. Bruly-de-Couvin, place Ch. Claes



3. Cerfontaine, rue de Senzeille



4. Ciney, place Monseu,
Monument classé
(A. Ex.C.F. 16/05/1989)



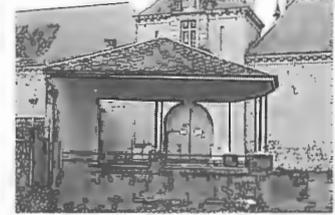
5. Flavion, rue du Centre



8. Mazée, Centre



10. Rochefort, square Crépin



12. Vierves-sur-Viroin,
place Albert 1^{er}



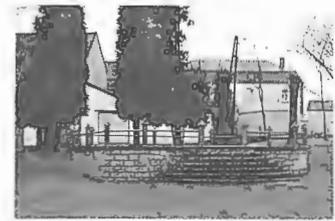
6. Fosses-la-Ville, place du Marché



9. Nismes, parc communal



11. Seilles, place Wouters



13. Villers-le-Gambon, place de
Villers



7. Jemelle, place Sainte-Marguerite



INVENTAIRE DES KIOSQUES NON PERMANENTS EN USAGE

Classés par province, entité, commune, type

BRABANT

Braine-le-Château	Braine-le-Château	démontable
Bruxelles	Bruxelles	pliant
Bruxelles	Bruxelles	pliant
Bruxelles	Evere	pliant
Bruxelles	Forest	pliant
Bruxelles	Ixelles	démontable
Ittre	Ittre	pliant
Nivelles	Nivelles	pliant
Tubize	Clabecq	pliant
Tubize	Saintes	pliant

HAINAUT

Belœil	Belœil	démontable
Binche	Binche	pliant
Boussu	Boussu	démontable
Couvin	Bruly de Pesche	pliant
Fontaine-l'Evêque	Farchies-la-Marche	
Fontaine-l'Evêque	Fontaine-l'Evêque	démontable
Frameries	Frameries	pliant
Frasnes-lez-Anvaing	Frasnes-lez-Buissenal	pliant
Leuze-en-Hainaut	Leuze-en-Hainaut	démontable
Mons	Mons	démontable
Mons	Mons	démontable
Mouscron	Mouscron	pliant

LIEGE

Braives	Braives	pliant
Herve	Herve	pliant
Liège	Liège	pliant
Spa	Spa	pliant
Spa	Spa	démontable
Theux	Theux	démontable
Waremme	Waremme	démontable

NAMUR

Couvin	Couvin	démontable
Namur	Namur	pliant
Viroinval	Nismes	démontable

Crédits photographiques

A.C.L., Bruxelles: 6, 75.

Gilles Batz , F.R.B.: couverture, 11, 15, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58.

Bibliothèque Royale Albert I^{er}, Bruxelles: 3.

Cabinet des Estampes et des Dessins de la Ville de Liège: 21.

Ecomusée Régional du Centre, La Louvière, cliché R. Wilame: 74.

Xavier Folville, Liège: 4.

Henri Hoyois, Frameries: 82, 83.

Musée de Folklore, Mouscron: 30, 93.

Musée de la Vie Wallonne, Liège: 10, 94, 98.

Musée de la Ville d'Eaux, Spa: 20, 18, 19.

M. Ramelot, Marchin: 92.

Touartube, n.v., Mouscron: 70, 71, 85, 86, 87.

Archives de la commune d'Aywaille: 100.

Archives de la commune de Momignies: 61.

Archives de la commune de Schaerbeek: 89.

Archives de la commune de Vielsalm: 62.

Archives de la Ville de Bruxelles: 69.

Archives de la Ville de Chimay: 25.

Archives de la Ville de Huy: 65.

Cercle d'Histoire de l'Entité Lessinoise: 26.

Collection Qualité-Village-Wallonie: 8, 68, 73, 97.

Collections privées: 12, 16, 22, 23, 42, 43, 76, 77, 82, 83, 84, 92, 95.

Crédit communal de Belgique: 2, 17, 24, 60, 78, 91, 99, 102, 103.

R. Lebrun, S.I. Nalinnes: 14.

Musée communal de Huy: 37, 67, 96.

Musée du Vieux Nimy: 28, 29.

Office de la Propriété Industrielle, Service des Brevets: 66, 79, 80 81.

Index

Chiffres en gras : renvois aux pages
d'illustrations.

Chiffres en italique : renvois aux pages de texte.

- Abrams-Vermeersch, A., 72
Adam, 80
Albinoni, 80, 87
Altube, 72
Andenne, 81
Anderlecht, 33, 70
Angre, 41
Arlon, 83, **83**, 88
Ath, 12, 42, **49**, **77**, 88, 93
Athus, 41
Auber, 80
Auer, 42
Auvélais, 27
Avesnes, 90
Aywaille, **24**, 37, 52, 56, 59, **89**, 90
Baasrode, 72
Bach, 87
Bastogne, 88
Beatles, les, 85
Beauwelz, 57
Berlioz, 80
Berloz, 75
Bersillies-l'Abbaye, 41
Binche, 13, **24**, 28, 40, 42, **49**, 52, 93
Bizet, 80
Bois-du-Luc, 27, **28**, 41, **45**, 48, **49**, 87, 93
Boussu, 42, 87, 93
Bouvignes, 69
Brahms, 80
Braine-l'Alleud, 29, 87
Braine-le-Château, 88
Braine-le-Comte, 41, 42, 48, **53**, 59, 93
Bruges, 35, 72
Bruly-de-Couvin, 91
Bruxelles, 13, **14**, 18, 28, 33, 35, 37, 38, 41, 42, 43, 48, 50, **51**, **53**, 56, 59, 61, 62, **64**, **66**, 70, **70**, 73, 75, 77, 93
Butchenbach, 41, 42, 44
Cerfontaine, 41, 42, **44**, 52, **53**, 93
Charleroi, 17, 33, 35, 41, 52, **54**, 56, 73, 84, **88**
Chaudfontaine, 33
Chercq, **51**
Chimay, **36**, 37, 42, 88
Chopin, 80
Ciney, 41, 42, 48, 50, 80, 81, 93
Clabecq, 88
Cluysenaar J.-P., 43
Cockerill, 27, 32, 59
Cointe, 34
Comblain-au-Pont, 41
Constantinople, 15
Corelli, 80, 87
Courtrai, 72
Couvin, 37, 75, **54**, 56, **65**, 67, 81
Croy, Prince de, 52
Curreghem-lez-Bruxelles, 70
Dachy, A., 87
Darling, 87
Debussy, 80
Dinant, 33, 67, **68**, 69, 77, 81
Durbuy, 41
Duysinx, J., 18
Ecaussines-d'Enghien, 24, 41, 42, 50, 52, **70**
Erezée, 41, 57
Ergies, 75, 87
Esneux, 23, 69
Estaimbourg, 57, 77
Fayt-lez-Manage, 64, **67**
Firmin-Flore, 61
Flavion, 41
Floryn, J., 70
Fontaine-l'Evêque, 95
Fosses-la-Ville, 38, 41, 42, 57
Fraigneux, H., **60**
Frameries, 72, **72**
Franck, 80
Frasnes-lez-Anvaing, 75, 87
Frasnes-lez-Buissenal, 75
Gahylle, S., 23
Gallipoli, 15
Gembloux, 81
Genappe, 91, **91**
Gershwin, G., 85
Gilson, P., 81
Glaces Nationales Belges, s.a., 27
Gounod, Ch., 80
Grand-Hornu, 27
Grand-Marchin, 56
Grandglise, 38
Grandrieu, 75, 87
Grétry, 80
Grieg, 80
Gryse, F. de, 61
Haendel, 80
Haydn, 80
Heindrycke, F., 70
Heine, F., 62
Herold, 80
Hoedeng-Goegnies, **89**
Hollogne-aux-Pierres, 27
Hotton, 23, **25**, 38, 41, 42, **45**, **49**, **51**, 52, 54, 57
Huggens, T., 80
Huy, 33, 37, 38, 40, 41, 42, **46**, **47**, 48, 52, **53**, **60**, 62, **62**, 73, **84**
Istamboul, 15
Ixelles, 33
Jambes, 81
Jette-Saint-Pierre, 33, **34**
Joveneau, J.-B., 87
Keilig, 32
Koekelberg, 41, **47**, 50, 56
La Buissière, 41
La Calamine, 21, 54, 57, 93
La Haye, 73
La Louvière, 35, **35**, 44, 52
Laeken, **16**
Landerieu, E., 60, **61**, 62
Last, J., 87
Le Roeulx, 52, 56
Le Rouge, 16
Lesire, P., 70, **71**
Lessines, 23, **37**, 38, 41, 42, 61

- Liège, 17, 18, **22**, 28, **28**, 32, **33**, 34, **34**, 42, 56,
57, 59, 73, 75, 82
- Ligneuville, 23, 57
- Louvain, 57, 78
- Lully, 87
- Luxembourg, 72, 73
- Madou [?], 39
- Madou, J.-B., 14, 59
- Mairy, A., 33
- Malmedy, 54, **82**
- Marchin, **78**
- Mariemont-Bascoup, 27
- Marquet, 32
- Martin, 85
- Massenet, 80
- Merbes-le-Château, 69
- Messancy, 24, 41, 57, 77
- Mettet, 67
- Meyerbeer, G., 80
- Miller, G., 87
- Mol, 72
- Momignies, 40, 41, 48, 55, 56, 93
- Mons, 28, 33, 52, 58, 67, 73, **73**, 84, **86**, 88
- Mont-Sainte-Geneviève, 54
- Montzen, 41, 42
- Moresnet, 82
- Morlanwelz, 48, 69
- Mottet, Entreprise, 59
- Mouscron, 33, 38, **39**, 41, 54, 62, 64, 72, 73, 75,
81, 85
- Mozart, 80
- Nalinnes, **26**, 41
- Namur, 17, 18, **19**, **21**, 32, 33, 57, 67, 69, **69**, 73,
75, 77, 80, 81, 82, 89, 90
- Nimy, **39**
- Nismes, 59, 81
- Nivelles, 17, 42, 62, 72, 75
- Offenbach, J., 80
- Orp-le-Grand, **49**, 57
- Pachelbel, 87
- Paris, 35
- Pécruwelz, 38, 56, 93
- Petigny, 67, 75
- Pirnay, A., 64
- Poot, M., 81
- Porta, Fonderies, 48, **48**
- Prokofiev, 80
- Quevaucamps, 50
- Ravel, 80
- Ritzen, R., 57
- Rocheftort, 41, **76**, 81
- Roclenge-sur-Geer, 44
- Rossini, 80
- Ruelle, F., 85
- Saint-Hubert, 21, 41, 44, 57
- Saint-Mard, 41, 50, 56, 93
- Saint-Roch, Usines, 27
- Saint-Saëns, 80
- Saintes, 88
- Salzannes, 32
- Sax, A., 79
- Schaerbeek, 24, 33, 41, 57, 77, **77**, 93, 94
- Scheffer, 87
- Scheidt, 80
- Schlögel, 80
- Schubert, 80
- Seilles, 41, 42, 48, **49**, 52
- Seraing, 27, 32, 56, 59, **63**
- Seroen, F., 54
- Sibelius, 80
- Sirlande, R., 59
- Soignies, 28
- Soin, C., 23, 37
- Sougné-Remouchamps, 64
- Spa, **10**, 13, 17, 18, 28, 30, **30**, **31**, 41, 55, 72,
77, 80
- Stavelot, 54, 56
- Storder, F., 69
- Strauss, 80
- Suys, L., 30, 80
- Tchaïkovski, 80
- Thirion, 35
- Thonar, M., 62
- Thuin, 33, 38, 67, **69**, 73, 82, 83
- Tochebus R. & Cie, **39**, 40
- Touartube, **58**, 64, **65**, 70, 72, 73, **74**
- Tournai, 23, 37, 41, 42, 50, **53**, 56, **57**, 77, 84
- Trelon, **90**
- Trivières, 41, 57
- Trois-Ponts, 21, 41, 57
- Uccle, 33
- Val-Saint-Lambert, 27
- Valentin-Cock, 27
- Van Den Noortgaete, Th., 13
- Van Leuwen, J., 87
- Vandenhende, U., 64, **67**
- Vandeputte, 62
- Verdi, G., 80
- Verviers, 23, 35, 40, 41, **45**, 48, 52, 56, 77, **78**,
92, 93
- Vieille-Montagne, s.a., 52, 82
- Vielsalm, 23, 24, 38, 54, **56**, 57, 77, 88, 93
- Vieutemps, H., 80
- Viroux-Michotte, 36
- Virton, 42, 50, 88, 93
- Von Weber, C.-M., 80
- Wagner, 80
- Waignein, A., 81, 85, 87
- Waremme, 75
- Warocqué, R., 27
- Wasmuel, 42, 50, 88, 93
- Wauters-Coecks, Fonderies, 37, 62
- Welkenraedt, 21
- Wéry, M., **33**
- Wilheries, 41, 42, **45**, 56
- Wilboux, J., 23, 50
- Winckler, Ph., 62, **64**
- Zwaenepoel, 72

Table des matières

Remerciements	7	Le kiosque comme espace musical	
Préface	9	L'influence des recherches en acoustique	77
Avant-propos	11	Le répertoire	78
Introduction	13	Les concerts: fêtes, concours et festivals	81
Passé, présent et avenir du kiosque à musique		Le kiosque en fête	
Généalogie, grandeur et décadence	15	Les fêtes populaires	87
Actualité et prospective	20	Les manifestations officielles	88
Le kiosque comme espace de convivialité		Le kiosque à danser	90
Localisation et signification	23	Perspectives	93
Rôle dans la vie sociale et économique	26	Conclusions	95
La place du kiosque dans la ville	28	Bibliographie	97
<i>Les villes d'eaux et les stations balnéaires</i>	28	ANNEXES	
<i>Les villes touristiques</i>	32	Annexe 1: cartes	
<i>Les expositions universelles</i>	34	Chronologie des kiosques permanents existants	99
Le kiosque permanent		Chronologie des kiosques permanents disparus	100
L'acquisition et la construction	37	Repérage des kiosques existants par entité	101
Le programme architectural et décoratif	40	Annexe 2: inventaires	
<i>Le programme</i>	40	Inventaire photographique des kiosques fixes existants, clas-	
<i>Les matériaux</i>	42	sés par province	103
Essai de chronologie	55	Inventaire des kiosques non permanents en usage	111
Le kiosque non permanent		Crédits photographiques	113
Le kiosque démontable	59	Index	115
Le kiosque mobile	67		
Le kiosque pliant	70		
Les nouveaux lieux d'implantation	73		

Afin de soutenir ses actions et d'aider à la réalisation de certains de ses projets,
Qualité-Village-Wallonie asbl fait appel à votre générosité.
L'association sans but lucratif Q.V.W. est autorisée à délivrer
les attestations d'exonération fiscale en matière de libéralité en espèces
(A.R. du 02-01-91 – Moniteur belge du 22-01-91 –
agrée en tant qu'institution visée à l'article 71,
paragraphe 1, 4 et 5 du code des impôts sur les revenus).
Les libéralités seront accueillies au compte CCB n° 068-0603840-42
de Qualité-Village-Wallonie asbl, Turlurette 10, 4861 Soiron. Tél. 087/46.91.02.



Déjà parus :

Les glaciers à glace naturelle

Fontaines et pompes de nos villes

Anciennes sources d'eau de nos campagnes

Enseignes, images de pierre

Petit patrimoine sacré




B
FONDATION
ROI
BAUDOUIN



ÉDITION
DU PERRON



9 782871 140825